



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file - Votre référence

Our file - Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Université d'Ottawa

Temps et enfermement

Récits de femmes

Par Frédérique Mercenier

Thèse présentée au département de criminologie, Faculté des Sciences Sociales, École des Études Supérieures et de la Recherche, en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en criminologie.



Université d'Ottawa, Canada, octobre 1995.



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-11581-X

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Sommaire

L'objet de cette recherche consiste en un questionnement de la dimension temporelle de l'enfermement. Il s'articule autour de deux facettes du temps: la première, subjective, est centrée sur le rapport au temps, sur la manière dont il est vécu par des femmes incarcérées; la seconde, objective, s'intéresse à sa régulation par l'institution carcérale.

L'examen de cet objet s'articule en 3 chapitres. Le premier consiste en la représentation théorique que nous nous en faisons. Pour ce faire, un détour s'opère par le temps en général afin d'en dégager une conception dialectique d'un temps qui serait à la fois produit et régulateur, consistant en un facteur de production et de maintien de l'ordre établi et qui, à l'heure actuelle, se trouve être le principe et la résultante de l'idéologie moderne du progrès, de la performance. A ce temps objectif s'articule un temps subjectif constitutif de l'identité de l'homme dès lors qu'il s'articule à l'espace et aux mouvements. Le temps carcéral est ensuite mis en perspective. Devenant l'opérateur de la sanction, le rapport au temps change dès lors que l'espace se ferme: d'un temps vécu à l'extérieur comme une chose en soi, se substitue un temps vécu comme une fin en soi. Le temps objectif quant à lui, se voit contrôlé, quadrillé... mais également contrôlant.

Dans le deuxième chapitre sont présentés les choix en ce qui concerne la méthode. Notons seulement qu'il s'agit d'une recherche qualitative de type biographique centrée sur l'expérience vécue de six femmes incarcérées et de deux membres du personnel. La technique d'observation choisie est l'entretien non directif, donnant lieu à des récits de vie.

Enfin, le troisième chapitre présente les résultats de l'analyse thématique du matériau. Le premier thème développé questionne le rapport que les femmes incarcérées entretiennent avec le temps de leur sentence. Ce dernier est vécu comme un problème existentiel, la survie nécessitant une recherche de sens qui sera l'enjeu d'une déchirure identitaire. Le second thème examine la dialectique entre le temps institué et instituant ainsi que le rapport de soumission des femmes à cette structure spatio-temporelle rigide, enjeu éventuel d'une rupture identitaire. Le dernier thème consiste en la résultante des deux premiers par l'étude du positionnement dans le passé, le présent et l'avenir ainsi que l'inscription du temps carcéral dans la trajectoire de vie. Cette inscription selon qu'elle se fait en rupture ou en continuité par rapport au passé, sera également l'enjeu d'un déchirement identitaire.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers mes directeurs de thèse, André Cellard et Sylvie Frigon, qui, de par leur disponibilité, leur enthousiasme ainsi que leurs conseils judicieux, m'ont aidé à mener à bien ce travail. Je remercie aussi Alvaro Pirès pour le temps qu'il a bien voulu me consacrer afin de répondre à mes questions en ce qui concerne la méthode.

Je remercie tout particulièrement et très sincèrement mes informatrices dont la richesse des récits constitue le cœur de ce travail. Je pense également aux intervenantes en milieu carcéral qui m'ont accueilli chaleureusement et m'ont donné accès aux informatrices. Sans leur confiance ce travail n'aurait pas été réalisable.

Enfin, je tiens à faire deux petits "clins d'œil". Un premier à Katia, qui tout au long de ce travail a fait preuve d'intérêt, de soutien et de compréhension; un second à Thierry, pour son "dépannage informatique" ainsi que son soutien quotidien.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : Cadre théorique	5
SECTION 1: Considérations sur le temps	5
1.1. Une perspective sociologique, une approche constructiviste	7
1.2. Pour une histoire des représentations du temps	11
1.3. A propos du vécu du temps	16
SECTION 2: Pour une approche du temps carcéral	17
2.1. Temps et peine de prison	18
2.2. Temps contrôlé et temps contrôlant	21
CHAPITRE II : Approche empirique, technique d'observation et analyse du matériau .	26
SECTION 1: Approche empirique et technique d'observation	26
1.1. Approche empirique qualitative de type biographique	26
1.2. Technique d'observation: l'entretien non directif	30
SECTION 2: L'échantillonnage et le déroulement des entretiens	33
2.1. L'échantillon	33
2.2. Déroulement des entretiens	38
SECTION 3: Analyse du matériau	40
CHAPITRE III : Analyse	45
SECTION 1: Le temps carcéral, un problème existentiel: de l'irréversibilité du temps à l'octroi de sens	48
1.1. Le temps carcéral, un problème existentiel	49
1.1.1. le choc de la sentence	51
1.1.2. la rupture avec l'environnement social	53

1.1.3. l'irréversibilité du temps	57
1.2. L'acceptation des discours institutionnels, l'appel et le discours d'innocence	59
1.2.1. L'acceptation des discours institutionnels	60
1.2.2. L'appel et le discours d'innocence	62
a) La recherche d'une peine plus raisonnable	62
b) Le cas de Dominique: la conviction d'innocence	65
1.3. L'occupation	67
1.4. L'octroi de sens	75
SECTION 2: Le temps institué, le temps instituant	90
2.1. Le temps institué	91
2.1.1. Le quadrillage du temps, de l'espace et des mouvements	91
2.1.2. Le système des privilèges	101
2.2. Le temps instituant	107
SECTION 3 : Le positionnement dans le passé, le présent et l'avenir	116
3.1. Le temps carcéral au sein de la trajectoire de vie	116
3.1.1. Nina: le temps carcéral, la continuité du passé	117
3.1.2. Dominique: le temps carcéral, un trou dans sa trajectoire de vie	118
3.1.3. Le groupe homogène: le temps carcéral, une rupture par rapport au passé	119
3.2. La sortie, du rêve à la désillusion	126
3.3. L'enfermement au delà de l'emprisonnement	132
CONCLUSION	136
ANNEXES	143

1. Consignes	143
2. Grille thématique	143
3. Prise de contact	144
4. Formulaire de consentement	144
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	145

INTRODUCTION

La prison et le temps sont deux objets d'étude qui, pris séparément, ont donné lieu à d'innombrables recherches, la littérature afférente étant dès lors abondante à leur sujet. Cependant force est de constater que, pris conjointement, ils n'ont suscité que peu d'intérêt, l'étude du temps en prison constituant un objet laissé pour compte par la recherche. En effet, dans les nombreux ouvrages traitant de l'incarcération, on constate que sa dimension temporelle représente une toile de fond omniprésente sur laquelle on se questionne très peu, le temps prenant dès lors un caractère évident.

Ce passage sous silence n'est pourtant pas aussi surprenant qu'il puisse paraître, puisque aux yeux de tout un chacun, le temps apparaît doté d'une réalité objective, étant considéré comme un donné extérieur faisant intégralement partie de l'ordre naturel des choses. S'imposant de la sorte dans la vie quotidienne des individus, le fait d'entreprendre une démarche posant la question du temps peut sembler saugrenu. Dès lors, si le temps va de soi, il n'en va pas de même en ce qui concerne le questionnement sur le temps.

Dans ce travail, il s'agira de questionner cette évidence au sein de l'institution carcérale. A cet effet, deux questions principales nous ont permis d'articuler notre objet de recherche. La première concerne la régulation du temps qui est faite dans un établissement pénitentiaire. La prison, dans ses objectifs de surveillance et de normalisation, réserve-t-elle un traitement spécifique à la régulation du temps, si oui, quelle est-elle, quelle en est sa fonction ? La deuxième touche davantage la dimension vécue

du temps. L'individu entretient un rapport singulier avec le temps, comment se joue ce rapport au sein d'une institution carcérale, quels en sont les enjeux, les conséquences? Il s'agit dès lors d'examiner au sein du milieu carcéral les dimensions à la fois objective et subjective du temps ainsi que leurs inter-relations.

L'intérêt d'une telle recherche réside selon nous dans l'ouverture qu'elle est susceptible d'offrir, eu égard à l'état actuel des connaissances sur le sujet. En effet, elle permet de jeter sur la prison un regard "autre" et de ce fait d'en donner un éclairage différent ouvrant la voie à un questionnement nouveau. D'autre part, les informations obtenues au sein de notre milieu d'étude ne s'y confinent pas, elles sont révélatrices de la place que prend le temps dans nos sociétés modernes et du rapport que les individus entretiennent avec celui-ci, permettant ainsi à partir de l'examen d'une expérience dans une institution totale, de tenter de comprendre l'expérience humaine du temps dans nos sociétés.

Afin de répondre à ce questionnement initial et d'ainsi construire l'objet d'étude, nous avons structuré notre travail en trois chapitres. Le premier, consacré aux assises théoriques de notre recherche, examine le temps en général et le temps carcéral en particulier. Cette étude théorique du temps au sein de la société nous est apparue primordiale. En effet, elle nous permettra d'élaborer une représentation théorique générale du temps mettant en valeur ses dimensions objective et subjective. Ensuite, par un survol exhaustif de l'évolution des représentations du temps au fil des âges, nous mettrons en exergue les caractères spécifiques de notre représentation moderne du temps. De la sorte, nous pourrions contextualiser la question particulière du temps carcéral, en mettant en rapport la peine de prison et la question du temps dans sa représentation moderne précédemment élaborée.

Le second chapitre est consacré à la description et à la justification de notre démarche empirique. Nous y présentons l'approche qualitative de type biographique pour laquelle nous avons opté, la technique d'observation utilisée - l'entretien non directif -, la question de l'échantillonnage et enfin l'analyse thématique réalisée à partir du matériau recueilli - huit récits de vie de femmes, six d'entre elles étant détenues, les deux autres étant membres du personnel.

L'échantillon étant composé exclusivement de femmes, il est évident que les résultats de l'analyse en seront marqués. En effet, certaines dimensions traitées dans le chapitre d'analyse nous apparaissent spécifiques à une expérience féminine. Cependant l'objectif de cette recherche n'est pas d'établir une comparaison entre un temps qui serait masculin et un temps qui serait féminin, puisque de toute évidence nos données ne nous permettent pas une telle extrapolation. Néanmoins, ci et là, nous soulignerons des caractères révélateurs d'une expérience féminine du temps, ouvrant ainsi la voie à un questionnement nouveau. Dès lors, loin de nier la spécificité de l'expérience des femmes, elle marque notre recherche empirique dans son ensemble.

Dans le dernier chapitre nous exposons les trois thèmes principaux qui résultent du travail d'analyse. Le premier, axé sur le rapport que la personne incarcérée entretient avec le temps de sa sentence, explique comment celui-ci est vécu comme un problème existentiel et nécessite un long travail de recherche de sens afin de permettre la survie et de lutter contre le temps perdu. Le second traite de la régulation du temps par l'institution et explique comment elle participe aux objectifs de normalisation et de surveillance des détenues, atteignant à un degré plus ou moins important l'identité

des personnes incarcérées. Enfin, le troisième thème examine la place que prend le temps carcéral au sein de la trajectoire de vie, décrivant ainsi le positionnement des personnes dans le passé, le présent et l'avenir.

Enfin, nous concluons ce travail en présentant de manière exhaustive l'apport de chacun de ces chapitres, ainsi qu'en articulant différentes questions suscitées par cette recherche qui permettent de relancer le débat sur l'étude du temps en prison.

CHAPITRE I

Cadre théorique

Il s'agira dans ce premier chapitre d'élaborer et de développer les assises théoriques de notre recherche. Notre objet consistant en l'analyse du temps tel qu'il est vécu et régulé en situation d'enfermement, nous tenterons dès lors d'élaborer un certain nombre de jalons théoriques qui nous permettront l'abord ultérieur de notre matériel empirique.

Pour ce faire, nous nous pencherons dans une première section sur la question du temps en général, afin d'en esquisser une représentation qui nous permettra d'envisager notre milieu d'étude, à savoir la prison, dans sa dimension temporelle.

SECTION 1: Considérations sur le temps

Le temps est un élément important de notre vie quotidienne. Pour l'homme et la femme contemporains, la question de sa nature ne se pose pas, le temps s'impose à eux comme une donnée extérieure, comme une évidence:

“Est-ce à dire que le temps est unique, qu'il existe “en réalité” dans l'ordre naturel des choses et que l'être humain s'en donne des représentations plus ou moins adéquates? “Assurément!” répond l'homme d'aujourd'hui qui, si on lui demande ce qu'est le temps, prend un air surpris, puis désigne d'un geste sa montre qui

représente pour lui l'instrument de mesure du temps"¹.

Le caractère évident du temps est néanmoins trompeur. Pour peu que l'on s'arrête quelques instants sur cette notion, on en découvre toute l'ambiguïté, l'abstraction, la polysémie... La question saugrenue devient alors une question existentielle. Il suffit d'ailleurs d'imaginer le bouleversement que provoquerait l'arrêt de toutes les horloges, montres et autres instruments de mesure du temps pour comprendre l'importance que ce dernier revêt pour nous, fruits de la modernité et de son inséparable représentation mécanique de la temporalité.

Mais qu'est-ce que le temps? Nul ne pourra nier la complexité de cette question qui ne semble pouvoir bénéficier d'une réponse absolue, et à laquelle nous ne prétendons pas répondre. Cependant, force est de constater que notre objectif se situe dans sa lignée. En effet, comme nous l'avons signalé plus haut, le concept de "temps" est polysémique à souhait, eu égard aux multiples usages qui en sont faits, non seulement dans le langage courant, mais aussi dans différents ordres de discours "scientifiques" tel que le discours psychologique, sociologique, philosophique, économique, biologique, historique... au sein desquels ce même concept peut renvoyer à des réalités très différentes, la littérature afférente étant loin d'aboutir à un quelconque consensus à ce sujet. Néanmoins, on constate tout de même que les différentes conceptions dégagées fluctuent avec le cadre référentiel choisi pour l'étude du temps ou plutôt des temps. Il nous apparaît dès lors important de préciser le registre dans lequel nous nous positionnons afin de tarir une première source d'ambiguïtés.

¹C. LALIVE D'ÉPINAY, "Le temps et l'homme contemporain", in Mercure, D., Wallemacq, A. (Éds.), Les temps sociaux, De Boeck, Bruxelles, 1988, p.15.

1.1. Une perspective sociologique, une approche constructiviste

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses recherches en sociologie, considérant le ou les temps comme leur objet de prédilection, ont donné lieu à une prolifération considérable de la littérature à ce sujet. Cet intérêt pour le temps, bien qu'il se soit particulièrement développé au cours de ces dernières décennies, n'est cependant pas récent et relève d'une longue tradition dans le champs des sciences sociales dont l'École Durkheimienne paraît constituer le point de départ².

En effet, Durkheim semble être le premier sociologue à avoir donné une consistance sociologique à la notion de temps. Il s'est efforcé de démontrer les origines et caractères sociaux du temps, insistant sur la nature "sacrée"³ de ce dernier et sur le fait qu'il est révélateur de la structure sociale dans laquelle il s'insère. Roger Sue⁴ souligne néanmoins que si les études de Durkheim et de ses principaux disciples ont contribué à l'ouverture d'une voie fructueuse de recherche, leur conception du temps n'en reste pas moins évolutionniste, unitaire et instituée.

Au demeurant, les représentations que se font les sociologues ont changé. Les acquis récents de la sociologie en ce qui concerne la question du temps semble mettre de l'avant le caractère multiple de

²Voir à cet effet R. SUE, *Temps et ordre social*, PUF, Paris, 1994, ainsi que G. PRONOVOST et D. MERCURE, *Temps et Société*, Institut Québécois de recherche sur la culture, Québec, 1989.

³Le terme sacré est ici utilisé dans le sens où le temps traduit les valeurs fondamentales d'une société. Son étude du temps ayant été menée dans l'ouvrage "Les formes élémentaires de la vie religieuses", les valeurs considérées sont alors les valeurs religieuses.

⁴R. SUE, op. cit., pp. 46-65.

ce dernier⁵. En effet, il apparaît non seulement composé de "temporalités" irréductibles les unes aux autres⁶, tels que le temps de travail, le temps familial, le temps biologique... mais aussi de représentations différentes selon les groupes ethniques, les cultures... De telles assertions sont aisément acceptables. Dès lors, nous poserons notre problématique à partir de ce relatif consensus.

La question ne se situe pas selon nous au niveau de la multiplicité et de la diversité du temps mais davantage au niveau de l'universalité de l'existence de représentations, certes plurales et plurielles, du ou des temps. En effet, l'histoire, comme nous le verrons ci-dessous, montre combien les conceptions du temps ont changé au fil des âges et au gré des lieux. Pourtant ce qui nous surprend, ce n'est pas le fait que les représentations du temps soient multiples, mais davantage que l'on retrouve partout la construction d'une image⁷, quelle qu'elle soit. Y aurait-il là un principe universel sur lequel se construirait le particulier?

Cette question laisse entrevoir les prémisses d'une conception du temps qui serait dialectique, entre un «temps-produit» d'activités sociales significatives et un «temps-régulateur» de ces mêmes activités:

"Nous parlons de mesurer le temps comme si le temps était un objet concret

⁵Voir à cet effet, W. GROSSIN, Les temps de la vie quotidienne, Mouton, Paris, 1974; G. GURVITCH, "La multiplicité des temps sociaux", in La vocation actuelle de la sociologie, tome 2, PUF, Paris, 1963, pp. 325-430; D. MERCURE, "Études des temporalités sociales, quelques orientations", Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. xvii, 1979, pp. 263-276; R. SUE, op. cit.

⁶A. WALLEMACQ, "Les temps sociaux, un pléonasme? Exercice de style", in Mercure, D., Wallemacq, A. (éds), Les temps sociaux, De Boeck, Bruxelles, 1988, p. 230.

⁷Remarquons ici que les termes utilisés dans notre exposé devancent notre argumentation. En effet, à plusieurs reprises déjà nous avons eu recours à un langage imagé, ce qui en quelque sorte atteste de l'abstraction du temps puisque seule la métaphore semble capable d'en rendre compte.

attendant qu'on le mesure; mais en fait nous créons le temps en créant des intervalles dans la vie sociale"⁸.

Ainsi, le temps consisterait en une réalité socialement construite à partir de la relation que l'individu entretiendrait avec son environnement. Ce temps-produit de l'être humain et de la culture dans laquelle il est situé, vient, de manière concomitante, scander et rythmer sa vie, constituant une composante non négligeable de l'ordre social que ce dernier a été amené à produire⁹:

"Le temps serait en quelque sorte un principe d'ordre que se donne la culture par lequel le réel est constitué comme une réalité de sens ou, pour le dire dans un autre vocabulaire, par lequel une culture, d'un chaos, se fabrique un cosmos"¹⁰.

Avec le temps et la mesure du temps, l'être humain se crée des catégories avec lesquelles il découpe le réel. Que ce découpage se fasse à partir de repères naturels tels que le jour et la nuit, l'hiver et l'été... ou de repères artificiels, tels que les heures, les minutes et les secondes, l'objectif reste le même et consiste en l'élaboration d'une structure temporelle qui nous permet d'organiser et d'appréhender collectivement la réalité. Un exemple éloquent, sur lequel nous reviendrons plus en détails ci-dessous, est celui de nos sociétés modernes qui, depuis l'industrialisation, se caractérisent par une mécanisation accrue de la représentation du temps dont le symbole en est la montre:

"L'horloge et le calendrier assurent en effet que je suis un homme «de mon temps».
C'est seulement à l'intérieur de cette structure temporelle que la vie quotidienne

⁸E.R. LEACH, *Critique de l'anthropologie*, PUF, Paris, 1968, p. 228.

⁹Voir à cet effet P. BERGER, T. LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1986. Dans cet ouvrage les auteurs démontrent comment l'être humain, de par une nécessité de s'extérioriser, se construit un ordre social stable.

¹⁰A. WALLEMACQ, op. cit., p. 232.

garde, à mes yeux, son accent de réalité”¹¹.

Le temps, produit et régulateur des activités sociales, comptant parmi les facteurs de production de l'ordre social, est appréhendé comme un donné extérieur, comme “une facticité étrange, un «opus alienum» sur lequel l'homme ne possède aucun pouvoir de contrôle plutôt que comme un «opus proprium» de sa propre activité productrice”¹². En d'autres termes, le temps est objectivé, réifié. Ainsi, ce temps mécanique, abstrait, linéaire, propre à nos sociétés modernes, qui quadrille et obsède notre vie quotidienne, n'est rien d'autre qu'une production humaine, production qui néanmoins confère à la réalité un sens que les individus partagent. Sue soutient à cet effet:

“Nous nous servons quotidiennement du temps, il est l'instrument indispensable à notre communication, à nos rencontres, c'est le lieu par excellence et nous avons fini par croire qu'il existait de manière objective. La preuve du temps c'est qu'on le mesure. En objectivant cette mesure, en la rendant universelle, nous avons doté le temps d'une réalité objective. Cette objectivité n'est qu'une fiction comme le prouve sa mesure qui n'est qu'une simple convention”¹³.

Ainsi, le temps serait le résultat de conventions successives. Il suffit de se tourner vers l'histoire afin de comprendre cette affirmation. En effet, l'avènement de l'industrie a modifié les représentations du temps en substituant à un “temps de là peu près” et aux repères naturels et religieux, un temps précis, mécanique, abstrait. Ce regard sur l'histoire des représentations du temps est l'objet de notre deuxième point d'analyse.

¹¹P. BERGER, T. LUCKMANN, op. cit., p. 43.

¹²Ibid., pp. 123-124.

¹³R. SUE, op. cit., p. 18.

1.2. Pour une histoire des représentations du temps

Avant d'entamer une réflexion sur l'évolution des représentations du temps au fil des âges, il nous est apparu opportun de mettre en garde le lecteur sur la portée de cette dernière. En effet, comme nous l'avons signalé ci-dessus, depuis quelques décennies, l'usage du concept de temps en sociologie ne paraît revêtir que sa forme plurielle, l'heure étant celle des "temps sociaux". Toute tentative de classification serait dès lors vaine et réductrice, ce qui ne fait qu'accentuer le caractère insaisissable de cette notion dont on ne peut parler de manière absolue, universelle et unitaire. Néanmoins, nous pouvons grossièrement distinguer deux images qui reviennent de manière récurrente: le cercle des sociétés traditionnelles, primitives, lié au mythe de l'éternel retour et orienté vers le passé et la ligne de nos sociétés industrielles, modernes, liée au progrès et orientée vers l'avenir. Dans le cadre de cette section, nous parcourrons de manière exhaustive cette évolution intervenue au niveau des représentations du temps, tout en conservant à l'esprit sa relativité et son caractère "eurocentriste".

Les sociétés primitives se caractérisent par une conception circulaire, cyclique axée sur le rythme annuel des saisons et de ce fait réversible du temps au sein de laquelle le rapport entre le temps sacré et le temps profane apparaît déterminant¹⁴. En effet, le premier apparaît comme le principe organisateur de la durée, étant donné que celle-ci est considérée comme l'intervalle séparant deux temps sacrés qui consistent en l'actualisation du même à savoir l'histoire originaire et ce, par

¹⁴Voir à cet effet D. MERCURE, op. cit.; A. CIORANESCU, "La forme du temps", Diogenes, 149, 1990, pp. 3-22; R. SUE, op. cit.

l'entremise de fêtes, célébrations...

"Ce temps traduit et organise un certain ordre social et une certaine production de la société fondés sur le respect des prescriptions des dieux et des grands ancêtres avec lesquels on communique périodiquement en célébrant le retour aux origines. Le temps tourne sur lui-même à l'image des astres"¹⁵.

Cet éternel retour au même consacre une conception du temps sans cesse orientée vers le passé.

La religion monothéiste va entériner une profonde modification dans la manière de se représenter le temps. En effet, bien que celle-ci maintienne le recours à un calendrier fondé sur la répétition, on entrevoit l'esquisse de l'assignation à la temporalité de deux notions fondamentales pour notre conception moderne du temps, celles du commencement et de la fin. Comme le souligne Sue, on est encore loin de la représentation linéaire du temps, eu égard au fait que "la fin est encore conçue comme un *ab initio*"¹⁶, néanmoins l'idée d'un temps finalisé, objet de spéculation se dessine derrière une remise en question progressive de l'idée de répétition, concomitante à l'apparition d'un capitalisme marchand:

"Cette perte de pouvoir par l'Église, cette prise relative de pouvoir par le marchand, va bientôt se manifester symboliquement par la lutte opposant l'horloge à la cloche. L'horloge devient le nouveau "donneur de temps", le nouveau régulateur de la vie sociale, elle impose son ordre mécanique et sa rationalité. Le calcul sur le temps devient une source essentielle de la rentabilité et de la production de la richesse. En conséquence il doit être mesuré de manière

¹⁵R. SUE, op. cit., p. 152.

¹⁶Tbid., p. 153.

précise à l'instar de la monnaie avec laquelle il est désormais lié"¹⁷.

Alors que les sociétés primitives se caractérisent, comme nous l'avons souligné, par la domination d'un temps sacré, les sociétés moyenâgeuses, seront le lieu du monopole d'un temps théologique. Ce dernier va progressivement se laïciser avec l'avènement du capitalisme marchand pour céder définitivement sa place, lors de l'industrialisation, à un temps "téléologique", le temps de travail. C'est ici que se joue le passage d'une représentation cyclique du temps orienté vers le passé à une représentation linéaire de ce dernier orienté vers l'avenir.

R. Sue souligne à cet effet:

"Selon la doctrine même de Taylor, le temps est lui-même considéré sous un angle technique; traité comme un objet technique, le temps est donc susceptible d'être parfaitement organisé, rationalisé et mis en équation selon la règle du "one best way". Le temps technique est l'essence même du système technicien, la technique des techniques peut-on dire, car il est la structure, le cadre même de l'organisation des différentes techniques qui concourent à la production. Mais, simultanément, il est présenté comme le produit, comme le résultat évident et inévitable du fonctionnement des nouvelles techniques de production et du machinisme"¹⁸.

La représentation du temps apparaît d'une part, comme la résultante des avancées technologiques et d'autre part, comme la condition nécessaire à l'avancée technologique. Ainsi, à l'ère des machines et de l'usine va correspondre un temps mécanique, lui-même mesuré, programmé par une machine, l'horloge. Cet instrument de mesure va peu à peu remplacer le phénomène lui-même, opérant une

¹⁷Ibid., pp. 158-159.

¹⁸Ibid., p.70.

rupture importante dans la signification même de ce dernier. En effet, alors qu'avant l'industrialisation le travail ou l'activité était la mesure du temps, qu'à ce titre on qualifie de qualitatif, le temps devient maintenant la mesure du travail et, par extension au delà des portes de l'usine, la mesure de toute chose. Ainsi à un temps qualitatif et imprécis, on a substitué un temps quantitatif, abstrait, divisible et soumis aux lois de la productivité. Dès lors, au même titre que l'argent auquel son destin semble être désormais lié, le temps devient un objet de calcul, il peut être dépensé, gaspillé ou rentabilisé, en d'autres termes, il devient en lui-même une valeur qu'il s'agit de rentabiliser et qui, par ailleurs, est souvent rare et chère:

"Le temps est devenu une marchandise déterminante dans la circulation universelle des marchandises et une valeur à la fois matérielle et spirituelle, c'est-à-dire qu'il est au fondement de l'économie et de l'idéologie du *Time is Money*, du taylorisme et de la chasse au temps mort, du chronométrage et de l'étude des temps et mouvements"¹⁹.

Le temps des sociétés modernes, vient donc s'imposer comme la mesure abstraite et la valeur universelle de toute chose, se situant de la sorte au principe même de la régulation sociale, la montre symbolisant le perpétuel rappel à l'ordre, celui du temps synonyme de rentabilité. Dès lors que l'on se place dans une telle logique, on comprend aisément l'aversion que peut susciter l'oisiveté²⁰, symbole du vice, du refus de l'adhésion à l'idéologie de la productivité par le gaspillage de son temps et donc, du refus de la soumission à l'ordre établi.

¹⁹M. DEBOUZY, "Aspects du temps industriel aux États-Unis au début du XIXe siècle", Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. LXVII, 1979, p. 198.

²⁰Notons que le terme même d'oisiveté, dans son acception courante, est marqué d'une connotation largement péjorative.

Le temps industriel est un temps linéaire auquel est assigné un début et une fin. Il est orienté vers l'avenir et régi par l'idéologie du progrès. Cette dernière donne un sens au temps qui en est la réalisation, et justifie le sacrifice du présent au profit "des lendemains qui chantent":

"Dans la représentation moderne du temps, celui-ci est non seulement un perpétuel devenir tourné vers l'avenir, mais cet avenir est conçu positivement comme la réalisation d'un progrès"²¹.

Si cette représentation moderne du temps a trouvé sa source au sein de l'usine, permettant l'asservissement des ouvriers à un temps artificiel, contraignant et normalisateur, elle s'est rapidement déployée dans le corps social tout entier et reste de vigueur encore aujourd'hui.

Soulignons néanmoins que certains auteurs, tels que Mercure, Pronovost et Sue, décèlent à l'endroit du temps et de sa représentation moderne une crise qui serait aussi celle de la modernité. En effet, l'heure est à la désillusion et à la remise en question du projet moderne quant à sa promesse de progrès. L'avenir, aujourd'hui synonyme d'incertitude, serait au terme de son règne, laissant ainsi au présent le bénéfice de la valorisation. Roger Sue interprète cette tendance, entérinée par les luttes ouvrières au début du siècle dont le temps en était l'enjeu, par la substitution progressive d'un temps post-moderne axé sur le temps libre à un temps moderne axé sur le temps de travail. Il nous est apparu opportun de signaler cette interprétation récente concernant l'évolution des représentations du temps. Cependant, cette dernière s'insère dans le contexte d'un débat qui dépasse largement la question du temps et dans lequel nous ne nous aventurerons pas.

²¹R. SUE, op. cit., p. 93.

1.3. A propos du vécu du temps

Depuis le début de notre exposé, nous avons focalisé notre attention sur les représentations, les objectivations du temps qui serait à la fois institué et instituant. En effet, il serait considéré aujourd'hui comme 'un système de contraintes objectives, pliant et conditionnant les activités sociales aux lois d'une durée abstraite, normative et conventionnelle alors qu'il n'en est que l'émanation'²². Ce faisant, nous avons passé sous silence une dimension importante de notre problématique, celle du vécu du temps.

Dans nos sociétés modernes, bien que le temps impose sa loi chronométrique à toute activité de manière totalitaire et contraignante, il n'en reste pas moins que chaque personne entretient un rapport personnel avec celui-ci en l'organisant, le gérant et le répartissant. Cette maîtrise que l'individu conserve sur l'emploi du temps est en quelque sorte constitutive de son identité, puisque, liée à la maîtrise des mouvements et de l'espace, elle lui donne la conscience de son existence. En effet, la question de l'identité se pose, selon nous, à partir du moment où le temps et l'espace sont l'objet de mouvements mais aussi de choix. Les relations qu'entretiennent le temps, l'espace et les mouvements sont dès lors cruciales. Notons d'ailleurs que la mesure du temps s'exprime le plus souvent en terme de mouvement: que ce soit par le biais du clepsydre, du cadran solaire, du sablier ou encore de la montre, il s'agit toujours de la mesure du mouvement, que ce soit celui de l'eau, d'une ombre, d'un grain de sable ou d'une aiguille. Dès lors, nous ne pourrions aborder la question du temps en prison sans prendre en considération par la même occasion les mouvements et l'espace.

²²Ibid., p. 292.

L'appréciation subjective du temps, résultant du rapport singulier que la personne entretient avec ce dernier, est relative. Comme le souligne Pucelle, "la durée des consciences n'est pas le temps des horloges"²³, ce qui revient à remettre en question l'homogénéité du temps objectif dans son appréciation subjective. En effet, une heure de travail n'équivaut pas à une heure de loisir, de même qu'une heure de prison ne correspond pas à une heure de vie libre. Le temps vécu se distingue donc du temps institué et instituant, dans la mesure où il est sans bornes, sans repères. Il redevient en quelque sorte un temps qualitatif qui, loin de donner la mesure de l'activité, se laisse mesurer, apprécier par celle-ci.

Ainsi, si le temps apparaît comme la mesure extérieure de toute chose, tel qu'il est vécu, il se caractérise par un rapport singulier à la catégorie, constitutif de l'identité, et par une relativité de son appréciation qui consacre le pôle qualitatif de ce temps quantitatif.

SECTION 2: Pour une approche du temps carcéral

Depuis sa création, la prison n'a cessé de faire couler de l'encre et de susciter l'intérêt des chercheurs, que ce soit pour la défendre, la critiquer ou encore simplement la décrire. La littérature afférente est dès lors abondante à ce sujet. Certains en arrivent même à penser que tout a été dit, ressassé sur la question, considérant la figure de proue de nos systèmes pénaux comme un objet dont on aurait percé les secrets. Cependant, force est de constater que la dimension temporelle de

²³G. PUCELLE, Le temps, Presses universitaires de France, Paris, 1972, p. 7.

l'enfermement n'a pas profité de cet engouement général, ayant été, pour ainsi dire, laissée pour compte par la recherche. Le caractère évident de la question, la peine de prison, elle-même, s'exprimant en terme de temps, joue probablement un rôle déterminant dans ce passage sous silence.

Soulignons toutefois que le thème du temps n'est pas totalement ignoré. En effet, si nous n'avons recensé que peu d'ouvrages²⁴ traitant directement du temps en situation d'incarcération, la plupart des documents consultés y font tout de même référence mais, d'une manière telle, que celui-ci ne dépasse pas son statut d'évidence, de déjà là sur lequel on ne se questionne pas. Dès lors, il s'agira dans cette section de poser de manière théorique la question du temps au sein de l'institution pénitentiaire.

2.1. Temps et peine de prison

La prison en tant que peine principale a vu le jour au 19^{ème} siècle, devenant alors l'instrument privilégié et quasiment exclusif du droit de punir de nos sociétés modernes. Elle s'inscrit dès lors dans le cadre d'une mutation importante de la société au sein de laquelle elle trouve sa raison d'être et sa signification: l'industrialisation. De nombreux ouvrages traitant de l'incarcération et de son histoire²⁵, se sont arrêtés sur la question de l'analogie qui pouvait exister entre l'usine et la prison. C'est dans cette lignée que Pavarini affirme ceci:

²⁴Voir S. COHEN, L. TAYLOR, Psychological survival, the experience of long term imprisonment, Penguin Books, New York, 1981, pp. 96-121; D.J. ROTHMAN, "Doing time: days, months and years in the criminal justice", in Groos, H., Von Hirsh, A. (éds.), Sentencing, Oxford University Press, New York, 1981, pp. 374-385.

²⁵Voir notamment G. RUSCHE, O. KIRCHHEIMER, Punishment and social structure, Russel & Russel, New York, 1939.

“The first historic instances of prisons were modelled (as far as their internal structure was concerned) on the factory. (...) From this point we can see the real dimensions of the «penitentiary invention»: a prison as a machine capable of transforming, after close observation of the deviant phenomenon (prison as a place specifically reserved for the observations of criminals), the violent, the troublesome and impulsive criminal (real subject) into a disciplined subject, into a mechanical subject (...) the production of subject for industrial society. In other words, the production of *proletarians* by the enforced training of prisoners in factory discipline”²⁶.

Dans la première section de ce chapitre, nous avons constaté que la représentation qui caractérise nos sociétés industrielles et modernes est celle d'un temps qui, non seulement, mesure les échanges et les activités, mais en constitue la valeur. Dans un tel contexte de valorisation du temps, le recours à la peine de prison qui, elle aussi, s'exprime en ces termes, n'est pas étonnant. En effet, si le temps acquiert, à cette époque, le statut de mesure et de valeur de toute chose, la punition n'en sera pas épargnée, le temps devenant l'opérateur de la sanction, la mutilation des corps étant à présent temporelle. Au même titre que la rémunération du travail, la peine sera comptabilisée à partir du nombre d'heures, de mois, d'années prestés au sein de l'établissement. Foucault dira à cet égard:

“La prison est «naturelle» comme est «naturel» dans notre société l'usage du temps pour mesurer les échanges”²⁷.

Dans l'ordre établi, le temps est conçu comme une «chose en soi» qui, régie par les lois de la productivité, se doit d'être rentabilisée par les individus. C'est à ce titre que l'on retrouve dans le

²⁶D. MELOSSI, M., PAVARINI, The prison and the factory. Origins of the Penitentiary System. Barnes and Noble Books, Totawa, 1981, p. 144.

²⁷M. FOUCAULT, Surveiller et punir. Naissance de la prison, Gallimard, Paris, 1975, p. 269.

langage courant des expressions telles que “le temps c’est de l’argent”, “ne perds pas ton temps” ou encore “rentabilise, maximise, utilise ton temps”. Le temps apparaît donc comme un outil dont il faut se servir le plus adroitement possible pour arriver à une fin: le progrès, la richesse, la connaissance... Dès lors, un mauvais usage du temps devra être sanctionné, puisqu’il consiste en la transgression des normes de productivité consacrées par l’ordre établi.

La condamnation à une peine de prison enlèvera à l’individu la maîtrise de son temps, lui prescrivant ainsi du temps carcéral. Comme le signalent Cohen et Taylor:

“Their own time has been abstracted by the courts like a monetary fine and in its place they have been given prison time. This is no longer a resource but a controller. It has to be served rather than used”²⁸.

Une fois que l’espace se ferme le rapport au temps paraît dès lors s’inverser. En effet, l’individu perd “la chose” et la maîtrise de la “chose”, le temps devenant alors une “fin en soi”: il s’agit de “faire du temps” et non plus de l’utiliser, comme l’atteste la sentence qui s’exprime en ces termes.

Ce temps prescrit s’inscrit, lui aussi, dans cette idéologie de la productivité puisque son objectif de “dressage” et de “normalisation” des individus consiste à produire des individus capables d’un “bon” usage du temps. Il s’agit dès lors d’une discipline du temps par le temps qui laisse entrevoir à l’endroit de ce dernier la présence d’une dégénérescence. En effet, à l’intérieur de la prison, le temps institué qui est minutieusement quadrillé, comme nous le verrons ci-dessous, vient contrôler, mesurer non

²⁸S. COHEN, L. TAYLOR, op. cit., p. 99.

plus le social mais le temps lui-même.

2.2. Temps contrôlé et temps contrôlant

Le temps, nous l'avons vu, est une production humaine (temps-institué) qui contribue à l'instauration et au maintien de l'ordre social (temps instituant). Ce caractère du temps, on le retrouve évidemment au sein du carcéral, qui, pour reprendre les termes de Castel, en tant qu'institution totale, "est à la fois un modèle réduit, une épure et une caricature de la société globale"²⁹. En effet, alors que dans la société civile, le monopole de la temporalité revient au temps industriel, ce même temps mécanique envahit le pénitencier. Toutefois, ce dernier comptant parmi les institutions totales³⁰, ne fait souvent que porter à leur paroxysme certains éléments présents dans la société, en ce compris le temps. Pollak souligne à cet effet:

"Toute expérience extrême est révélatrice des constituants et des conditions de l'expérience «normale», dont le caractère familier fait écran à l'analyse"³¹.

Comme le montre R. Sue:

"Le développement des ateliers, des manufactures, des entreprises minières,... enferment le travail et le travailleur dans un lieu clos qui permet d'exercer un

²⁹R., CASTEL, présentation d'Asiles, Ed. de Minuit, Paris, 1968, p. 30.

³⁰Voir à cet égard, E. GOFFMAN, Asiles, études sur les conditions sociales des malades mentaux, Ed. de Minuit, Paris, 1968.

³¹M. POLLAK, L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale, Ed. Métailié, Paris, 1990, p. 10.

contrôle précis et rigoureux du temps"³².

L'industrie s'approprie le temps de l'ouvrier, lui imposant un temps artificiel sur lequel cette dernière possède une emprise quasi-totalitaire. En effet, ce temps est à la fois "clôturé, quadrillé, fonctionnalisé et hiérarchisé"³³. Cette manière de concevoir et de réguler le temps, n'est pourtant pas le propre de l'usine. Elle fait partie des modalités d'un pouvoir que Foucault a qualifié de «disciplinaire» qui "s'exerce selon une codification qui quadrille au plus près le temps, l'espace, les mouvements"³⁴ et que l'on retrouve dans la prison comme dans d'autres institutions:

"La croissance d'une économie capitaliste a appelé la modalité spécifique du pouvoir disciplinaire, dont les formules générales, les procédés de soumission des forces et des corps, l'«anatomie politique» en un mot peuvent être mis en oeuvre à travers des régimes politiques, des appareils ou des institutions très divers"³⁵.

Le temps est, d'une part, l'objet d'une appropriation et d'un contrôle minutieux de la part de l'institution - temps institué, contrôlé- et, d'autre part, il permet grâce au quadrillage concomitant de l'espace et des mouvements, l'assujettissement des individus au modèle prescrit - temps instituant, contrôlant. Dès lors, le temps consiste en un des "aspects de l'existence des prisonniers susceptible d'être réglementé et contrôlé"³⁶ et auxquels l'institution retire la maîtrise, réduisant ainsi de manière

³²R. SUE, op. cit., p. 165.

³³J.P. GAUDEMAR, La mobilisation générale, édition du Champ Urbain, Paris, 1979, p. 183.

³⁴M. FOUCAULT, op. cit., p. 161.

³⁵Ibid., p. 258.

³⁶T. HATTEM, "Vivre avec ses peines. Les fondements et les enjeux du contrôle et la résistance saisis à travers l'expérience des femmes condamnées à l'emprisonnement à perpétuité", Déviance et Société, vol. 15, no 2, 1991, p. 141.

drastique leur champ d'autonomie. Kampfner souligne à cet effet:

"Being in prison means that someone else has control over your mealttime, foodtime, bedtime and recreationtime"³⁷.

Cet ordre temporel institutionnel permet qu'un contrôle permanent et minutieux s'effectue sur les détenus, de même qu'il participe au processus de normalisation que s'est attribué le pénitencier et qui "consiste à produire des individus soumis et dociles"³⁸. Il s'agit bien ici, comme le soulignait Foucault, d'un dressage des corps³⁹:

"Cette entreprise de normalisation, au sens propre, prend appui sur un contrôle étroit et constant des activités des membres de l'institution, qui suppose à son tour un quadrillage rigoureux de l'espace où elles se déroulent, une gestion précise du temps où elles se succèdent. La codification spatiale et temporelle prolonge et complète ainsi la codification des conduites en les inscrivant immuablement dans les coordonnées de l'espace-temps institutionnel. Un «agencement rigoureux des places, des occupations, des emplois du temps...», qui tisse la vie quotidienne...d'un réseau de règles immuables»(43): telle est l'apparence, mais aussi l'essence de l'institution totalitaire; car l'emprise totale sur les gestes, les actes, les attitudes, l'emprise sur le corps, en somme, ne se conçoit pas sans une emprise simultanée sur l'espace et sur le temps, qui dépossède encore un peu plus l'individu de la faculté de se mouvoir à son gré"⁴⁰.

Ainsi, le temps apparaît non seulement comme un élément de l'ordre institutionnel, mais aussi comme

³⁷J. KAMPFNER, "Coming to terms with existential death: an analysis of women's adaptation to life in prison", *Social Justice*, vol. 17, no 2, 1990, p. 115.

³⁸D. LOSCHAK, "Droit et non droit dans les institutions totalitaires. Le droit à l'épreuve du totalitarisme", in CURAPP, *L'institution*, PUF, Paris, 1981, p. 131.

³⁹M. FOUCAULT, op. cit.

⁴⁰Ibid, p. 144.

un facteur d'assujettissement de l'individu à ce même ordre. A l'image de la société, le temps carcéral constitue un instrument de contrôle puissant sur les individus qui, s'inscrivant dans un objectif de disciplinarité, devient une fin en soi. Comme le souligne R. Castel:

"L'institution représente une sorte de figure monstrueuse d'inhumanité qui identifie l'homme au projet unilatéral qu'elle s'emploie à faire triompher par tous les moyens"⁴¹.

Néanmoins, l'individu entretient un rapport personnel avec cette appropriation, imposition et codification du temps, dans lequel va se jouer le maintien d'une identité, dans la lutte contre l'institutionnalisation et l'aliénation sociale qu'elle engendre⁴². En effet, comme le soutient M. Pollak:

"D'ordinaire, le sens commun enlève à chacun de nous le souci existentiel de son identité. Ayant appris à anticiper les situations et les réactions de ceux que nous rencontrons dans notre vie quotidienne, nous développons un comportement conforme aux attentes des autres dans des situations extrêmement variables. (...) La maîtrise du jeu social et la compréhension réciproque évacuent tout questionnement sur sa propre identité, questionnement que provoque par contre, le fait de se trouver dans une situation imprévisible, étrange, à laquelle on n'a pas été préparé. L'identité ne devient une préoccupation et, indirectement, un objet d'analyse que là où elle ne va plus de soi, lorsque le sens commun n'est plus donné d'avance et que des acteurs en place n'arrivent plus à s'accorder sur la signification de la situation et des rôles qu'ils sont sensés y tenir"⁴³.

Dès lors, la volonté de garder une certaine emprise sur son existence, permettant de se distancer du modèle prescrit, s'actualiserait par des stratégies ou des résistances permettant une réappropriation

⁴¹R. CASTEL, et al., "Institutions totalitaires et configurations ponctuelles" in Le parler frais D'Erving Goffman, Colloque de Cerisy, Éd. de Minuit, Paris, 1989, p. 38.

⁴²R. CASTEL, présentation d'Asiles, op. cit.

⁴³M. POLLAK, op. cit., p. 10.

partielle du temps, des mouvements et de l'espace. Celles-ci feraient parties des adaptations secondaires décrites par Goffman dans lesquelles "le reclus voit qu'il est encore son propre maître et qu'il dispose d'un certain pouvoir sur son milieu"⁴⁴.

Bien qu'il nous soit difficile d'élaborer une réflexion à ce propos, étant donné qu'il s'agit ici d'un aspect essentiellement vécu du temps, retenons cette intuition pour notre analyse de données, et notons que l'individu entretient un rapport personnel avec la structure temporelle à laquelle l'institution carcérale impose un assujettissement. Ce rapport peut être l'enjeu de la survie d'une identité, et il s'agit de l'approcher afin d'en percevoir le sens conféré par les individus directement concernés.

⁴⁴E. GOFFMAN, *op. cit.*, p. 99.

CHAPITRE II

Approche empirique, technique d'observation et analyse du matériau

Il s'agira dans ce second chapitre de rendre compte de la démarche empirique que nous avons suivie afin de mener à terme notre recherche. Dès lors, dans un premier temps, nous présenterons l'approche empirique et la technique d'observation adoptées ainsi que leur adéquation à notre objet d'étude; ensuite, nous aborderons la question de l'échantillonnage et décrirons de manière exhaustive le déroulement des entretiens; enfin, nous expliciterons l'analyse faite à partir du matériau recueilli.

SECTION 1: Approche empirique et technique d'observation

1.1. Approche empirique qualitative de type biographique

Alors que nous avons décrit l'objet d'étude et que nous en avons posé les assises théoriques, il s'agissait de choisir la méthode et la technique d'observation qui allait nous permettre d'examiner, de construire cet objet. En effet, le choix de la méthode et de la technique ne s'est pas fait dans le vide, mais il s'accordait avec la problématique élaborée au préalable. La manière dont nous avons posé notre objet d'étude allait guider le choix de la méthode, de la technique et de l'analyse du matériau. Pirès souligne à cet effet:

“Le souci de précision chez le chercheur implique donc la reconnaissance que

celle-ci doit s'adapter aux (dimensions des) objets à construire, à observer"⁴⁵.

Dès lors, l'approche empirique qui s'accordait à la manière dont nous avons posé la problématique de la recherche était une approche qualitative de type biographique. Selon Pirès, l'approche qualitative désigne:

“(...) les recherches empiriques faisant usage de techniques qualitatives - notamment des entretiens en profondeur et/ou des différentes formes d'observation (observation participante, etc.) - et effectuant une analyse qualitative du matériel”⁴⁶.

Parmi les différents types d'approches qualitatives, nous avons opté pour le type biographique, centré sur l'expérience vécue de 6 femmes incarcérées et de 2 membres du personnel d'un établissement pénitentiaire.

Il s'agit dès à présent de poser la question du pourquoi un tel choix. Plusieurs raisons, inhérentes à l'objet de recherche, ont guidé ce choix et peuvent être invoquées ici. D'abord, comme nous l'avons signalé plus tôt, notre objet d'étude n'est pas un lieu où prolifèrent des recherches tant sur le plan théorique, qu'empirique. Alors que le temps et la prison constituent l'un et l'autre pris séparément des objets de prédilection et ce, depuis des années, le fait de les concevoir conjointement et d'en faire un objet de recherche à part entière qui consiste à examiner le temps dans un établissement carcéral n'a donné lieu qu'à très peu de recherches. Dès lors, l'état de nos connaissances sur la question

⁴⁵A. PIRES, “Deux thèses erronées sur les lettres et les chiffres”, Cahiers de recherche sociologique, vol 5, no 2, 1987, p.95.

⁴⁶A. PIRES, “La méthode qualitative en Amérique du Nord: un débat manqué (1918-1969)”, Sociologie et Sociétés, vol. XIV, no 1, 1982, p. 15.

nécessitait le recours à une méthode souple⁴⁷ qui nous permettait de rester le plus ouvert possible à la réalité sociale, ce que permet la méthode qualitative de type biographique. La dimension temporelle de l'incarcération étant une zone grise, mal connue, il nous a semblé nécessaire d'adopter à l'égard de notre objet d'étude une attitude d'exploration et de compréhension qui nous permettrait de découvrir certains éléments explicatifs. Dès lors si nous qualifions notre recherche d'exploratoire, nous gardons le lecteur de tomber dans le piège qui consiste à "intérieuriser la signification *positiviste* du terme «exploratoire»"⁴⁸, et qui considère la recherche qualitative exploratoire comme le préalable d'une recherche quantitative. Si l'attitude exploratoire caractérise notre recherche qualitative, l'objet nécessitant de préconiser une méthode qui favorise la "découverte", elle n'en reste pas moins principale.

D'autre part, au sein de l'approche qualitative nous avons choisi le type biographique pour la place qu'il confère à l'enquêté. En effet, celui-ci se voit accorder le statut d'informateur:

"On cherche ici une forme de connaissance qui est directement rattachée à une expérience vécue par une ou plusieurs personnes. Elle peut alors se distinguer de certaines recherches qualitatives portant exclusivement sur les représentations sociales"⁴⁹.

Cette approche correspond aux objectifs de notre recherche. En effet, alors que nos connaissances

⁴⁷A. PIRES, P. LANDREVILLE, V. BLANKEVOORT, "Système pénal et trajectoire sociale", Déviance et Société, vol.5, no 4, 1981, p.322.

⁴⁸A. PIRES, "La méthode qualitative en Amérique du Nord: un débat manqué (1918-1960)", op. cit., p.20.

⁴⁹A. PIRES, Stigmate pénal et trajectoire sociale, (Chapitre 3: la méthodologie, une approche biographique), thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Ecole de criminologie, 1983, p.77.

sur la problématique posée étaient lacunaires, la meilleure voie pour l'explorer consistait à aller chercher l'information là où elle se trouvait, à savoir chez les personnes qui la détiennent de par leur expérience vécue. En ce sens, comme l'affirme Bertaux, "l'expérience humaine est porteuse de savoir sociologique"⁵⁰.

En outre, le matériel recueilli nous permettait d'accéder à la représentation que nous nous étions faite du temps⁵¹ et qui consiste en un entrelacement de ses pôles subjectif (rapport au temps objectif) et objectif (dialectique entre un temps à la fois institué et instituant), puisqu'au travers des discours sont à la fois présents et indissociables l'objectif et le subjectif. Cela nous permet de détenir des informations sur le vécu du temps en situation d'incarcération et donc sur le rapport que l'individu entretient avec le temps, mais aussi sur le fonctionnement de l'institution par la régulation qui en est faite et la fonction qu'elle y joue, car, comme le souligne Houle, "«les faits sociaux sont pourvus de sens», l'objet socio-structurel est déjà construit dans les faits racontés"⁵². En effet, l'individu est un acteur social situé, il est donc porteur des structures sociales dans lesquelles il est situé, son discours en sera empreint. Soulignons encore qu'à un objet qui se caractérise par la médiatisation de l'homme, devait correspondre une méthode qui permette de prendre en considération cette dimension.

⁵⁰D. BERTAUX, "L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités", Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXIX, 1980, p.220.

⁵¹Voir chapitre 1.

⁵²G. HOULE, "Histoires et récits de vie: la redécouverte obligée du sens commun", in D. DESMARAIS, P. GRELL (éds), Les récits de vie. Théorie, méthode et trajectoires types, Ed. Saint Martin, Montréal, 1986, p. 43.

1.2. Technique d'observation: l'entretien non directif

Ceci étant, la technique d'observation devant, elle aussi, s'accorder aux mêmes dimensions et caractéristiques de notre objet, nous avons opté pour l'entretien non directif. Le choix d'une attitude exploratoire nécessite une technique d'entretien qui soit la plus ouverte à l'information et à la découverte, la plus souple possible:

"Finalement le choix de l'entretien libre comme méthode est lié de façon directe à la connaissance antérieure que l'on a de la situation que l'on veut analyser (...) Cette constatation renvoie bien aux études de type exploratoire, ou éventuellement de type approfondissement dans la mesure où on estime incomplète son information sur un sujet (...)"⁵³.

L'entretien non directif permet cette attitude d'exploration étant donné que le problème n'est pas circonscrit d'avance par des questions, au contraire, il donne à l'enquêté le statut d'informateur:

"(...) Dans l'entretien non directif, on cherche à faire assumer par la personne interviewée le rôle d'exploration habituellement détenu par l'enquêteur; ce dernier ne joue plus qu'un rôle de facilitation et de soutien. On part de l'idée que la personne interrogée est la plus apte à explorer le champ du problème qui lui est posé"⁵⁴.

"(...) Le chercheur écoute parce qu'il ne sait pas, l'informateur parle parce qu'il sait mieux que quiconque ce dont il parle"⁵⁵.

⁵³R. GHIGLIONE, B. MATALON, Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques, (Chapitre 3: "Comment interroger? Les entretiens"), Ed. A. Colin, Paris, 1978, p. 78.

⁵⁴G. MICHELAT, "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie", Revue française de Sociologie, vol. XVI, 1975, p.229.

⁵⁵P. GRELL, "Une méthodologie pour dépasser les réalités partielles", in D. DESMARAIS, P. GRELL (eds), Les récits de vie. Théorie. Méthode et trajectoires types, Ed. Saint-Martin, Montréal, 1986, p. 170.

Ce statut d'informateur que se voit octroyer l'enquêté suppose qu'il prenne le contrôle de l'entretien et donc joue un rôle actif dans le déroulement de celui-ci, en exprimant librement la relation qu'il entretient avec la thématique posée, ainsi que ce qu'il juge opportun de transmettre.

"L'entretien biographique comporte la particularité suivante: il doit permettre le déplacement du centre de gravité (de l'entretien) de l'interviewer à l'interviewé. C'est en effet, à partir du moment où l'informatrice s'approprie, pour ainsi dire, le déroulement de l'entretien qu'elle construit sa propre logique et tisse son récit. Comme le notait fort justement Bertaux, l'entretien biographique «réussit» dans la mesure où l'informatrice s'approprie les questions générales du chercheurs pour y apporter ses propres réponses personnelles"⁵⁶.

Cependant, comme l'ont souligné de nombreux auteurs, la non directivité est un leurre, nous en étions conscients tout au long de la recherche et y avons prêté attention au cours des entrevues. Nous ne débattons pas de cette question qui dépasse largement le cadre de ce travail. D'autant plus que la non directivité "pure" risquait de nous conduire à un égarement des discours, eu égard aux caractères abstrait, construit et objectivé du temps⁵⁷. De plus, la représentation du temps élaborée au préalable dans le chapitre réservé aux assises théoriques, dégageait les dimensions à la fois instituée et instituant du temps, ce qui imposait la recherche d'informations de type objectif, informations que l'entretien non directif risquait de ne pas fournir. Dès lors, afin de pallier ce risque à la fois d'égarement du discours et de manque d'informations, nous avons élaboré une liste de thèmes qui permettrait de recentrer l'entretien si le besoin s'en faisait sentir. Toutefois le principe de la non directivité a guidé le déroulement des entretiens:

⁵⁶D. DESMARAIS, "Chômage, travail salarié et vie domestique: esquisse d'une trajectoire sociale", in D. DESMARAIS, G. GRELL (éds.), op. cit., p.69.

⁵⁷Voir chapitre 1.

“La construction progressive de l'objet d'enquête implique de «doser» cette non directivité, en sélectionnant au préalable des thèmes à traiter. L'entrevue est semi-directive parce que la grille d'entretien intervient fondamentalement comme aide-mémoire pour l'enquêteur et non comme un outil d'interrogation, parce que l'enquêteur cherche plutôt à susciter des réponses spontanées au lieu de questionner, parce que l'interviewer respecte au maximum la logique et l'ordre de succession des faits de l'interviewé, parce que l'interviewer ne se réserve de questionner que lorsque le sujet se bloque, s'éloigne du thème envisagé ou omet des aspects importants”⁵⁸

L'entretien débutait par une consigne standardisée⁵⁹ ouverte et suffisamment concrète⁶⁰, permettant ainsi à l'enquêtée d'aborder le sujet proposé selon son gré. Nous avons eu recours à la reformulation afin que l'enquêtée approfondisse ses dires ou élabore un thème qui aurait à peine été effleuré. Ce n'est qu'en fin d'entrevue que nous avons recours à notre grille thématique⁶¹ si nécessaire. En effet, bon nombre de ces thèmes avaient été explorés et approfondis au cours de l'entretien. Cependant quand certaines dimensions semblaient manquer, nous présentions l'un ou l'autre de ces derniers. De manière générale, nous avons néanmoins tenté de garder une attitude exploratoire tout au long des entretiens:

“La méthode des récits de vie est fondée sur une combinaison d'exploration et de questionnement, dans le cadre d'un dialogue avec l'informateur; dialogue qui signifie que le chercheur est préparé à recevoir l'inattendu, et, plus encore, que le

⁵⁸F. LIEBERHERR, “L'entretien, un lieu sociologique”, Revue suisse de sociologie, vol. 9, no 2, 1983, p. 400.

⁵⁹Voir annexe 1.

⁶⁰ Nous avons formulé notre consigne de manière à permettre un ancrage dans la réalité quotidienne des femmes. Ceci nous est apparu important car une consigne trop abstraite, à l'image de notre objet, aurait pu provoquer un blocage chez ces dernières dès le début de l'entretien.

⁶¹Voir annexe 2.

cadre d'ensemble lui-même au sein duquel les informations sont recueillies n'est pas déterminé par le chercheur, mais par l'informateur ou l'informatrice, plus exactement par la façon dont il/elle voit sa propre vie. C'est le questionnement du chercheur qui doit s'insérer dans ce cadre et non l'inverse; et il est normal dans ce type d'entretien que l'essentiel soit exprimé sans références à des questions directes"⁶².

SECTION 2: L'échantillonnage et le déroulement des entretiens

2.1. L'échantillon

Il s'agit dès à présent de se poser les questions suivantes: qui et combien. Afin de répondre à la première question, nous avons décidé de diviser notre échantillon en deux groupes. Le premier, l'échantillon principal, est constitué de femmes incarcérées. En effet, comme nous l'avons souligné ci-dessus, il s'agissait d'aller chercher l'information là où elle se trouvait, à savoir chez les personnes qui vivent directement l'expérience de l'incarcération. Le deuxième groupe, l'échantillon satellite, est constitué de membres du personnel. L'intérêt de constituer ce deuxième groupe résidait dans l'éclairage différent qu'il était susceptible d'apporter sur notre problématique de par l'expérience professionnelle au sein d'un établissement pénitentiaire. Nous l'avons qualifié de "satellite" car nous y aurons recours tout au long de l'analyse en complémentarité avec l'échantillon principal.

A la question du nombre, Michelat soutient ceci:

"Dans une enquête qualitative, seul un petit nombre de personnes sont

⁶²P. THOMPSON, "Des récits de vie à l'analyse du changement social", Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXIX, 1980, p. 255.

interrogées. Elles sont choisies en fonction de critères qui n'ont rien de probabilistes et ne constituent en aucune façon un échantillon représentatif au sens statistique. Il est surtout important de choisir des individus les plus divers possibles.(...) L'échantillon est donc constitué à partir de critère de diversification en fonction de variables qui, par hypothèse, sont stratégiques, pour obtenir des exemples de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème de l'étude"⁶³.

Ce critère de diversification dégagé par Michelat a guidé notre démarche eu égard à la question de l'échantillon. En effet, différentes variables, jugées pertinentes par rapport à notre objet d'étude, ont été mises en exergue afin de diversifier au maximum notre échantillon parmi la population détenue qui constitue notre échantillon principal:

- longueur de la peine,
- portion de peine effectuée,
- l'âge,
- le secteur de la prison (plus ou moins contrôlé),
- le fait d'être en instance d'appel,
- le fait d'avoir vécu l'expérience de la libération conditionnelle.

Il est important de noter que nous avons mené nos entrevues dans un même établissement pénitencier, alors qu'au départ nous avions envisagé de les mener dans deux établissements différents. L'un d'eux nous a refusé l'accès pour une raison de non pertinence de notre objet d'étude pour le Service Correctionnel Canadien. Suite à ce refus nous avons décidé de nous limiter à un établissement⁶⁴. Au sein de cet établissement, seconde limite à notre critère de diversification, nous

⁶³G. MICHELAT, "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie", op. cit., p. 236.

⁶⁴Plusieurs raisons peuvent être invoquées ici. D'abord, l'entrée en prison n'est pas une entreprise facile pour quiconque désire y mener une recherche. Les démarches sont longues et lourdes, et le temps qui nous était imparti ne nous permettait plus de réengager une demande dans un établissement où aucune

n'avons pas eu directement accès aux personnes incarcérées. Une fois, le contact pris avec l'établissement, une liste de personnes, parmi la population fédérale, nous a été donnée. C'est suite à ces filtres institutionnels consécutifs que nous avons été à même de constituer notre échantillon⁶⁵ principal de 6 femmes:

-Leila⁶⁶, âgée de 40 ans, divorcée d'un premier mariage, est la mère d'un adolescent. Elle a été condamnée à 8 ans pour homicide involontaire et avait alors purgé 16 mois. Elle était incarcérée dans le secteur semi-ouvert, appelé "condo".

-Dominique, âgée de 44 ans est mariée et mère de plusieurs enfants dont deux en bas âges. Elle a été condamnée à une peine de 15 ans pour trafic de stupéfiants. Elle avait purgé deux ans et était en instance d'appel de culpabilité. Elle séjournait au condo.

-Nina, 26 ans, est célibataire, artiste et universitaire. Elle s'identifie comme étant une marginale, vivant au sein d'une communauté gaie. Condamnée à 7 ans et 6 mois pour trafic de stupéfiant, elle avait alors purgé 3 mois. Elle séjournait dans un secteur plus contrôlé, situé au 4ème niveau d'encadrement.

-Sophie, 33 ans, est mariée et mère de plusieurs enfants. Condamnée pour la deuxième fois pour des faits de mœurs, sa peine est de 3 ans et 9 mois pour le chef d'abus sexuel. Elle réside au

personne ne pouvait officieusement nous faire rentrer. De plus, il s'agissait de mener des entrevues avec des femmes. Les prisons pour femmes sont moins nombreuses, les demandes de recherches abondantes et ce, dans un contexte troublé par divers événements.

⁶⁵C'est ainsi qu'alors que nous voulions rencontrer une personne incarcérée au "max", cela nous a été refusé. Par la suite, nous avons rencontré une femme qui, suite à une révocation de libération conditionnelle, s'y est retrouvée, mais évidemment, pas pour la raison que nous cherchions, à savoir la non soumission au système institutionnel.

⁶⁶Afin de préserver l'anonymat des personnes qui ont participé à notre recherche, les noms qui figurent dans ce travail sont tous fictifs.

condo.

-Valérie, 35 ans, mariée, séparée et mère de 3 enfants, dont une fille adolescente, a été condamnée une sentence vie pour homicide. Elle avait alors purgé 6 ans et résidait au condo.

-Monique, 30 ans, veuve et mère d'une fille en bas âge, séjournait au max pour cause de révocation de libération conditionnelle de sa première sentence (4 ans et 6 mois) pour trafic de stupéfiant. De cette première sentence, elle avait purgé un an avant de sortir en libération conditionnelle pendant deux ans. Révoquée depuis 4 mois, de nouveaux chefs d'accusation avaient été portés contre elle et avait été condamnée à 8 ans.

Un examen a posteriori de notre échantillon principal nous a révélé que celui-ci s'organisait selon une configuration tripartite constituée d'un groupe homogène et deux cas atypiques dont la particularité de chacune des expériences vient contraster les premiers discours. Le groupe homogène est constitué de quatre femmes: Leila, Sophie, Valérie et Monique. Bien qu'elles proviennent de couches sociales différentes - Leila et Monique sont des employées précaires alors que Sophie et Valérie, vivant de l'aide sociale, sont hors du marché du travail - ces dernières sont suffisamment proches pour donner lieu à une homogénéité au niveau des discours tenus. Dominique constitue le premier cas atypique de notre échantillon. Issue de la petite bourgeoisie traditionnelle, son discours est marqué par une volonté d'autonomie professionnelle. Toutefois, la précarité de sa situation la rapproche de l'employée précaire. Dès lors, dans son cas, c'est moins sa situation sociale différente que son discours d'innocence qui marque le contraste dans son récit. En effet, si l'on retrouve des traces de sa position sociale différente dans son discours, elles ne suffisent pas pour fonder une atypie. Enfin, Nina, deuxième cas atypique, provient d'un milieu simple, mais son discours est marqué par une

mobilité sociale ascendante. Universitaire, la différence se joue ici dans son niveau d'éducation.

A partir de cette configuration nous sommes à même de déterminer la généralisation que nous pourrions effectuer à partir de nos résultats et ce, grâce au concept de saturation défini par Bertaux:

“La saturation est le phénomène par lequel, passé un certains nombre d’entretiens, le chercheur à l’impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l’objet sociologique de l’enquête”⁶⁷.

Ainsi, pour le groupe homogène, nous estimons avoir pratiquement atteint la saturation. Des entretiens supplémentaires, certes apporteraient des informations nouvelles, mais ne viendraient pas modifier de manière fondamentale les résultats obtenus. Par contre, les deux cas atypiques n’ont pas été saturés et constituent davantage des cas qui soulignent l’existence d’expériences divergentes qui, par contraste, viennent confirmer les résultats obtenus pour le groupe homogène. Dès lors, ce dernier se prête davantage à la généralisation.

En ce qui concerne l'échantillon satellite constitué des membres du personnel, nous avons choisi une conseillère spécialisée en milieu correctionnel et une agente correctionnelle pour leur rôle différencié auprès des femmes incarcérées: la première, Alexia, intervient davantage au niveau de la gestion de sentence et donc du temps; la seconde, Marielle, au niveau de l'imposition de la régulation du temps et de la contrainte de l'horaire. Parmi ces deux groupes nous avons choisi des femmes volontaires⁶⁸

⁶⁷D. BERTAUX, “L’approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités”, op. cit., p.205.

⁶⁸Nous insistons sur ce terme car une fois la demande faite, seule une professionnelle et un agent correctionnel se sont portés volontaires pour participer à notre recherche.

qui avaient une certaine expérience au sein de l'établissement (chacune 12 ans).

Nous avons choisi de mener des entretiens exclusivement auprès de femmes pour différentes raisons. La première réside dans un intérêt que nous avons développé à l'égard de l'expérience des femmes incarcérées lors d'un stage de 4 mois dans une prison belge. La deuxième issue de cette même expérience et liée à ce même intérêt, résulte de la proximité sociale plus grande que nous entretenons avec les femmes du fait de notre propre statut de femme. En effet, nous avons remarqué que nous avions dans un milieu fermé une plus grande facilité de contact avec les femmes qu'avec les hommes étant donné que nous étions capables d'une plus grande compréhension à l'égard des problématiques auxquelles elles se confrontaient. C'est donc dans le double objectif de répondre à un intérêt ainsi que de retrouver ces mêmes conditions de contact que nous avons choisi de mener nos entretiens auprès de femmes. En effet, étant conscients de l'influence de l'interaction sur le matériel recueilli, nous avons préféré suivre notre intuition:

"Les formes et les contenus d'un récit biographique varient avec l'interlocuteur: elles dépendent de l'interaction que représente le champ social de la communication. Elle se situent à l'intérieur d'une réciprocité relationnelle"⁶⁹.

2.2. Déroulement des entretiens⁷⁰

Avant d'effectuer les entretiens, nous sommes passé par une première phase de "prise de

⁶⁹F. FERRAROTI, Histoire et histoires de vie: la méthode biographique dans les sciences sociales, Librairie Méridiens, Paris, 1983, p. 52.

⁷⁰Notons qu'avant d'effectuer les entrevues, nous avons soumis notre projet au comité de déontologie qui l'a approuvé.

contact" d'abord avec l'établissement en général (mode de fonctionnement...), ensuite avec les femmes. Cette dernière s'est actualisée dans une réunion durant laquelle nous nous sommes présentés et avons présenté les motifs de notre demande et l'objet de la recherche⁷¹. Au terme de la réunion nous avons distribué un formulaire de consentement⁷² que chacune a signé. Cette étape nous est apparue fondamentale parce qu'elle nous a permis de nous (enquêteuse-enquêtée) familiariser réciproquement et, par conséquent, d'enlever une part du "stress" de la rencontre, mais aussi de créer une sorte de cadre contractuel entre les deux parties.

La question du lieu dans lequel allait se dérouler les entretiens nous a très tôt préoccupé. En effet, la prison, comme chacun le sait, possède des aspects rébarbatifs qui ne favorisent pas une interaction chaleureuse et intime. Cependant, il était évidemment impensable de sortir des murs. Par conséquent, nous avons insisté afin de pouvoir disposer d'un lieu calme, fermé, qui assure la confidentialité⁷³ et donc dans lequel aucune écoute ne pouvait être perpétrée. C'est pour cet ensemble de raisons que l'on a mis à notre disposition la salle des libérations conditionnelles. Si elle pose le désavantage de sa fonction institutionnelle, néanmoins elle paraissait correspondre à nos attentes. C'est donc dans cette salle qu'ont eu lieu les entretiens⁷⁴.

⁷¹Voir annexe 3.

⁷²Voir annexe 4.

⁷³Pas dans le parloir, par exemple.

⁷⁴Notons que nous avons opté pour une conversation, non pas en face à face, mais en coin. Ce positionnement, place chacune des personnes de part et d'autre d'un même coin de la table et favorise davantage une conversation d'égal à égal.

Les participantes se sont montrées à la fois coopérantes et intéressées par notre recherche. Elles ont dans l'ensemble parlé avec beaucoup d'aisance et d'émotions. Les entretiens ont duré entre une heure et demi et trois heures et demi. Enregistrés puis transcrits mots à mots⁷⁵, nous étions en possession d'un verbatim d'environ 450 pages. Afin de préserver l'anonymat des enquêtées, leurs noms ont été remplacés par des noms fictifs, ceux-là qui figurent dans ce travail. Notons que nous avons procuré à chacune des participantes une copie des transcriptions à des fins de corrections, modifications et ajouts s'il y avait lieu.

SECTION 3: Analyse du matériau

Le matériau recueilli au terme des entretiens consistait en 8 récits de vie ("life story"). Ce terme désigne, selon Bertaux, "l'histoire d'une vie telle que la personne qui l'a vécue la raconte"⁷⁶. Etant donné que les récits étaient centrés sur un thème, qui lui-même se focalisait sur une tranche de vie plus ou moins longue (le temps de détention)⁷⁷, les récits de vie recueillis dans le cadre de cette recherche sont segmentés:

"Si l'objet sociologique exploré est du type «rapports socio-structurels», le segment de la vie qui intéresse le sociologue est celui qui a été vécu au sein de ces

⁷⁵Soulignons à cet effet, que les silences, rires, pleurs...ont été indiqués dans la transcription. De plus nous avons été attentif à ce qu'on qualifie de non verbal.

⁷⁶D. BERTAUX, "L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités", op. cit., p.200.

⁷⁷Les femmes ont toutefois élargi la tranche visée en faisant référence de manière récurrente à leur passé et avenir.

rapports”⁷⁸.

L’analyse du matériau s’est construit progressivement tout au long de la recherche. Elle n’a donc pas constitué exclusivement une phase postérieure à la collecte des récits de vie. En effet, suivant les conseils de Bertaux, nous avons effectué “la transcription *immédiate* des entretiens, leur examen à chaud et la totalisation du savoir sociologique au fur et à mesure qu’il s’accumule”⁷⁹, construisant ainsi progressivement une “*représentation* de l’objet sociologique”⁸⁰. C’est de ce processus progressif qu’est l’analyse, ainsi que des étapes que nous avons traversées dont nous allons rendre compte dans cette section.

Dans un premier temps, par la transcription immédiate et les lectures répétées nous nous sommes imprégnés de notre matériel afin d’en devenir familier. Cette première phase “d’écoute du matériel”⁸¹, comme le décrit si bien Danielle Desmarais,

“(…) est toujours un moment exaltant pour le chercheur, parce qu’il nous révèle toute la richesse de l’instrument qu’est le récit de vie. Elle se termine cependant dans la confusion engendrée par le foisonnement du matériel et la nécessité de le soumettre à un découpage plus organisé”⁸².

⁷⁸D. BERTAUX, “L’approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités”, op. cit., p. 211.

⁷⁹Ibid., p. 211.

⁸⁰Ibid., p.213.

⁸¹P. ROBERT, C. FAUGERON, La justice et son public. les représentations sociales du système pénal, Médecine et Hygiène, Genève, 1978, p. 96.

⁸²D. DESMARAIS, “Chômage, travail salarié et vie domestique: esquisse d’une trajectoire sociale”, op. cit., p. 71.

Cette familiarisation avec le corpus consiste en une attitude de rapprochement, à laquelle se substituera le recul et ce, dans un mouvement de va-et-vient incessant:

“Le principe de distanciation (comme position épistémologique) est le moyen grâce auquel les faits (phénomènes) sont «déchiffrés» et la réalité progressivement conquise dans son double mouvement de proximité et d'éloignement par rapport à l'objet parlant (sujet observé). Désir de proximité parce que ce qui intéresse l'observateur est le devenir et la création, et volonté de distance pour s'arracher au flux de l'expérience vécue et retrouver à travers elle la «totalité concrète» en évolution et création”⁸³.

Ainsi, après cette première phase, il s'agissait d'ordonner le matériau qui sous sa forme brute s'apparentait à un ensemble désordonné, dispersé et difforme. C'est alors que nous nous sommes attelés à une première analyse dite verticale. Il s'agissait de lire et de décortiquer minutieusement chaque entretien afin d'en dégager la logique et l'articulation. Ensuite, la modélisation entretien par entretien ayant été effectuée, nous avons procédé à une analyse transversale:

“L'attention particulière portée à la singularité de chaque entretien va de pair avec une mise en relation des divers entretiens entre eux. On est ainsi conduit à alterner les lectures verticales des entretiens (en gardant la logique propre à chacun) et les lectures horizontales, pour établir les relations avec les autres entretiens”⁸⁴.

Cette seconde analyse a, elle aussi, donné lieu à une modélisation mais cette fois thématique ou sémantique. Ensuite, afin de préciser, modifier, peaufiner le schéma d'analyse, dégageant thèmes et

⁸³P. GRELL, “Les récits de vie: une méthodologie pour dépasser les réalités partielles”, op. cit., p. 155.

⁸⁴G. MICHELAT, “Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie”, op. cit., p. 242.

sous-thèmes, nous avons effectué un retour au matériel dans l'objectif d'en refaire une lecture approfondie. Il n'est dès lors pas de grille d'analyse a priori, mais un schéma qui s'est révélé au fur et à mesure des lectures:

"On ne peut généraliser sur une question sociologique quelconque qu'en extrayant de toute une série d'entretiens les matériaux relatifs à cette question, en les examinant selon une perspective différente et en les réinterprétant en quelque sorte horizontalement et non plus verticalement; ce qui aboutit à leur conférer un sens nouveau. On est amené ainsi à travailler en quelque sorte à contre fil des matériaux à partir desquels s'élabore l'analyse sociologique"⁸⁵.

C'est donc grâce à ce double mouvement de proximité et d'éloignement que nous avons progressivement construit notre schéma d'analyse:

"Cette démarche, par le «va-et-vient» constant entre l'expérience et la réflexion, le concret et l'abstrait, les parties et l'ensemble, s'inscrit de plein pied pour aboutir par son mouvement en spirale à un résultat qui n'était pas connu au départ"⁸⁶.

Comme le souligne Michelat⁸⁷, l'analyse n'a théoriquement pas de fin, il est toujours possible de modifier le schéma obtenu. Seul le critère de cohérence interne peut mettre un terme au travail d'analyse. Quand nous avons estimé que le modèle proposé rendait compte de manière cohérente de l'ensemble du matériel, nous avons jugé l'analyse terminée.

⁸⁵P. THOMPSON, "Des récits de vie à l'analyse du changement social", op. cit., p. 254.

⁸⁶P. GRELL, "Les récits de vie: une méthodologie pour dépasser les réalités partielles", op. cit., p. 153.

⁸⁷G. MICHELAT, "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie", op. cit., p. 245.

Le résultat obtenu résulte de la substitution d'un discours à un autre, car, comme le soutient Lévy:

*"(...) l'analyse d'un discours est aussi une production d'un discours, par l'analyste, sur les discours qu'il traite"*⁸⁸.

Alors qu'au cours de l'entretien, nous avons provoqué le discours des enquêtées sur le thème du temps en situation d'incarcération, lors de l'analyse, nous venons faire parler le texte en y appliquant interprétations et associations. L'intervention du chercheur est donc présente à tous les niveaux de construction de son objet et c'est pour cette raison que nous avons jugé primordial de rendre compte scrupuleusement de l'ensemble de notre démarche:

*"La difficulté essentielle tient au fait qu'il y a en vérité une double mise en forme, relative premièrement au savoir caractéristique de l'histoire de vie et deuxièmement, au savoir qu'élaborera le sociologue sur cette base, c'est-à-dire au savoir sociologique. Le passage de l'un à l'autre scelle le sort fait au savoir premier dans le savoir second.(...) Ce passage d'une forme à l'autre est une transformation; il est caractéristique de tout travail sur une forme première dans la construction d'une forme seconde, qu'elle soit scientifique ou littéraire par exemple. Ce sont les règles privilégiées de cette mise en forme qui définissent le travail du chercheur et la qualité du résultat. Il se présente de manière plus complexe et les difficultés n'en sont que plus grandes à l'évidence quand le sociologue travaille sur la base de sa propre expérience, à partir d'une expérience - autre que la sienne - mise en forme dans une histoire de vie. Ce passage est néanmoins obligé et n'exige que plus de prudence de la part du voyageur"*⁸⁹.

⁸⁸A. LÉVY, "L'interprétation des discours", *Connexions*, no 11, 1974, p. 44.

⁸⁹G. HOULE, "Histoire et récits de vie: la redécouverte obligée du sens commun", op. cit., pp. 44-

CHAPITRE III

Analyse

Étant en possession de notre matériel empirique, nous sommes dès à présent à même de débiter notre phase d'analyse qui constitue l'objet de ce troisième chapitre. Cependant, il nous a semblé opportun de nous arrêter quelques instants sur une série de remarques préalables. En effet, tout au long de notre analyse, nous avons été confronté à ce que, dans un premier temps, nous avons qualifié d'écueil. Néanmoins, après réflexion, il nous est apparu que ce qui nous posait problème était toutefois révélateur de notre objet de recherche et, de ce fait, inhérent à l'analyse de notre matériel. Ces écueils sont dès lors porteurs de sens, ils apportent non seulement un éclairage mais aussi ils posent les limites de l'analyse qui va suivre, et c'est dans cette optique que nous avons décidé de nous y attarder.

Tout d'abord, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre consacré aux assises théoriques de notre recherche, le temps, tout en étant un élément indispensable pour notre vie quotidienne, n'en reste pas moins une notion abstraite, sur laquelle on se questionne très peu. Cette abstraction s'est fait ressentir au travers des entrevues menées auprès des 8 participantes. En effet, nous avons remarqué qu'aucune d'entre elles ne pouvait focaliser son discours sur la thématique posée, comme il l'est possible lorsqu'on est confronté à des objets d'étude davantage tangibles. Cela ne signifie pas que le temps est absent de leur discours. Néanmoins, le plus souvent les participantes avaient recours à d'autres thématiques, telle que leur expérience de l'enfermement en général, au sein desquelles sont

truffées des informations sur la dimension temporelle de l'enfermement.

Notons toutefois qu'alors que nous préparions nos entrevues, nous avons constaté la difficulté que nous même éprouvions à discourir sur notre propre expérience du temps. Nous avons dès lors compris l'enjeu que cela soulevait et avons axé notre consigne sur un aspect du temps qui était proche des personnes concernées par la recherche, à savoir ce que signifiait le fait de "faire du temps" dans un établissement pénitentiaire. Cette dernière permettait d'appréhender le temps d'une manière plus concrète, plus ancrée dans la vie quotidienne des femmes. A la fois, elle permettait de garder toute l'ouverture nécessaire à la libre expression des participantes eu égard à leur propre opinion, à leur propre expérience. Cette ouverture délibérée a certainement joué un rôle important dans ce que l'on pourrait qualifier d'égarement du discours, mais qui pourtant nous apparaît révélateur d'une thématique.

Cette première remarque nous conduit directement à une autre caractéristique du temps que nous avons également soulignée dans le cadre théorique et qui consiste à appréhender ce dernier comme une réalité socialement construite. Comme nous l'avons signalé, le temps, bien que construit par l'homme, se présente à lui comme un donné extérieur, un déjà là. Parler du temps demande donc un effort de recul et de déconstruction qui est loin d'être une entreprise facile. Cela explique que dans le discours recueilli, le temps prenne place au sein de l'expérience de vie en général. En effet, c'est en prenant un certain recul face à leur expérience générale que les participantes ont atteint un même recul sur le temps plus précisément. Ainsi, il ne faudra pas s'étonner de découvrir dans l'analyse que la question du temps prenne place dans un cadre plus large que celui du temps en particulier, puisque

dans un certain sens, c'est de cette manière qu'il est vécu.

Enfin, au travers de notre matériel, nous avons mis en exergue trois thèmes principaux qui se subdivisent en sous thèmes. Il est cependant nécessaire de souligner deux mises en garde à cet effet afin de ne pas se laisser piéger par le côté réducteur qu'entraîne toute classification. D'abord, si nous avons pu dégager un schéma d'analyse précis et des points distincts les uns des autres, il est évident qu'au sein des entrevues les éléments se mêlent, sont liés les uns aux autres. Dès lors on retrouvera, tout au long de ce chapitre aussi bien des retours en arrière que des projections dans des sections ultérieures. Bien que cela nuise à la clarté de l'exposé, il nous est apparu primordial de conserver ces liens afin de ne pas perdre la gageure des discours recueillis.

La deuxième mise en garde concerne le rapport que chacune des personnes entretient avec la grille d'analyse que nous avons construite. En effet, comme nous l'avons explicité précédemment, notre échantillon est composé d'un échantillon principal, constitué de six femmes incarcérées, au sein duquel on trouve un groupe homogène de quatre personnes (Leila, Sophie, Valérie et Monique) et deux cas atypiques (Dominique et Nina), et d'un échantillon "satellite" formé de deux membres du personnel (Alexia et Marielle) qui, de par leur profession, donne un éclairage différent sur notre problématique. On aura donc recours à ce dernier tout au long de l'analyse et ce, en complémentarité avec l'ensemble de l'échantillon principal. En ce qui concerne l'échantillon principal, si les deux cas atypiques bénéficieront au travers de notre analyse d'un traitement indépendant, jouant alors un rôle de contraste, les cas du groupe homogène seront traités conjointement. Cependant, il est évident que pour ces derniers, à chaque étape de l'exposé, l'expérience et le discours de chacune des personnes

se distinguent de ceux des autres, ne fut-ce que par de petits détails, pourtant non négligeables. Il ne nous sera pas possible de les souligner à tous moments, mais cela ne nous empêche pas de garder à l'esprit la singularité de chaque expérience.

Dans ce chapitre, il s'agira donc de présenter l'analyse de notre matériel empirique, à partir duquel nous avons dégagé trois thèmes principaux. Le premier concerne le cheminement que font les femmes d'un temps vécu comme un problème existentiel puisqu'il ne leur appartient plus, à l'octroi d'un sens au temps carcéral qui permettra la survie; le deuxième concerne les caractères institué et instituant du temps, à savoir d'examiner la régulation institutionnelle du temps et son effet de normalisation sur les personnes incarcérées; le troisième examine le positionnement dans le présent, le passé et l'avenir afin de comprendre l'influence qu'aura le temps carcéral sur la trajectoire de vie.

SECTION 1: Le temps carcéral, un problème existentiel: de l'irréversibilité du temps à l'octroi de sens

Dans cette première section, nous allons nous pencher sur le rapport que la personne incarcérée entretient avec le temps carcéral qui lui est assigné. Au travers de nos entrevues, nous avons remarqué que, dès lors que la sentence est prononcée et que la personne commence son incarcération, apparaît un problème existentiel qui se caractérise par un long travail de recherche de sens. En effet, la survie de chaque individu confronté à une telle situation impose qu'à un temps qui, au début, est dénué de sens, en soit octroyé un, quel qu'il soit. Il s'agit en quelque sorte d'une gestion de l'espoir sans cesse menacée, ou encore d'une lutte incessante pour la survie et contre le temps

perdu. Alors que nous avons exposé dans le chapitre premier la représentation moderne du temps, nous avons montré combien cette dernière s'inscrivait dans l'idéologie de la productivité. Il n'est dès lors pas surprenant de voir que le temps carcéral pérenise cette même conception du temps, même si au fondement il n'en constitue que l'antipode, du moins pour les personnes incarcérées, puisqu'il s'agit de leur assigner un temps improductif qui ne leur appartient plus.

Afin de rendre compte de ce travail de construction de sens, nous allons présenter dans cette section, les différentes étapes par lesquelles semblent passer les personnes incarcérées. Dans un premier point nous nous pencherons sur le problème existentiel que constitue le temps pour les détenues; ensuite sur l'acceptation des discours institutionnels, l'appel et le discours d'innocence; puis sur l'occupation du temps; enfin sur l'octroi de sens.

1.1. Le temps carcéral, un problème existentiel⁹⁰

Durant toute la période de pré-procès et de procès, l'éventuel temps carcéral est l'objet d'insécurité et de spéculation de la part des personnes inculpées, puis, une fois le jugement terminé, la sentence prononcée, la condamnée commence à faire son temps:

Les étapes les plus difficiles ça a été avant que je rentre en dedans... tsé euh le temps que j'étais sous caution là... euh tu sais pas à quoi t'attendre, tu sais pas ce qui va arriver, tu sais pas combien de temps tu vas pogner puis euh... ça a duré un an et demi comme ça... euh c'était toujours remis, il y avait toujours une remise de dates ou euh il manquait des papiers à une place, j'étais toujours stressée à

⁹⁰Notons que ce premier point d'analyse est commun à l'ensemble de notre échantillon principal.

savoir combien de temps j'allais partir... Puis je l'ai pris dur 45 mois, parce que c'est pas loin de 4 ans là tsé dans le fond là, si tu regardes ça, elle⁹¹ elle m'avait dit 2 ans et demi, 3 ans, après ça elle me dit ben je sais pas, ça peut peut-être aller chercher un 5 ans, après ça elle dit ben ça peut aller de 6 à 8, ben là je commençais à devenir folle là, je lui ai dit, niaise moi pas là, euh... je vas capoter moi là là, plus que 5 ans, oublie ça là tsé... (Sophie)

Alors euh... je savais que j'allais avoir 8 ans moins les trois mois et demi que j'avais fait, multipliés par deux 7 mois, ça donnait 7 ans et 5 mois, je savais que j'allais prendre ça, mais tu es là en cour, tsé le juge dit à la fin de du niaiserie de paperasse là... bon Nina Y euh condamnée à 7 ans et 5 mois de prison pour importation de cocaïne... puis là la police qui arrive en arrière de toi qui te fout les menottes, puis qui t'arrive en arrière là, paf là t'étais dehors, puis paf là t'arrives dans une cellule du palais de justice puis là c'est comme 7 ans et 5 mois tsé... là t'es dedans là tsé, tu le commences là ce temps là... (Nina)

Dès lors que le verdict est arrêté, le temps s'arrête lui aussi. Il apparaît comme perdu, irréversible, dénué de sens, vide... mais pourtant à faire. Il s'agit d'une première étape, dont la durée variera d'une personne à l'autre, d'une sentence à l'autre, pendant laquelle le temps apparaît comme un problème existentiel. La personne se sent arrachée de son environnement pour se retrouver un certain nombre d'années dans un établissement pénitentiaire. A cet effet, Alexia, conseillère spécialisée en milieu correctionnel, explique ceci:

Ça prend à peu près euh 2 ans à 3 ans avant qu'elles puissent comme accepter la sentence qu'elles ont, parce qu'au début c'est le choc total, c'est comme euh... en tout cas je pense à une entre autres, c'est comme mon petit frère je le verrai plus, c'est comme tout d'un coup elle voyait ces gens au bout de 10, 15 ans, beaucoup plus vieux, puis elle coupée, c'est une peur atroce de euh... le monde va continuer à bouger à l'extérieur, moi j'arrête euh... (Alexia, conseillère spécialisée)

Ainsi, la personne est confrontée au choc de la sentence, elle se sent coupée de son entourage social,

⁹¹ Il s'agit de son avocate.

et elle appréhende ce temps carcéral comme irréversible.

L.L.L. le choc de la sentence

Le prononcé de la sentence représente un véritable choc pour la personne condamnée. En effet, elle se retrouve dépossédée de son temps et se voit assigner un temps carcéral. A ce moment le temps paraît s'arrêter et perdre tout le sens qu'il pouvait avoir pour elle. C'est alors que s'opère le déplacement d'un temps vécu comme une chose en soi, c'est-à-dire comme un outil dont il faut user pour atteindre une fin, à un temps vécu comme une fin en soi, il s'agit en effet de faire du temps. Le temps devient à présent un ennemi à tuer. Cependant, le choc est encore trop grand que pour pouvoir se projeter dans l'avenir et ce temps auquel se confronte la détenue lui paraît insurmontable, infranchissable:

Ben 8 ans là quand j'ai eu ça, premièrement je pensais avoir 5 ans, fait que ça me paraissait énorme là 8 ans, surtout quand je me dis que je dois passer au travers là comment je vais faire... C'est sûr que j'ai eu de la misère à dealer avec ça au début là euh... (Leila)

En d'autres mots, c'est le désespoir, l'enfer, comme le souligne Valérie, condamnée à perpétuité:

Bon c'est sûr que mes deux premières années ça a été l'enfer noir là tsé, je pensais même pas en ressortir de tça, je m'étais dit euh sacrifice si ça va être toujours de même je ne passerai jamais au travers euh... (Valérie)

Dans un premier temps, l'expérience de la sentence fait partie de l'incompréhensible, la personne est dans l'incapacité d'anticiper la manière dont elle va la vivre et y survivre. En effet comment est-il possible

de se représenter que l'on va être enfermé 5, 10, 15 ans de sa vie ? En effet, la gestion personnelle du temps à l'extérieur donnait à chacune de ces personnes un sens à leur vie. Une fois à l'intérieur des murs, il n'y a plus d'accès possible à ce qui avait un sens pour elles, puisque étant dépossédées de leur temps, elles sont également dépossédées de leur vie. Ce temps carcéral représente un non-sens et s'installe un sentiment d'étrangeté. Il est de l'ordre de l'irréel étant à la fois inacceptable et concrètement inconcevable⁹². A un moment donné pourtant, les détenues doivent l'affronter, c'est à cet effet que Valérie parle de se rentrer sa sentence dans le corps:

Je me suis tapé ma sentence dans la face... tsé c'est ça là euh écoute euh j'ai été... une grosse semaine là, je dormais partout, je dormais tout le temps tsé, je parlais pas à personne... euh puis j'en ai pensé des affaires à ce moment là, puis euh il y a quelqu'un dans mon secteur elle m'a faite parler, mais là j'ai éclaté là oh lala...mais un coup retirée, un coup calmée, je lui ai dit à lui hein bon tu me laisses tranquille ou ben tu m'amènes mais un des deux là tsé...c'est là que j'ai réalisé, je me suis tapé ma sentence dans le corps mais il était temps que je le fasse, mais j'aime mieux ça de même parce que j'aime mieux me l'avoir tapée au tout début que là là, parce que là là c'est pas pareil là....pas du tout parce que là après ça là, quand euh j'ai vécu ça, moi je dis m'avoir rentré ma sentence dans le corps parce que bon en quelque part c'est un peu ça là tsé euh...faut que tu la gorges à un moment donné là tsé, faut pas toujours que tu penses tsé...puis si je me la suis rentrée de même dans le corps aussi c'est que on m'a expliqué à ce moment là euh...mon calcul de sentence, puis euh...au tout début 2001 c'était pas trop long, mais quand c'te fois là je me suis rentrée ma sentence dans le corps je veux dire mais là 2001 il était loin en tabarnache, christie qu'il était loin...ça avait pas de bon sens...en tout c'était une genre de déprime là tsé....je voulais rien savoir de personne, je mangeais plus, je dormais par exemple...puis ça euh la dépression là en tout cas je sais pas, tu fais plus rien mais moi je dormais par exemple...ça j'ai dormi mais ils m'en venaient des affaires en tête, je faisais des rêves réveillée...tu retournes beaucoup plus loin en arrière que qu'est-ce que t'es supposée là tsé

⁹²Notons ici que pour des récidivistes ou des personnes ayant déjà subi l'institutionnalisation, le choc n'aura peut-être pas la même intensité. Si nous le retrouvons dans le discours de Sophie alors qu'elle est incarcérée pour la deuxième fois, il est absent du discours de Monique. Nous sommes dès lors dans l'impossibilité de répondre à cette question qui reste ouverte et garde toute sa pertinence.

euh...j'étais rendue 6 puis 7 ans en arrière puis je repensais à mon mariage puis toutes sortes d'affaires tsé, à ma famille quand j'étais jeune jeune, j'en revenais pas. (Valérie)

Comme le décrit Alexia, il faut un temps d'apprivoisement afin que ce qui paraît inconcevable puisse le devenir:

Tu sais, il faut l'apprivoiser, faut que la personne l'apprivoise, puis dépendant, si elle va reconnaître sa culpabilité ou pas, ça prend plus ou moins de temps euh...mais même pour celles qui vont reconnaître la culpabilité là, je pense que le premier deux ans là il est comme euh...c'est un choc...(Alexia, conseillère spécialisée)

Soulignons qu'au-delà de la description, on trouve aussi dans le récit d'Alexia l'affirmation que ce temps a effectivement un sens à retrouver dans la reconnaissance de la culpabilité. Ce discours institutionnel sera repris, comme nous le verrons plus loin, par certaines détenues afin de survivre à cette expérience qui constitue un non sens.

1.1.2. la rupture avec l'environnement social

Être présent auprès de quelqu'un euh, c'est important. Et quand tu vois que justement en ayant plus la liberté, tu peux plus être présent quand tu veux auprès de quelqu'un, c'est là que euh la perte de la liberté encore, devient encore plus évidente... (Dominique)

Comme le souligne Goffman⁹³, une des caractéristiques essentielles des institutions totalitaires est de rompre les frontières qui séparent ordinairement trois champs d'activités, qui sont dormir, travailler

⁹³E. GOFFMAN, *Asiles*, op. cit., p.47.

et se distraire et sont dès lors incompatibles avec deux structures fondamentales de notre société: le travail et la famille. L'enfermement provoque une rupture avec l'environnement social et familial qui se vit très difficilement. En effet, la personne se sent arrachée de son univers. Dès lors que les portes se ferment, s'ouvre un monde où le choix n'a plus de place dans les relations que les personnes établissent. L'isolement se fait alors ressentir.

Tsé c'est comme, une des premières démarches que tu fais avec la personne, c'est d'expliquer sa sentence, bon premièrement de la supporter, d'écouter ce qu'elle a à dire, mais aussi d'expliquer sa sentence, mais quand tu arrives avec quelqu'un qui a une longue sentence, elle a juste perpétuité en tête, c'est pas le temps de dire écoute là, c'est un second degré, dans 5 ans, ça se pourrait que tu sois admissible à la libération, c'est pas le temps de parler de ça là... Là c'est comme, elle se sent coupée de sa famille, coupée de son monde, arrachée de sa famille, de ses enfants, de son chum... (Alexia, conseillère spécialisée)

Bien au delà du simple constat de séparation des proches, l'enfermement se vit souvent comme une atteinte au rôle que la personne pouvait exercer à l'extérieur mais aussi, bien plus profondément, une atteinte à l'identité de femme. En effet, alors qu'elles étaient mères, en un instant tout ce qui pouvait donner un sens à leur vie devient inaccessible et s'opère alors un déchirement identitaire lié à l'importance donnée au rôle de mère dans nos sociétés⁹⁴ où être femme signifie le plus souvent être mère:

Ce que je trouve le plus dur là, c'est de pas être avec mon gars... de pas être capable de jouer mon rôle de mère à plein temps là, c'est ça que j'ai de la misère à expliquer là parce que euh, quand t'es ici avec l'être que t'aimes, y a rien là de

⁹⁴ Ici peut se poser la question de l'impact de la séparation sur un père. L'identité de l'homme se caractérisant davantage par une multitude de rôles dans nos sociétés, il serait intéressant d'examiner comparativement les déchirements identitaires possibles ainsi que leurs divergences chez les hommes et chez les femmes.

faire du temps... (Leila)

Euh donc faire du temps comme je te dis, c'était euh, c'est l'enfer pour moi... Premièrement d'être séparée des enfants... puis euh... ça se vit bien difficilement, quoi qu'il y a des programmes qui sont établis ici là euh, ou on peut les voir à la roulotte ou tout ça, mais j'veux dire quand tu as des enfants, des tous petits de 2 ans, 4 ans, qui disent maman quand tu reviens, puis qu't'as même pas de réponse à leur donner, c'est pas facile... mes enfants moi c'est ce que j'ai de plus précieux au monde, puis là là c'est les séparer de moi, tsé ça j'trouve que c'est... c'est cruel là, tsé c'est... (Dominique)

Le problème existentiel prend, semble-t-il, dans le cas des femmes avec enfants une configuration particulière. A cet effet, l'expérience de Monique est particulièrement inédite puisqu'elle a accouché alors qu'elle était incarcérée. La séparation prend dans son cas une forme dramatique:

C'est quand j'ai accouché que j'ai trouvé ça assez "wild" euh, parce que là tu te retrouves toute seule tsé, tu vois ton bébé, t'es à l'hôpital, ça fait 4 jours que t'es à l'hôpital, t'as accouché, t'es avec ton conjoint euh, tes amis, ta parenté viennent te voir, puis là tu sais que la 4ème journée toi tu t'en vas... puis que le bébé part sur un autre bord... ça je pense ça a été plus dur de euh comme expérience que j'ai vécu en incarcération... c'est comme si ils t'arrachaient quelque chose... puis euh... comme une partie de ta vie qui s'en va là tsé... (Monique)

La séparation des proches pour le temps de la sentence constitue un aspect très stressant de l'incarcération. En effet, les femmes expliquent combien il est difficile et anxiogène de ne pas savoir ce qu'il se passe à l'extérieur et se sentent très impuissantes face à ce que vivent leurs enfants, conjoints, parents... Au delà de l'éloignement, la femme ne peut plus porter à l'égard de son entourage le soin quotidien irremplaçable qui semble caractériser son rapport à celui-ci. Il s'agit d'une impuissance générale de l'ordre de l'affectivité qui touche directement et profondément l'identité. Marielle, agente correctionnelle depuis 12 ans, souligne cet aspect stressant de l'enfermement pour les femmes:

Il y a aussi ce que j'appelle la période un peu dépressive où tu réalises que tu te retrouves seule, où les gens de l'extérieur sont plus là, ça c'est difficile, t'as plus tes enfants, ta conjointe, ton conjoint, ils viennent peut-être au parloir mais c'est pas pareil, euh... Parce que ici une personne qui est incarcérée, moi je dis tout le temps, si le conjoint ou la conjointe ne la quitte pas, je trouve que le conjoint, je dis le mais ça peut aussi être la, il purge aussi une sentence en quelque part, parce que il fait son temps dehors, puis c'est doublement stressant pour la fille parce qu'elle ne sait pas ce qu'il se passe dehors... Déjà à l'extérieur les filles souvent elles vivent du stress avec le ou la conjointe, fait que en dedans c'est doublement stressant, parce que tu sais pas comment va ton bébé, tu sais pas ton chum qu'est-ce qu'il fait... Fait que cette période là elle est très déprimante pour la fille où elle est comme prise, puis elle sent qu'elle peut rien faire. Puis elles disaient, je fais vivre du temps à mon chum dehors, à ma famille, veut veut pas, parce que j'exige qu'ils soient là à telle heure, parce que moi je peux pas l'appeler en dehors de telle heure, fait qu'elles me disaient ben tsé ma famille aussi elle fait du temps, puis oui en quelque part oui, le bébé qui est dans la famille d'accueil, qui vient à la roulotte ben disons il vient le mardi, le mercredi, il peut pas venir le vendredi même si il veut voir sa maman tsé... (Marielle, agente correctionnelle)

Les femmes se retrouvent confinées dans un monde qui n'est pas le leur et dans l'incapacité de participer à ce qui constituait leur univers. C'est dans le sens où elles sont enlevées à leur milieu que l'on considère qu'elles sont dépossédées de leur temps et de leur libre maîtrise de celui-ci, la mutilation étant dès à présent temporelle. Face à cette rupture, différentes options sont possibles afin de neutraliser la souffrance. Certaines personnes auront tendance à vouloir se retirer davantage afin de se protéger car chaque visite semble renouveler dans le quotidien la souffrance du départ, c'est ce que soutient Monique:

Ici j'ai moins de visite, c'est sûr que c'est dur mais je l'ai pas dans la face, fait que c'est pas euh...il n'y a rien de pire qu'un enfant qui s'en va du parloir en brailant là c'est euh...on dirait que c'est une petite mort là tsé euh...ça te détruit à toute les fois, tu peux pas sortir d'une visite puis être super de bonne humeur parce que ok ça a été le fun la visite, t'as rigolé euh t'as échangé des dernières nouvelles sur ce

qui s'est passé dans ton coin puis euh, mais c'est quand tu les vois partir, tu sais qu'eux autres ils s'en vont chez eux puis que la vie continue, toi tu retournes dans ta "wing" puis tu reprends le même train train quotidien là euh...tu sais qu'à 7h tu te lèves puis que tu t'en vas travailler à huit heure...puis euh ça change pas c'est toujours les mêmes figures ou presque là puis euh en tout cas c'est "wied" un peu... (Monique)

D'autres par contre, comme Valérie l'explique, auront plutôt tendance à vouloir rencontrer les leurs, de manière à ne pas se sentir seules, abandonnées, mais soutenues dans leurs épreuves actuelles:

Pour la roulotte ou pour les parloirs au tout début j'ai été terriblement exigeante, j'exigeais en hostie qu'ils viennent me voir, cré moi parce que moi j'étais pas capable de passer ça toute seule de même, c'était pas vrai, tsé le changement là... (Valérie)

Cet aspect de l'enfermement nous est apparu primordial, dans le sens où chacune des femmes interviewées y a fait référence de manière récurrente. Il apparaît comme une souffrance journalière au dessus de laquelle il n'est pas possible de passer. Dans un tel contexte, le temps devient une torture en soi, car il est évident que la sentence représente pour ces femmes non seulement "un trou" dans leur vie et la vie de leurs proches mais aussi une atteinte à leur identité de femme qui s'enracine notamment dans leur rôle de mère.

1.1.3. L'irréversibilité du temps

C'est comme si c'était d'arrêter le temps pour le reprendre là dans X temps, mais le temps il s'arrête pas, fait que ce temps là il est perdu... (Dominique)

Ce qu'affirme Dominique, constitue sans doute le constat le plus lourd à porter. Le temps de la

personne incarcérée semble s'arrêter alors qu'à l'extérieur la vie continue. Le temps est alors vécu comme insensé, perdu et irréversible. Toutes ces années passées à l'intérieur des murs constituent une brèche dans la vie de la personne incarcérée et, comme le souligne Valérie, le temps des enfants apparaît comme le critère du temps perdu:

En tout cas moi je trouve c'est sûr c'est des années de perdues ben raide là tsé, puis là ben moi j'ai une fille de 17 ans mais quand je suis rentrée en dedans elle avait 11 ans, fait que euh...quand je vais être dehors euh je les retrouverai jamais ces années là, c'est complètement impossible tsé...je corresponds avec des amis puis euh, je leur dis euh je vais reprendre la vie là où je l'ai laissée, parce qu'en fait c'est ça, je peux pas dire que euh je vas pouvoir aller rechercher toutes mes années parce que ça c'est pas vrai, elles ont été icite mes années, fait que je les ai vécues icite...mais c'est dur tsé euh...à quelque part, il y a pas personne qui peut dire que c'est facile euh être en dedans tsé euh... (Valérie)

Comme je te disais la lère sentence que j'ai faite euh...mes parents ça a pris du temps avant que je leur écrive, puis que je communique avec eux autres. Puis quand je suis ressortie euh j'avais comme perdu un grand bout, fait que j'étais pas au courant, même juste le fait de changer d'auto ou ton chat il est mort euh...des affaires comme ça ben quand tu te le communique par écrit, tu manques pas toute ça là euh...tsé je suis arrivée au bout d'un an euh, elle⁹⁵ était même pas venue me voir pour mon accouchement, ça avait été assez dur fait que quand je suis arrivée la lère fois chez mes parents, j'ai été obligée de descendre chez mes parents parce que eux autres ils voulaient pas venir me voir puis euh...j'ai été obligée de piler sur mon orgueil pour y aller puis j'avais perdu comme un grand grand bout là tsé...puis c'est plate euh...toi t'en perds un, puis eux autres aussi là euh...ben eux autres en tant que tel, ils perdent pas rien de leur vie euh mais toi t'as perdu un grand bout de leurs affaires, ça fait comme une grosse coupure qui euh...ça se rattrape pas...t'as beau faire euh ça se rattrape pas, c'est euh c'est pénible euh... (Monique)

Le temps est donc vécu comme irréversible, perdu, en situation d'incarcération. Il relèvera dès lors

⁹⁵Il s'agit de sa mère.

de la survie de donner un sens à ce temps afin de lutter contre cette affirmation intolérable, mais pourtant omniprésente.

1.2. L'acceptation des discours institutionnels, l'appel et le discours d'innocence

Suite au choc que représentent la prononciation de la sentence et l'incarcération, ces femmes vont être confrontées au temps qu'elles ont à faire. Il s'agit d'une sorte de prise de conscience qui pourra déboucher sur l'acceptation des discours institutionnels mais aussi sur le déni. Alors qu'elles semblent incompatibles l'une avec l'autre, notons que certaines, comme nous le verrons ci-dessous, expliquent être passées par chacune de ces deux phases. Afin de faciliter notre exposé, nous avons préféré commencer par développer la phase d'acceptation, même si dans les faits, elle est postérieure au déni.

Notons que l'acceptation concerne ici le groupe homogène de notre échantillon, car elle consiste en la reprise à son propre chef des discours officiels de punition et de réhabilitation. Pour Nina, cas atypique, le terme d'acceptation n'apparaît pas approprié car, comme nous le verrons plus loin, il n'y a pas reconnaissance du bien fondé des discours institutionnels. Dès lors, il est opportun de parler davantage en terme de "composition" avec la sentence qu'en terme "d'acceptation". Pour Dominique, autre cas atypique, nous le verrons dans le deuxième point, son discours d'innocence est incompatible avec l'acceptation des discours institutionnels et apparaît comme une autre lecture d'une même réalité.

1.2.1. L'acceptation des discours institutionnels

J'ai pleuré peut-être deux jours, puis euh après ça, ben écoute donc je vas le faire mon temps, je suis là là, j'ai pas le choix je vas le faire mon temps là tsé, puis le fait d'être enfermée euh ça m'a donné un coup tout de suite là tsé...j'aime mieux avoir réagi tout de suite que d'avoir réagi après, parce que quand tu ne réagis pas tout de suite puis que tu gardes ça en dedans puis en dedans ben à un moment donné, tu fais une dépression, donc moi je l'ai sorti tout de suite... (Sophie)

Après l'état de choc, il s'agit de se mettre à l'évidence, ce temps que constitue la sentence est là et il est à faire. Comme le soutient Sophie, elles n'ont pas le choix. Face à ce constat, il s'agira de tout mettre en oeuvre afin de se préserver en faisant le "meilleur temps" possible, mais aussi le temps le plus court possible, permettant ainsi la survie. Bien souvent, pour les personnes vulnérables socialement, ce qui est le cas de notre échantillon homogène, se résigner à accepter sentence et culpabilité apparaît comme la seule solution:

J'accepte d'être ici là, parce que je suis consciente que je dois payer ma dette à la société puis euh je sais que j'ai fait quelque chose de grave puis euh, je suis icite pour payer pour, c'est pour ça que je l'accepte. Pour moi faire du temps là, c'est pas si dur que ça. (Leila)

Ainsi, le recours aux discours officiels semble incontournable pour ces personnes qui désirent se protéger. Néanmoins, les femmes parlent de l'acceptation en terme de choix. Accepter sa sentence, sa culpabilité est un choix que pose la personne incarcérée. Ce choix aura des conséquences importantes sur la manière dont le temps est vécu à l'intérieur des murs. En effet, alors que la personne accepte le temps qu'elle a à faire, elle est dès lors à même de lui donner un sens institutionnel, puisque le fait même d'accepter est un premier octroi de sens institutionnel. Bien souvent, ce rapport que la femme entretient avec son temps influencera son comportement, comme

l'explique Leila:

Puis je me dis, quand t'arrives ici là, premièrement, faut que tu fasses, t'as deux choix hein... t'as le choix de suivre le système ou d'être rebelle, parce que bon... du bon côté ou du mauvais côté. Si tu veux faire du temps dur, ben là... tu choisis d'être rebelle, tu te ramasses au max, puis là tu fais du temps dur, mais si t'es soumise puis tu suis le système là t'as pas de troubles. Moi personnellement là, je n'ai pas de troubles avec personne, du côté personnel, même avec les filles, là euh, j'ai pas de troubles, j'ai jamais eu de problèmes vraiment là... (Leila)

Evidemment, ce choix ne sera pas sans conséquences sur l'identité de la personne, car accepter signifie aussi s'adapter et intégrer les discours officiels véhiculés au sein de l'institution. Bien que la question de l'identité soit cruciale, nous l'avons signalé lors de notre premier chapitre, nous ne nous y attarderons pas ici, car nous en réservons le traitement pour une section ultérieure. Soulignons seulement que l'acceptation et en quelque sorte la soumission au système carcéral est une étape nécessaire pour certaines personnes afin de rendre la situation la moins pénible possible car elle permet de donner un sens au temps qui est à faire, mais aussi d'économiser du temps en ayant un accès rapide au processus de libération puisqu'il y aura conformité au modèle prescrit par l'institution:

C'est sûr que si t'arrives, que tu veux rien savoir de personne puis que t'envoies chier tout le monde, ben tu vas faire ton temps dur parce que dans le fond le personnel euh ça les dérange pas eux autres, si toi tu veux faire de la cellule fais-en ma fille, eux autres ils arrivent pour travailler icite le matin puis ils repartent le soir, fait que euh ils s'en calicent tsé euh... puis c'est sûr que si tu prends le système à reculons en disant oh les chiens faut que je fasse ci, faut que je fasse ça, ça va toujours être dur, mais à un moment donné en apprenant à euh c'est ça piler sur ton orgueil, puis à apprendre de nouvelles façons de fonctionner, tu peux réussir à passer au travers et perfectionner ce que t'as de bon d'appris déjà puis découvrir des nouvelles affaires qui vont t'aider dehors, parce que la société dans le fond, ben ici c'est comme dehors un peu, je suis capable de bien fonctionner ici

puis euh....à être bien quand même, ben dès que tu ressorts t'as plus de chances d'en sortir puis d'être bien dehors. (Monique)

Au travers du récit de Monique, on s'aperçoit que le discours officiel de l'institution donne l'illusion à la personne incarcérée qu'apprendre à "bien fonctionner" à l'intérieur des murs, permet de "bien fonctionner" à l'extérieur. La vulnérabilité sociale ouvre les portes à cette manière de voir les choses, car ces personnes peuvent malgré tout tirer un profit minimal de cette expérience.

1.2.2. L'appel et le discours d'innocence

Le recours aux procédures d'appel peut être motivé par deux raisons bien distinctes l'une de l'autre. La première consiste à lutter contre la longueur de la sentence et s'actualisera par un appel de sentence ou de culpabilité. Dans ce cas de figure, soit la personne reconnaît sa culpabilité mais considère que la sentence prononcée est démesurée, soit elle se considère coupable mais pas de ce pourquoi elle a été condamnée, ce qui est souvent le cas pour les personnes condamnées pour meurtre au premier degré. La seconde consiste en une conviction d'innocence, ce qui était le cas de Dominique et s'actualise par un appel de culpabilité. La distinction entre les deux réside donc dans la reconnaissance ou non de la culpabilité. Nous examinerons successivement chacune de ces lectures de la réalité.

a) La recherche d'une peine plus raisonnable

Alors que l'on a vu que les personnes incarcérées pouvaient décider d'accepter leur sentence et leur culpabilité et de ce fait, enclencher un processus octroyant un sens institutionnel au temps, bon

nombre d'entre elles vont d'abord la nier et entamer de longues procédures d'appel. En effet, alors que le verdict est arrêté, la sentence paraît insensée, insurmontable, c'est pourquoi certaines lutteront afin de réduire le temps d'incarcération. Durant cette période, on remarque une résistance aux discours institutionnels et donc au sens institutionnel. En effet, aucune implication n'est alors possible, le rapport au temps se caractérisant par une attente perpétuelle et une incertitude quant à l'avenir. C'est pourquoi les détenues attestent de faire du temps dur. Au terme de la lutte, que les procédures prennent fin ou que la personne abandonne le recours pour une raison quelconque, il y aura bien souvent résignation et acceptation des discours institutionnels puisqu'il y a reconnaissance de la culpabilité, la vulnérabilité sociale jouant un rôle crucial à cet effet. L'expérience de Leila atteste cela:

J'ai décidé en fin de compte là après euh 7 mois, 7- 8 mois là que j'étais ici avant que mon appel a été refusé euh d'avouer euh vraiment mon mon crime qu'est-ce qui c'était passé, parce que tout ce temps là je vivais, je euh, je gardais tout ça en dedans de moi là et puis euh c'était euh c'était pas mal dur, après j'me suis sentie bien dans ma peau puis là j'ai pu faire mon temps là sans sans vivre dans l'attente toujours, puis dans l'angoisse de savoir qu'est-ce qui va s'passer tsé...là j'accepte de faire mon temps comme ça puis là ça va bien... (Leila)

Il s'agit dès lors d'un temps de résistance pendant lequel elles nourrissent l'espoir de pouvoir s'en sortir pour un moindre coût. Dès lors, si les procédures d'appel constituent une expérience difficile du fait de l'attente, l'anxiété et l'incertitude qu'elles provoquent chez les personnes incarcérées qui, de ce fait, témoignent d'un temps dur, il est important de souligner une toute autre dimension qui peut dans un premier temps sembler paradoxale et qui consiste à donner aux personnes incarcérées une lueur d'espoir d'une sortie plus rapide, d'une sentence moins longue. Alexia, explique comment l'appel peut aussi signifier l'espoir:

Je me souviens entre autres là des clientes que j'avais, certaines que j'avais et d'autres qui ont gagné en terme d'appel parce que ça c'est lourd à porter hein, je pense que ce qui fait que certaines personnes sont demeurées en vie malgré qu'elles avaient euh.... qu'elles avaient été reconnues coupables d'un meurtre au premier degré, donc un 25 ans plein euh...c'est le processus d'appel hein....C'est curieux hein, celles qui sont reconnues coupables d'un premier degré, de toute façon elles vont toutes en appel, puis je pense que c'est bien aussi là euh... je sais pas dans le sens euh... moi je pense qu'elles disent bon....elles disent qu'elles sont pas coupables mais je pense que elles y vont pour l'espoir parce qu'elles ne sont pas capables de vivre avec un 25 ans, elles ne sont pas capables de se projeter dans le temps, puis c'est comme si euh 10 ans, c'est comme plus viable tsé... (Alexia, conseillère spécialisée)

Ce que soutient Alexia nous renvoie au premier point de notre analyse à savoir au choc que constitue le verdict et à l'impossibilité de concevoir le temps que représente la sentence. D'autant plus qu'en ce qui concerne les sentences vie, comme l'a mentionné Alexia, ce temps est "objectivement" une absurdité: il est en effet question d'un quart de siècle. Il s'agit dès lors de rechercher une sentence qui soit raisonnable. Dans cette mesure, l'appel, bien que difficile à vivre, permet d'entrevoir une lueur d'espoir alors que la personne est confrontée à une épreuve infranchissable.

En outre, cette résistance procure aux personnes incarcérées un découpage temporel qui permet d'envisager la sentence non pas dans sa totalité mais par bribes. Le temps se vit dès lors d'attente en attente, de délais en délais. Ce découpage permet aux personnes de passer au travers du temps de manière plus aisée. En effet, il leur apparaît plus concevable de vivre en fonction d'une échéance à court terme, deux mois par exemple, qu'à long terme, quinze ans, vingt ans. Ainsi en scindant leur sentence, elle ramène le temps qui est à faire dans le quotidien.

b) Le cas de Dominique: la conviction d'innocence

Alors que nous menions nos entrevues, Dominique, une des participantes à notre recherche, avait entamé depuis deux ans une procédure d'appel. Lorsqu'elle nous expliquait son expérience de vie, son discours se focalisait sur son innocence. La question du temps se posait alors en terme d'attente, d'incertitude et de souffrance⁹⁶. Dans son cas il ne s'agit pas d'un temps de résistance mais d'une conviction d'innocence qui ne pourra déboucher sur la résignation puisqu'il n'y a pas de reconnaissance de culpabilité. Aucune évolution vers une acceptation des discours officiels n'est envisageable, elle reste "figée" dans le temps, "arrêtée" à la première journée d'incarcération:

Pour moi en tout cas faire du temps c'est ben difficile, c'est pas facile du tout, c'est frustrant de voir que la justice là entre guillemets là, qu'il faut attendre tous ces délais là en tout cas pour revenir à la vie normale....fait c'est un petit peu mon expérience de vie ici là...c'est d'attendre et d'essayer de prendre une journée à la fois...puis je me lève le matin en pleurant, la même chose que la première journée où je suis arrivée, sauf que euh la seule joie que j'ai c'est que je suis rendue au deuxième calendrier tsé...fait que je me dis, je suis contente euh que je recommencerai pas encore au début là, j'ai au moins ce temps là de passé qui euh qui me donne plus la lueur de la vie, de la sortie, c'est la seule joie que j'ai là en me levant ici, c'est qu'enfin c'est une journée de passée... (Dominique)

Ainsi, sa seule préoccupation semble être le temps, son seul espoir, la sortie. En effet, le temps apparaît comme une pression sans cesse plus grande. Dans de telles circonstances, aucun projet carcéral ne peut être mis en place, aucun sens institutionnel ne peut être envisagé, puisque la sentence elle-même n'est pas recevable:

⁹⁶Notons que le thème de la souffrance était central durant l'entrevue. Elle parlait de son expérience avec beaucoup d'émotion et les pleurs ont été omniprésents. Nous avons arrêté à deux reprises l'enregistreuse mais elle a insisté à chaque fois pour reprendre l'entretien.

Je me casse pas la tête présentement avec la sentence parce que je sais que ça durera pas ça, mais euh ça c'est comment je le vis là présentement...Ça je m'en fais pas avec ça...J'ai juste hâte que ça finisse et puis c'est tout...mais c'est quand que ça va finir tsé là...Tu vois la fin là, tu vois pas euh, enfin tu la vois pas, tu l'entrevois, tu te donnes une idée d'une période fixée et puis il arrive toujours quelque chose avec des délais de de congés de cour ou de difficultés de retracer un tel document...Laissez-moi sortir, moi, j'vais toute aller vous les chercher les papiers là ou pousser dans le dos du monde, faites quelque chose là tsé...Puis tsé je me dis que c'est juste une question de temps. (Dominique)

Le temps est dès lors vécu très différemment. En effet, il apparaît injuste, dénué de raison d'être et constitue une souffrance journalière. Dans un tel contexte, aucun sens institutionnel n'est possible:

Fait que c'est pas facile, j'me dis euh... faire du temps quand tu commets une erreur, quelque chose, ben tu te dis ben oui, j'm'excuse, j'vais payer pour l'erreur que j'ai faite, mais moi, dans mon cas, j'ai pas à payer pour rien puis je paye quand même là pour des gens qui peut-être devraient être là à ma place. Fait que c'est quand même ben de la frustration... (Dominique)

Pour Dominique, le temps passé au sein des murs est associé à la souffrance et à l'injustice, elle fait dès lors un temps dur qui apparaît interminable: "deux ans, c'est long". D'autre part, le fait de vivre le temps de délais en délais et d'ainsi opérer un découpage de la durée, lui donne le sentiment d'un temps qui a passé vite: "ça fait déjà deux ans". Son rapport au temps se caractérise donc par une ambivalence entre un temps long puisqu'il s'agit de deux années de perdues inutilement et un temps qui a passé rapidement, impression qui lui permet de survivre et de nourrir l'espoir de la sortie, de la fin du cauchemar:

Ça se peut quasiment pas là que ça fasse déjà deux ans que j'attends là, comme je me dis que ça se peut pas que ça fasse trois ans que ma fille est décédée tsé euh ça c'est euh, c'est comme ça, j'veux dire euh...comme ça se peut pas que ça fasse

une vingtaine d'années que t'es mariée tsé, j'veux dire le temps passe..tu te dis tout le temps mon dieu que ça a passé vite ou mon dieu que ça a été long, c'est l'un ou l'autre là euh...mais si je regarde ça fait deux ans, je suis contente que ça fasse deux ans parce que ça achève là tsé j'me dis ça achève, c'est pas euh...Puis finalement je pensais pas non plus que ça aurait pris deux ans donc je pouvais pas trouver le temps long et dire ça va prendre deux ans, avant je le savais pas, parce que c'était toujours remis de deux semaines en deux semaines ou à un mois donc la période du deux ans s'est écoulée mais pas avec euh au départ euh, dire ça va être dans deux ans, donc ça paraît peut-être moins long ou euh c'est toujours de te tenir euh sur euh sur, dire ça va être peut-être la semaine prochaine donc quand c'est la semaine prochaine c'est moins loin que si ils avaient dit au départ ça va être dans deux ans...Je pense que si j'avais su au départ que ça allait être dans deux ans, je pense que je me serais ramassée la table bien plus que ça là pour que ça passe... (Dominique)

1.3. L'occupation⁹⁷

Aussitôt que la sentence est arrêtée commence une lutte contre l'ennui, contre le temps perdu, et en quelque sorte contre le temps lui-même. En effet, comme nous l'avons souligné dans le point précédant, pour certaines personnes la voie la plus aisée pour faire le meilleur temps possible est l'acceptation des discours institutionnels. Une fois cette phase entamée, il s'agira de chercher à se perdre dans l'activité afin de meubler le temps qui est à faire, car la peine de prison constitue pour les détenues non seulement une peine d'attente, puisqu'elles sont en effet condamnées à attendre le jour de leur sortie:

C'est pas évident là de vivre en prison, fait qu'ils font le plus possible là pour t'aider à passer ton temps à faire autre chose que d'attendre que ton temps finisse tsé...(Sophie)

⁹⁷La recherche d'occupation est commune à l'ensemble de notre échantillon. La différence viendra se marquer au niveau du choix de l'occupation et du sens qui y sera conféré.

Ben là, je me couche en pensant à ça⁹⁸, puis euh ben ça me fait pas penser ben euh qu'est-ce que euh, je voudrais sortir, je voudrais sortir tsé euh, ça m'empêche de m'apitoyer sur mon sort là euh, j'aime autant euh, comme ça ben euh ça m'aide à traverser...(Leila)

mais aussi une peine d'ennui, puisque ce temps est vide de tout ce qui constituait leur univers quotidien:

moi je travaille depuis octobre...fait que ça fait déjà euh...j'ai déjà deux contrats de faites puis c'est des contrats de trois mois chaque fois, puis là ben j'attends mon 3ème, fait que tsé dans le fond là j'ai hâte là, tsé avant pas de contrat ben y a rien là je m'en serais lassé, j'vas avoir du fun plus qu'autres choses, ben là non je m'ennuie là, il faut que je trouve quelque chose d'autre à faire, tsé c'est euh...ben ça fait partie de l'évolution aussi ça....t'es plus capable de rester à rien faire à un moment donné. (Sophie)

Il s'agira dès lors de tout mettre en oeuvre pour l'oublier, le masquer. C'est pour cette raison que la plupart des personnes incarcérées se chercheront une activité, quelle qu'elle soit. Alors que pour certaines, l'activité en question consistera en une passion, pour d'autres, il ne s'agira que d'un passe-temps identique à n'importe quel autre. Le travail va jouer ici un rôle crucial. Alors que nous avons vu que le temps moderne se focalisait sur le temps de travail, on retrouvera cette même valorisation au sein de la prison. C'est pour cette raison que la plupart des femmes chercheront à travailler. L'expérience de travail antérieure à l'incarcération se caractérise pour la majorité d'entre elles par un travail domestique et de soins qu'elles perdent une fois enfermées. Elles tentent alors de remplir leur temps avec d'autres travaux et ce, même dans les plus piètres conditions⁹⁹.

⁹⁸Ici, Leila fait référence à ses mémoires qu'elle a commencé à écrire alors qu'elle purgeait sa peine.

⁹⁹Nous faisons ici référence au travail en buanderie qui en plus d'être sous-payé s'effectue dans des conditions difficiles (chaleur, bruit...).

Bien qu'elles puissent trouver dans l'occupation un sens à leur sentence, nous y reviendront dans le point suivant, l'activité consiste avant tout en une occupation à la fois du temps, de l'esprit et du corps. En effet, les récits qui vont suivre montre combien l'activité permet de meubler un temps qui au départ est vide, d'occuper un esprit torturé par le temps et un corps emprisonné:

Là ça fait juste un mois que j'ai commencé à écrire mes mémoires puis euh, c'est ça que je fais, c'est devenu mon emploi du temps prioritaire là puis ben ben je regrette un petit peu de pas avoir commencé avant parce que ça occupe une grande partie de mon temps là, j'suis toujours là dessus, je regarde plus la télé euh. ça m'empêche de grignoter, ça a des bons côtés partout...Puis, aussitôt que j'ai un moment de libre là euh, ben j'écris dans ma cellule, puis euh je fais mes heures à la bibliothèque parce que c'est des heures coupées, je peux jouer là dessus, je peux aller taper mes brouillons en bureautique euh, fait que comme ça euh ça occupe toute ma journée (Leila).

Ce que faire du temps a fini par signifier là ça a été de m'amuser à écrire de la poésie classique, puis à versifier puis à faire des rimes puis à (rires) compter mes pieds, ce que je ne faisais pas avant, ce que je trouvais complètement insignifiant avant, puis là ben j'étais, parce qu'ici bon ben on a des activités, on travaille, on a des trucs à faire...Quand je me suis faite arrêtée, c'était à X où est-ce que il n'y a absolument rien à faire, il n'y a aucune activités, il n'y a pas de bibliothèque, il n'y a pas de travail, il n'y a pas de de euh, d'activités organisées, art plastique tout ça là, gymnase...tu sors une fois par semaine dehors 15-20 minutes euh puis c'est tout ce qui t'arrive dans ta vie de détenue....Euh, fait que il y avait la télé, j'écoute pas la télé, on était dans le secteur euh, les portes des cellules étaient fermées à longueur de journée, fait qu'on était dans le secteur euh bon de 7 h le matin à 9h30 le soir à rien faire, à attendre que le temps passe. Fait que j'ai commencé, j'étais pas capable d'écrire, j'ai essayer d'écrire, mais c'était tellement aride, tellement euh vide aride puis euh j'avais vraiment pas d'inspiration, puis là je me suis dit que j'allais me mettre à écrire sans avoir d'inspiration, mais juste pour passer le temps à composer des alexandrins, trouver des rimes euh, même si ça veut rien dire euh, juste pour m'amuser à passer le temps comme ça. Fait que là je faisais un poème par jour, je passais la journée à versifier, puis à me casser la tête puis euh (rires), fait que dans ce contexte là faire du temps pour moi, ça m'a permis de de

manipuler ce euh ce genre là en poésie... Dans ce contexte là où c'était très aride, très euh très froid, très dur, parce qu'il n'y avait absolument rien à faire...moi mon évasion c'était de partir en rêve, de faire euh du de la visualisation puis de de euh... fait que c'est ça moi je parlais, j'm'imaginais, je m'inventais des petites mise en scène, puis je me mettais en contexte, je vivais en rêve littéralement là euh... (Nina)

Oui les filles sont occupées, mais en quelque part je pense qu'il faut qu'elles soient occupées un peu, un peu beaucoup parce que une fille qui ne fait rien, moi je le vois par les filles qui travaillent moins, elles viennent me voir, puis elles me disent fais-moi faire quelque chose, parce que je vais devenir folle enfermée, faut que les filles bougent...T'as des filles, qui juste le fait de travailler, des sentences vie là, le fait de travailler à la buanderie et de sortir de l'établissement, tous les matins elles ont l'impression qu'elles travaillent ailleurs. (Marielle, agente correctionnelle)

Dans cette lutte contre l'attente et l'ennui, l'objectif sera de faire passer le temps le plus rapidement possible et ce par une occupation serrée du temps. Comme nous l'avons souligné lors de notre premier chapitre, le temps tel qu'il est vécu dans un environnement donné n'est pas le même que le temps objectif et homogène. Dès lors une heure de prison, vide de toute activité ne sera pas vécue comme une heure vécue dans la société civile, bien que dans cette dernière, certaines journées peuvent également sembler interminables. Cependant la lourdeur de l'enfermement entre en ligne de compte, et il s'agira dès lors non seulement de combler le plus possible un temps qui paraît vide mais aussi d'en oublier l'essence. C'est ainsi que Dominique, dans son récit, parle de cacher la réalité. En effet, cette dernière, comme nous l'avons vu dans le point précédent, est convaincue de son innocence. Si elle tente tant bien que mal de s'occuper pour faire passer le temps, sa sentence et de ce fait toute activité y prenant place sont vides de sens. Dans un tel contexte, la réalité de l'enfermement ne peut être divulguée:

En tout cas moi j'trouve ça difficile, j'essaye de sourire au personnel ici là qui m'encadre et tout ça, mais à l'intérieur j'veux dire c'est seulement juste de la tristesse qu'il y a euh... Puis ils organisent des activités, j'trouve qu'il y a rien de drôle là dedans, un bingo ou des choses comme ça, hey tsé... C'est pas de voir la réalité, c'est essayer de la faire passer. Non, pour moi c'est plus pénible que ça à vivre....Ça n'a aucun sens...(silence) Puis ça fait deux ans que ça dure...Y'a des journées où ça va un p'tit peu plus vite, quand j'suis occupée à organiser soit une soirée communautaire, et puis euh que j'ai à penser ou à faire les croquis des décorations et tout ça là, ça m'occupe et ça occupe l'esprit en même temps...sauf que c'est pas constant ça et à un moment donné tu te retrouves encore dans ta cellule là tous les jours et puis euh...t'écris, t'écris, sauf que c'est toujours à recommencer là tous les jours. Tsé j'essaye d'occuper le temps du mieux que je peux là euh ...ben le temps passe, c'est sûr, j'veux dire le temps s'arrête pas parce que tu es ici là, sauf qu'il y a des journées qui sont plus longues que d'autres, c'est sûr, ou euh ou tu as toujours euh t'es ici mais ton esprit est toujours à l'extérieur quand même parce que tes problèmes à l'extérieur sont toujours là... (Dominique)

Pour celles qui ont accepté leur sentence et leur culpabilité, l'occupation du temps, de l'esprit et du corps paraît moins superficielle. En effet, comme nous le soulignerons plus loin, cette dernière prend aussi un autre visage, qui viendra vite dépasser celui de l'évasion, du "faire passer le temps", puisqu'il consiste à donner un sens au temps qui est à faire. En s'occupant, la personne incarcérée a à la fois le sentiment que le temps passe, mais aussi qu'il n'est pas inutile:

C'est pas mal ma petite routine de la semaine, puis euh avant les fins de semaine là, je les trouvais ben longues, j'avais hâte au lundi tsé c'est le contraire de dehors, dehors t'as hâte de la fin de semaine et ici ben euh c'est le contraire...t'as hâte de la semaine....Puis ben euh depuis que j'ai commencé à écrire ben là je les vois plus les fins de semaine...c'est pour ça que j'suis contente d'avoir commencé ça, puis au moins ça passe mon temps...d'une manière positive... (Leila)

Tout ce que j'ai à faire c'est de faire mon temps puis c'est toute...tsé euh puis euh je travaille sur moi, j'ai des choses à régler des problèmes à régler, il faut que je les règle, puis c'est pas en s'appuyant sur mon sort que je va y arriver là tsé, il faut que je travaille... puis euh... je pense que ce qui m'aide le plus ici à faire mon

temps c'est de travailler puis d'aller à l'école, ça c'est les deux points importants pour moi là euh... quand je travaille et puis que j'avais à l'école, je vois pas le temps passer... mais quand je fous rien là par exemple les journées sont longues...(Sophie)

Dès lors, l'occupation joue un rôle important dans la manière dont le temps est vécu au sein de l'institution carcérale. Une journée bien remplie passera plus vite qu'une journée où rien ne se passe, car la prison se fait oublier, elle paraît moins présente. Une journée paraîtra plus longue à la personne incarcérée dès lors qu'un facteur extérieur à sa volonté viendra entraver la programmation du temps qui avait été prévue. Ce genre d'événements, comme l'explique Dominique, ne font que rappeler l'impuissance des détenues, leur manque de contrôle sur leur environnement et de ce fait la dure réalité que constitue leur enfermement:

Oui, il y a des journées où ils sont plus longues, justement là quand un exemple euh, t'aurais commandé de la laine à l'atelier et puis euh, ils font la livraison et ils l'ont plus la couleur, tsé un exemple. Oh, ça ça vient te balancer ta journée parce que t'avais prévu d'occuper ton temps à tricoter puis t'as pas ta laine tsé, fait que ça ça euh... Tu te dis qu'est-ce que je vas faire, ben là y a pas grand chose à faire fait que tu te mets à écrire ou... les journées passent quand même sauf qu'il y a... euh... ou il y a des journées si tu sais que les enfants sont malades où euh les journées passent moins vite là, c'est toujours situationnel là à euh quelque chose à l'extérieur qui vont faire ou que le temps va passer moins vite, que t'es plus angoissée euh... (Dominique)

On peut donc parler d'un temps qui serait adapté aux institutions, d'un temps qui prend la forme de l'environnement dans lequel il est vécu. C'est ce que soutient Nina, alors qu'elle nous parle de son expérience du temps dans deux établissements pénitentiaires différents, chaque institution produisant en quelque sorte son "temps intérieur":

Euh j'ai 3 mois de faite, dimanche, ça me faisait 3 mois, étant donné que je travaille le temps passe plus vite que je croyais qu'il allait passer....euh....mais euh...c'est euh...le temps est élastique ici là euh....euh....tu regardes un mois dans un sens il est vite, tu regardes un mois dans un autre sens il est lent euh....tu vis pas le temps de la même façon euh...Après trois mois et demi, c'est comme si je sortais d'un an là bas, c'était tellement heavy que euh...ici j'ai trois mois de faite là, j'en ai pas arraché comme trois mois là bas là tsé...j'ai l'impression là que mes trois mois...euh je regarde en arrière puis j'ai l'impression que mes trois mois, c'est comme si j'avais l'impression de regarder en arrière au bout de 3 semaines un mois là bas là tsé, le temps était beaucoup plus lent là bas...euh il n'y avait vraiment aucun confort, tout était dur...le temps prenait cet aspect là aussi d'être dur, immuable...Ici ben...le temps passe plus vite parce que tu travailles, parce que tu as des activités euh...déjà être avec tes vêtements, avoir droit à des produits de beauté euh, c'est autre chose, là bas t'étais comme vraiment euh, l'uniforme euh...le rapport aussi avec les AC¹⁰⁰ était pas le même, là bas euh...puis c'était tout le temps des fouilles euh, à toute les semaines il y a avait des fouilles euh...le moindre prétexte, c'était une fouille euh...sécurité maximum...Ici ben le temps il passe, c'est pas la même chose euh...ici ben euh on a des montres, on le voit le temps passer, là bas on avait aucun bijou, on avait pas de montre, il n'y avait pas d'horloges non plus, on avait l'heure sur la télé quand on allait se mettre sur le poste qui donnait l'heure mais....le temps c'était pas pareil, on avait pas de calendrier, on avait pas euh...(Nina)

On retrouve dans le discours de Nina, une remarque importante à l'égard du temps. Elle consiste à le mettre en relation avec l'espace et les mouvements. Cette relation, nous l'avions relevée dans le chapitre premier, nous apparaît cruciale et nous y reviendrons dans la deuxième section de ce chapitre. Notons seulement que si le temps apparaît prendre la forme de l'espace, c'est parce qu'en quelque sorte nous ne pouvons en rendre compte autrement. En effet, le temps et l'espace consistent l'un et l'autre en des principes régulateurs d'un ordre social donné. Dès lors, comme le soutient Nina, à un espace dur, correspond un temps dur. Cependant, la forme du temps n'est pas pour autant la simple conséquence de la forme de l'espace, elles font toutes deux partie de la régulation d'un même

¹⁰⁰AC signifie agent correctionnel.

ordre social et, de ce fait, ne peuvent être envisagées indépendamment l'une de l'autre. Seulement, la régulation du temps est moins visible, moins tangible, que celle de l'espace, mais aussi peut-être plus vicieuse parce que justement moins évidente. Nous n'irons pas plus loin dans notre réflexion, car cette question est l'objet de notre deuxième section d'analyse. Cependant, comme nous l'avons signalé dans l'introduction de ce chapitre, les différentes sections et points d'analyse ne sont pas hermétiques les uns aux autres et il nous apparaît primordial, pour garder la richesse de notre matériel, de développer les liens établis dans le discours des participantes.

Enfin, l'occupation du temps permet également aux personnes incarcérées de scinder leur sentence. En effet, cela leur permet d'appréhender le temps non pas dans sa totalité mais en termes d'étapes, ce qui est plus facile à gérer. Il s'agira de poser des balises et de cheminer de l'une à l'autre afin de découper le temps en fractions plus courtes. Marielle lorsqu'elle travaillait aux admissions avait son intervention auprès des femmes sur ce découpage qui en quelque sorte permet leur survie psychologique. En effet, les femmes sont alors confrontées à l'absurdité qu'est la durée de leur sentence et à ce problème existentiel décrit ci-dessus. Marielle se sentait très impuissante face à l'imposition de "ce temps d'arrêt" et, de ce fait, orientait son intervention sur la survie:

Puis moi je dis toujours aux personnes incarcérées, écoute regarde jamais ta sentence en nombre de jours, regarde la pas, regarde la en terme de bon je vas faire ça, en terme d'étapes, parce que quand je travaillais au niveau des sentences, que je donnais un 25 ans à une fille qui sort dans l'an 2012...ben là je disais à la fille, elle me regardait les yeux plein, puis je lui disais, non écoute, plie le là, ne regarde pas en terme de jours, t'as dans les 2-3000 journées à faire, ça a pas de bon sens...regarde en terme d'étapes dans ta vie, ce que tu peux faire et comment ça va aller plus vite, c'est plus facile... (Marielle, agente correctionnelle)

Ainsi, l'occupation du temps, de l'esprit et du corps va non seulement permettre de scinder la sentence, la ramenant ainsi dans le quotidien, et de la meubler afin que le temps à faire paraisse moins long et que la prison soit moins présente. mais aussi va ouvrir la voie à l'octroi d'un sens. Dès lors, à un temps qui de prime abord semblait insensé, inacceptable, invivable, vient se substituer un temps doté de sens.

1.4. L'octroi de sens

Nous avons vu, au début de cette section, combien le temps qui est assigné aux personnes incarcérées leur apparaît comme du temps perdu, du temps dénué de sens. Dès lors tout au long de la détention, les individus vont lutter contre cette dure réalité. Il s'agit là d'une question de survie. Les individus mettront donc tout en oeuvre afin de tirer le plus de profit de ce temps carcéral, et que cette impression de "perdre son temps" soit la moins présente possible:

Mais euh t'as pas le choix de te rendre à l'évidence là, faut qu'tu le fasses ton temps là,...faut qu'tu le fasses passer là... moi j'ai décidé de le prendre du côté positif puis euh, de sortir d'ici avec un petit bagage tsé... mais euh j'trouve que ça a passé quand même bien les 16 mois que j'ai faite là, ça a passé assez bien, je pensais, parce que je travaille beaucoup là dessus, tsé il me reste 6 mois là puis euh, je suis sûre que ça va bien aller, surtout avec la passion¹⁰¹ que j'ai découvert là, puis c'est ça je vais travailler là dessus pendant les 6 mois là puis euh, je verrai pas mon temps...Je euh, j'ai toujours eu un bon moral, ça m'aide ça, j'suis pas la fille dépressive là tsé, m'apitoyer sur mon sort là euh, c'est pas mon style là euh, moi je euh je positive puis euh, j'aime autant tirer le maximum de euh de profit là puis euh, j'sais pas euh, pas avoir fait du temps perdu tsé... (Leila)

¹⁰¹ Cette passion consiste en la rédaction de ses mémoires, comme mentionné ci-dessus.

Il est évident que pour arriver à un discours tel que celui de Leila, la sentence et la culpabilité doivent auparavant avoir été acceptées. En effet, une personne comme Dominique, comme il l'a été souligné précédemment, nie sa culpabilité et de ce fait ne peut atteindre une telle acceptation. Dès lors aucun sens institutionnel ne peut être conféré au temps passé à l'intérieur des murs. Son récit était clair à cet effet, il vient contraster celui recueilli dans notre échantillon homogène. En effet, l'expérience carcérale consiste pour elle en une attente perpétuelle et insensée, à laquelle aucun projet carcéral ne pourra se substituer:

Comme je dis souvent à ma titulaire, à quoi tu veux que je pense, à quoi tu veux que je réfléchis, j'ai rien fait. J'ai pas de parents désunis, j'ai jamais consommé, je suis euh une anti-drogue euh tsé, je fais quoi là, j'attends puis c'est tout...
(Dominique)

Alors que notre conception moderne du temps est axée sur la notion de productivité, le temps carcéral ne peut se vivre comme un temps vide, perdu, inutile. La survie des individus en dépend. Ce temps auquel les détenues sont confrontées est incontournable, il est là et s'impose à elles comme une évidence. Dès lors, le rapport au temps doit être modifié au cours de la sentence, afin de voiler la face insupportable de ce dernier et de construire une face qui permette la survie. A un temps qui en soi est "improductif" va venir se substituer un temps "profitable", le discours des informatrices atteste cela:

Fait que j'ai quand même euh j'ai pas perdu mon temps là tsé, j'ai carrément fait quelque chose de constructif avec le temps que j'avais à faire... Je me suis dit ben quitte à être en dedans ben autant en profiter pour apprendre et pour avoir un but dans la vie, puis d'avoir une job quand je sors d'icite. (Sophie)

Et puis euh, ben là euh c'est ça j'ai réussi à faire mon secondaire 5 ici là euh, c'était bon pour moi, j'ai j'ai pu continuer à faire ces études là là parce que j'avais décroché à mon secondaire 4, puis j'ai quand même pu finir ça, puis en même

temps j'ai pris un cours de euh de bureautique pour Word Perfect. j'avais jamais touché à un ordinateur avant d'être ici, fait que j'ai j'aime ça, fait que bientôt on va commencer le cours 2, c'est des cours de 500 piastres ça à l'extérieur, ça fait que j'en profite là du temps que j'suis ici... Fait que au moins j'ai acquis pas mal de chose là... Un cours de euh, comment qu'ils appellent ça, apprendre à se connaître soi-même là euh, je me souviens plus comment qu'il s'appelle ce cours là ici, mais en tout cas, j'ai travaillé là dessus, puis j'ai trouvé ça ben intéressant... J'ai appris aussi à m'affirmer, puis euh à dialoguer parce qu'avant là pour faire ça, il fallait toujours que j'aie mon verre en main tsé, là je sais au moins que j'suis capable de euh en tout cas de prendre des choses sans avoir toujours la bouteille à la main si on veut. (Leila)

Je sais pas euh j'ai pas le goût de rester ici à rien faire... tsé au moins je veux que ce soit productif euh... puis je sais pas j'ai pas le goût de faire du temps sur la tête, j'ai pas le goût de rendre ça plus pénible que ça l'est déjà, je pense qu'il y a des choses positives que tu peux acquérir ici euh, il y a des filles qui vont à l'école euh... en même temps ça te donne un break point de vue consommation aussi... quand je suis revenue ici, j'ai essayé de remettre tous les atouts de mon côté pour pas faire du temps sur la tête, pour avoir les meilleurs contacts possibles avec les gens pour sortir d'ici plus forte, puis euh... j'ai le goût de faire mon temps comme tout le monde puis de ressortir plus forte puis que l'expérience ici ça m'ait pas trop amochée... (Monique)

Ce discours sur un temps qui serait profitable a marqué très nettement les récits des informatrices de l'échantillon principal. Si il est très probablement relié à l'assimilation des discours officiels, deux autres hypothèses nous paraissent entrer en ligne de compte. La première, déjà évoquée ci-dessus, consiste en la vulnérabilité sociale qui caractérise les personnes de l'échantillon principal. En effet, leur position sociale très précaire à l'extérieur fait en sorte qu'elles trouvent à l'intérieur des murs des activités qui leur sont profitables. Si cette hypothèse nous apparaît plus que probable, un troisième facteur et non le moindre semble également jouer un rôle crucial dans la production d'un tel discours: il s'agit de la survie intra-muros et de la lutte contre le temps perdu. En effet, il s'agit de rendre le

temps profitable si l'on veut survivre à l'expérience de l'incarcération avec laquelle on est actuellement aux prises. Une telle hypothèse expliquerait qu'une fois dehors ce discours "positif" disparaisse puisqu'un conditionnement pour la survie n'est plus de rigueur. Ces trois "facteurs-hypothèses" participent probablement conjointement à la production des discours précités.

Le rapport au temps oscillera donc entre ces deux faces, profitable et improductive. Il est évident que la première, résultat d'un long travail de construction, sera toujours menacée par la dernière, consistant en la dure réalité que constitue l'enfermement. Il s'agira dès lors de sans cesse se conditionner afin de ne pas laisser à la face que l'on voudrait oublier trop d'apparence, trop d'évidence. Cette ambivalence apparaît omniprésente, les discours en sont très clairement marqués. En effet, dans la plupart d'entre eux, on a retrouvé des contradictions entre un temps vécu comme un bienfait et un temps vécu comme une perte de temps, la perte d'une partie de la vie. On remarque à la fois le triste constat de ce que représente l'expérience carcérale, et dès lors le désespoir mais aussi la volonté de se convaincre et de convaincre l'interlocuteur de tout ce qu'il a pu apporter et apportera encore. On voit dès lors se dessiner la place cruciale que prend la notion d'espoir dans l'expérience de l'enfermement. Le discours de Valérie, incarcérée depuis 6 ans maintenant et condamnée à perpétuité, est particulièrement parlant eu égard à cette ambivalence:

Mes 6 ans passés ici euh...c'est 6 années de perdues mais c'est rien que ça, c'est 6 années de perdues, qu'est-ce tu veux que je fasse, je peux rien y faire à ça là, sauf que je suis bien contente pareil là tsé, j'en ai appris beaucoup là tsé...je serais même pas assise avec toi icite là, si j'avais pas vécu ça là tsé...moi là en quelque part là dans tout ça là j'ai tout le temps dit, c'est un mauvais croisé dans ma vie là mais je suis capable de m'en sortir pareil, je suis capable de continuer...j'ai pas plus peur non plus là euh...mais c'est certain que c'est des années lourdes par exemple...c'est des années lourdes parce que là les manques il y en a là tsé...c'est

pas facile, y a rien de facile...puis ça euh je le souhaiterais jamais à mon pire ennemi, jamais...c'est pas souhaitable à personne....en tout cas, je sais c'est quoi là faire du temps là, je sais c'est quoi....mais anyway je serai jamais une récidiviste là, je veux dire euh...c'est une première fois et une dernière fois là c'est euh c'est pas ma vie ici, pas pantoute....y en a là euh ils adorent ça là d'être icite mais c'est pas moi pantoute...je le dis souvent aux surveillantes là, j'espère ben que vous allez m'oublier quand je vais être dehors, oubliez moi... (Valérie)

Ce discours que tiennent les détenues, est bien évidemment aussi celui de l'institution et celui des intervenantes qui y travaillent. Ainsi, aussi bien Alexia que Marielle font référence à cette idée de faire du temps quelque chose de positif, de constructif. Leur travail de soutien et de personne conseil auprès des détenues en est empreint:

Elles doivent se réapproprier leur vie, du mieux qu'elles peuvent en milieu carcéral, parce que je suis consciente que c'est pas un milieu thérapeutique en soi, mais je me dis le temps d'arrêt, c'est pas nous qui l'avons décidé, mais ce que je leur dis, c'est qu'on doit vivre avec...comment on peut s'organiser pour que il t'apporte le plus possible. (Alexia, conseillère spécialisée)

Essayes de faire de ton temps quelque chose de positif, ne serait-ce que de travailler, apprendre à dessiner, apprendre quelque chose, il y en a plusieurs qui vont écrire leur livre, puis je trouve ça bon, même si elles ne publient pas, même si elles écrivent pour elles, ça désamorce des affaires, puis des fois elles se découvrent là dedans, c'est comme un genre de thérapie...mais c'est ça que je dis tout le temps, c'est à la fille de faire une partie de son temps, il y a une partie où il faut qu'elle se prenne en main, d'essayer avec les contraintes de s'adapter. (Marielle, agente correctionnelle)

Au travers de leur travail, les intervenantes élaborent avec leur clientes un plan de détention. Il s'agit en quelque sorte d'une gestion de sentence, à laquelle seront assignés objectifs, projets, cheminement personnel:

En tant qu'intervenantes il faut avoir le respect de ces gens là pour ce qu'ils ont vécu, de ne pas juger ces gens là mais de croire en le potentiel que chaque personne a. Moi je leur dis toute, t'es là là, on va essayer de t'amener à un autre point, peu importe, compares-toi pas à personne là, puis d'essayer de voir pour ces gens là c'est quoi qui est important dans ta vie, puis sur quoi on peut travailler. (Alexia, conseillère spécialisée)

En d'autres termes, il s'agit de poser des balises afin qu'un sens et de ce fait un espoir puissent être conférés au temps qui est à faire. Comme le soutient Alexia, leur intervention s'effectue de manière à laisser à la personne incarcérée l'opportunité de poser des choix quant aux objectifs qu'elles se fixent. Il est bien évident que ce choix est fortement restreint eu égard à l'environnement carcéral et totalitaire au sein duquel il prend place. Cependant, les intervenantes semblent vigilantes à cet effet, et si elles amènent les détenues à penser en terme de sens institutionnel, elles tentent néanmoins de leur laisser l'opportunité de conférer un sens qui soit propre à chacune:

Le sens je pense que c'est pas nous qui devons le donner, elles doivent le trouver et ça c'est délicat parce que l'espoir n'est pas le même pour chacune puis euh...l'espoir, comment je pourrais dire, c'est peut-être l'espoir en la vie oui, mais comme moi je leur dis souvent, je pense que le plus gros des défis que tu as c'est de te pardonner ok, à partir du moment où tu vas te pardonner, puis que tu vas cesser de te voir comme un monstre, ben peut-être que tu vas t'aimer un peu plus, tsé, tout le travail s'enchaîne après, tu vas peut-être t'aimer un peu plus, si tu t'accordes le droit de vivre ok, avec tout ce que ça comporte euh...moi je leur dis c'est comme, bon surtout là je fais référence aux gens qui ont commis des gestes d'homicides, c'est comme euh...après ça oui, la vie est plus forte que tout hein, par contre chacune y va avec ses motivations, il y en a c'est pour les enfants, il y en a que ça va être parce que elles pensent que elles ont droit à un peu de bonheur, il y en a ça va être euh...il y en a qui savent pas trop, ça va être plus dans l'immédiateté, puis il y en a ça va être dans le long terme...euh...puis il y en a c'est parce qu'elles se rendent compte de la situation de euh...de dépendance dans laquelle elles étaient, puis là elles se disent si j'ai été capable de vivre ça en dedans, peut-être que je suis capable de faire des choses pour dehors là tsé,

comme ça chacune donne le sens qui lui est propre euh...puis je pense qu'on essaie de les accompagner le mieux qu'on peut là dedans, mais je pense que il ne faut pas se substituer, parce que je pense que bon elles perdent leur liberté là le temps qu'elles sont ici, c'est trop facile euh, parce qu'il y en a plusieurs qui me disent qu'est-ce que je devrais faire, non c'est toi, je pense que dans le maximum de situation il faut leur laisser leur responsabilité, leur laisser leur propre réflexion, parce que moi ce que je me rends compte, c'est que on détient un rôle dans lequel euh il est facile de faire des abus de pouvoir, il faut faire très attention, c'est pour ça que je te disais tantôt que c'est très important de pas perdre le respect, tsé. C'est-à-dire il faut que je les respecte dans le plus, dans toutes leur dimension ok, pour arriver à être juste quelqu'un qui écoute, être juste quelqu'un qui reflète, être juste quelqu'un qui accompagne, hein le bout de chemin c'est pas moi qui le fait, c'est elle et je pense que ça c'est très important, tout cet aspect de dignité, c'est de se regagner une dignité, c'est comme euh...puis je pense que pour certaine l'espoir, c'est l'espoir en elle, puis euh tsé je pense qu'il faut que tu les encourages dans le peu qu'elles ont fait. C'est pour ça que je te dis, chaque personne a à trouver un sens à sa survie ici, puis pour certaines ça va être de se valoriser dans le travail, pour plusieurs là, c'est une des premières fois qu'elles travaillent de façon si stable euh.... oui euh... il y a beaucoup de contraintes quand tu es incarcérée, mais c'est comme, elles y trouvent une certaine valeur aussi là. (Alexia, conseillère spécialisée)

Ces notions d'espoir et de sens apparaissent capitales dans l'expérience carcérale. En effet, sans elles, cette dernière est invivable. Une fois que les personnes y ont adhéré, le temps semble moins lourd, moins long, moins pénible, étant donné qu'elles trouvent une raison d'être à leur enfermement.

J'en profite pour faire une psychothérapie puis euh essayer de me guérir de cette affaire là pour pas retomber dans une dépression aussi grave que celle que j'ai faite puis euh faire un délit¹⁰² comme ça tsé...Fait que euh le temps devant moi, qui me reste à faire euh, ben c'est le temps de passer à travers une psychothérapie, le temps d'écrire un roman euh...puis le temps d'atteindre une certaine paix intérieure, un certain équilibre, d'approfondir mes études euh, ma méditation bouddhiste...euh...C'est euh quelque chose qui m'est imposé, puis que je ne prends pas comme une punition...comme une sanction sévère et grave, irrémédiable dans

¹⁰²Il s'agit d'importation de cocaïne.

ma vie, c'est plutôt, je dis ok ça me fait chier d'être séparée de ma blonde, ça me fait chier d'être séparée de mes amis, de mon milieu ...ça me faisait plus chier au moment de mon intégration que je trouvais difficile. Maintenant que c'est fait...bon je trouve ça difficile, mais un peu moins euh lourd parce que là euh...j'ai quand même mon projet carcéral...qui prend de la place là....(Nina)

Cette raison d'être qui constitue la face positive de l'incarcération devra sans cesse être alimentée par de nouveaux défis. En effet, au même titre que l'occupation, le ou les projets carcéraux permettent de scinder la sentence et ainsi de la rendre plus abordable. Dès lors, la personne va cheminer de balise en balise en se fixant de nouveaux objectifs. Ce travail perpétuel de recherche de sens, bien que fragile et artificiel, nous le verrons ci-dessous, permet néanmoins aux personnes incarcérées de survivre à une telle expérience et de pouvoir se dessiner une lueur d'espoir. Ainsi, comme l'explique Valérie, après avoir travaillé pendant les six premières années de son incarcération, elle envisage, par la suite, de se mettre aux études. Il s'agit là d'une autre étape dans sa sentence :

À Z, je sais ce que je veux faire, je veux juste être aux études et rien d'autre là euh, je veux prendre aussi à quelque part du temps pour moi là tsé, je pense qu'en quelque part ces 6 ans là, ils me l'ont assez vu là tsé euh...tsé euh faut pas que j'oublie non plus qu'il faut que je prépare ma sortie là tsé, là là c'est plus pareil comme v'là 4-5 ans là, parce que là là ma fille elle est grande là elle va avoir 18 ans au mois de février c'est plus mon bébé là là, fait que tsé... (Valérie)

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, chaque personne donnera au temps le sens qui lui convient. Ainsi pour certaines¹⁰³, le sens sera davantage focalisé sur le cheminement personnel qu'elles ont décidé de réaliser au cours de leur incarcération :

Je le vois plus comme un moment d'arrêt....pour prendre le temps de vraiment

¹⁰³Il s'agit ici des personnes faisant partie de l'échantillon homogène.

changer ce qu'il y a à changer euh...de me donner une chance de euh...de redevenir euh...si ça aurait pas été la police là qui m'avait arrêtée, ça a aurait été autre chose puis ça a aurait été deux fois pire, je serais pas icite pour t'en parler¹⁰⁴. Puis, je me dis, il faut que tu fasses ce temps là pour toi Monique, profites en pour régler tes problèmes pour plus que ça recommence parce que si tu ne le fais pas là euh...ça va toujours recommencer, ça arrêtera pas. (Monique)

Tu fais ton examen de conscience, c'est un peu un temps d'arrêt qu'on fait ici puis euh, essayer de faire le point dans notre vie, voir qu'est-ce qui a pas marché, qu'est-ce qui euh, voir pourquoi on est ici, c'est le temps de trouver toute ça là, voir qu'est-ce qui a pas fonctionné dans notre vie là, fait que... Là moi je travaille beaucoup sur moi-même donc euh, en ce moment là j'ai commencé à écrire mes mémoires, puis j'trouve ça bien passionnant... Ben pour moi ça a été euh, c'est vraiment bon que j'vienne prendre un break ici comme on dit là, parce que j'étais ben mal partie. En tout cas pour moi ça m'a apporté, ça m'a apporté beaucoup de faire mon temps, un temps d'arrêt ici là euh, j'ai faite le point dans ma vie là puis euh je m'aperçois que euh qu'y a pas juste euh la boisson puis la prostitution qui est importante là, je m'aperçois que j'suis capable de faire des choses tsé mieux, beaucoup mieux, ça m'a valorisée beaucoup...tsé me retrouver en institution si tu veux ça m'a permis de trouver mon identité.... Savoir ce que je veux puis euh, ce que j'attends.... C'est ça... (Leila)

Des personnes comme Leila, appréhendent leur sentence comme un temps d'arrêt qui va leur permettre de travailler sur elles-mêmes. Dans de tels cas, il y a généralement intégration du discours punitif, elles estiment mériter une punition et acceptent le temps qu'elles ont à faire. La mise à profit de ce dernier consistera donc en des changements personnels afin de ne plus aboutir à une telle situation et, de ce fait, elles engagent une rupture par rapport à leur passé. Il s'agira dès lors de devenir capable d'un bon usage du temps. Un tel discours contient non seulement l'aspect punitif mais aussi réhabilitatif de la sanction, discours institutionnel qui est véhiculé au sein de l'établissement. Dès

¹⁰⁴ Il est important de replacer cette phrase dans son contexte. En effet, avant d'être arrêtée pour la deuxième fois, une série de règlements de compte a touché l'entourage proche de Monique. Elle estimait donc être la prochaine sur la liste.

lors, leur espoir consiste en un avenir différent en ce sens qu'il consiste à rentrer dans les normes (au sens large) de la société. L'adhésion à ce discours ne sera pas sans conséquences sur l'identité puisqu'une nouvelle identité est recherchée. En effet, elle nécessite des modifications profondes et, comme nous le verrons plus loin, entraîne une rupture avec la réalité extérieure à l'institution.

Le discours de Nina, par contre, se différencie des premiers en ce sens qu'il est empreint d'un recul par rapport à l'institution et, par le fait, que celle-ci s'investisse à dessein dans un projet en marge de l'institution. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle fait preuve de rébellion vis-à-vis du système carcéral, mais plutôt qu'elle prend conscience de l'influence du milieu sur son identité et décide de s'en préserver en élaborant un projet qui ne s'inscrit pas dans les objectifs institutionnels. Ainsi, Nina a comme projet de rédiger un roman. Il n'est ici aucunement question de travailler sur soi ou de se couper de son passé, bien au contraire. Ce projet s'inscrit dans l'évolution de sa carrière d'écrivain et le temps qui lui est conféré lui apporte l'opportunité d'écrire un roman, chose qui lui est quasiment impossible à l'extérieur, étant donné son "manque de temps":

Dans ce contexte là, faire du temps c'est ça que ça signifiait, bon ce poème là traduit cette idée là de se faire des chimères p... euh d'inventer un environnement illusoire là pour endurer cela. Puis, avec la sentence que j'ai attrapée, c'est l'opportunité d'écrire un roman...euh...Bon étant à l'étape d'écrire un roman, puis là je me fais attraper, j'ai une sentence de 7 ans et 5 mois, j'me dis bon je vais écrire un roman, je euh...sortir d'ici sans avoir rédigé un roman, ça serait euh...ça serait une bonne cause de suicide là euh... ça serait un suicide d'une certaine manière même sans sans commettre l'acte en tant que tel, ça serait un certain suicide tsé...euh...ça serait aussi me laisser faire par le système puis pas l'utiliser. Ben là le système m'enferme parce que dehors t'as pas vraiment le temps, tu sors, t'as tout le temps, t'es tout le temps sollicitée de toute part euh...ici ben t'as comme plus le temps de de euh, t'as moins de loisirs euh...étant donné que je ne consomme pas ben je ne participe pas au meeting euh...ben j'consomme, je bois

un peu, je fume un peu, mais c'est c'est, ça fait partie des agréments de la vie là, j'suis pas euh, j'suis pas euh dépendante là de tout ça....Bon tsé dehors, c'est le p'tit souper entre copains euh le samedi soir, ça fini tard, tandis qu'ici les soupers finissent jamais après 6 h là tsé euh...euh enfin tsé t'as comme plus le temps malgré euh malgré euh qu'ils essayent de te faire rentrer dans une structure euh assez serrée là pour pas que tu aies le temps de te révolter, de t'ennuyer puis de te paniquer...(Nina)

Pour Nina, l'intégration des discours officiels ne consistent pas en la survie, comme c'est le cas pour notre échantillon homogène, mais en la mort. Il s'agira des lors de conserver à leurs égards un esprit critique, une distance afin de s'en préserver. Par conséquent, le fait d'élaborer un projet carcéral, et d'ainsi donner du sens aux frustrations et contraintes subies, aura un impact plus ou moins grand sur l'identité en fonction du choix et du sens qui lui sera conféré. En effet, dès lors que le sens consiste en la reprise des discours institutionnels par la reconnaissance du bien-fondé de la sanction et la nécessité d'effectuer un cheminement personnel afin de réaliser une rupture avec le passé, le temps d'incarcération constitue alors un deuxième temps zéro, celui du commencement d'une nouvelle vie, celui de la recherche d'une nouvelle identité, le discours de Marielle, agente correctionnelle, est parlant à cet effet:

Je pense que pour la fille aussi, ce qui est difficile, c'est la nouvelle vie qui faut qu'elle se rebâtisse, donc des nouveaux buts, des nouvelles valeurs, c'est tout à rebâtir, tu comprends, euh....(Marielle, agente correctionnelle)

En effet, dès lors que l'incarcération implique une rupture dans l'évolution personnelle de la détenue, le sens qui est conféré au temps carcéral est aussi celui qui est conféré à la vie de manière plus générale. Bien que cette construction de sens soit artificielle et, de ce fait, la cause de bien des déceptions une fois la sentence terminée, elle constitue aussi pour certaines détenues une question

de survie au sein de l'institution et donc la seule voie envisageable pour celles-ci afin de passer au travers de l'enfermement:

Mais c'est sûr que les filles ont pas le choix, je pense que c'est une question de survie pour se faire vraiment une vie euh...tsé de se rebâtir une nouvelle vie, quand tu te dis j'ai 10 ans à faire... (Marielle, agente correctionnelle)

En effet, on remarque chez ces femmes condamnées à une longue sentence une volonté d'oublier le fait qu'elles sont en prison, d'oublier qu'elles sont arrachées à leur univers. Par conséquent, elles se construiront une vie au sein de l'institution avec des buts, des attentes, des projets:

J'ai du temps à faire euh puis faut que je fasse mon temps de la meilleure façon qui faut, de la meilleure façon que je peux en tout cas puis euh...ça doit être ça là....euh je sais pas comment je fais en tout cas là mais euh...je pense comme ça...puis c'est ça je pense que la travailleuse sociale elle dit que je fais beaucoup de travail euh, parce que je travaille sur moi...tsé je pense que c'est ça qui fait que j'oublie quasiment que je suis en prison....(Sophie)

Fait que c'est ça tsé euh...j'ai comme pas le goût icite de vivre tout ça tout croche puis toute euh pour que ça me blesse encore plus tsé...je suis arrivée puis j'étais comme contente d'être ici, puis j'ai le goût que ça reste comme ça là euh...tsé je pense pas au nombre de journées, j'ai pas de calendrier puis j'en veux pas dans ma cellule non plus euh...tsé des fois j'ai de la misère à savoir si on est mercredi ou jeudi mais je veux pas le savoir parce que je veux pas non plus me décourager comme je te contais tantôt, les filles qui barrent les journées euh je suis pas capable de faire ça parce que justement je veux pas euh...tant qu'à être ici j'aime autant être ici euh..être toute ici pas avoir à être ici puis la tête là à se dire là il me reste 60 jours, là il me reste 50 jours puis toute le kit...je compare ça ici un peu à un couvent, un pensionnat, sauf que les pensionnats t'as pas de barbelés là puis pas d'agents correctionnels mais tsé t'es plus tout seul avec toi même, faut que t'apprennes à fonctionner là dedans, il y a des règlements qu'il faut que t'apprennes à les respecter, puis qu'un coup que t'as appris à les respecter, qui sont acquis, ben ça peut te servir partout après euh...ici tu peux apprendre plein de chose, l'école euh... (Monique)

Alors que les personnes incarcérées ont accepté leur sentence, qu'elles se sont adaptées à l'environnement carcéral, elles vont s'installer et la prison devient alors leur univers, leur vie. Les contraintes et frustrations prennent dès lors un statut d'évidence. Toutefois l'ambivalence que nous avons soulevée plus haut reste présente et cette installation résulte en quelque sorte d'une volonté de se protéger, de se préserver afin de souffrir le moins possible de la situation. Il s'agit de se conditionner afin de voir les choses de manière positive car le temps s'impose irrémédiablement. A cet effet, aucun choix n'est possible, le temps est à faire, le choix se pose uniquement dans la manière de le vivre au sein de l'univers carcéral, dans le rapport qu'elles peuvent entretenir avec ce dernier. C'est ainsi que pour celles qui ont décidé de "suivre le système" et d'en reprendre, discours et idéologies, l'univers carcéral, prendra un statut d'évidence. Le discours de Sophie rend bien compte de cela et, à la fois, est empreint de l'ambivalence entre les faces profitable et improductive, cette dernière sans cesse menacée par la première:

Moi ça va faire 8 mois là que je suis icite, puis euh c'est comme si j'avais toujours vécu icite, c'est bizarre, je comprends pas pourquoi j'ai c'te notion là, peut-être parce que je sais que je fais mon temps comme il faut là tsé, mais c'est pas évident là, des fois je pleure, puis je m'ennuie....je m'ennuie parce que je ne peux pas faire tout ce que je veux là tsé, j'aimerais ça pouvoir sortir et aller voir mes enfants tsé puis tout ça, il y en a beaucoup qui dise oh moi dès que je sors dehors je vais capoter, euh moi il me semble que non, ça me dérange pas plus que ça, parce que des fois je sors pour aller à l'hôpital, même si je suis avec des intervenantes, avec des menottes, c'est pareil comme si je les avais pas, tsé, je veux dire, c'est comme si c'était normal pour moi euh....puis euh...je regarde dehors, c'est comme si ça avait pas changé, dans le fond là euh c'est euh, en tout cas je suis peut-être bizarre là mais tsé euh, il y a ben des filles qui trouvent bizarre que je réagisse comme ça....mais dans le fond, si j'arrive puis je me dis, oh le temps est long tatata, je vas faire une dépression, ça c'est officiel, je m'arrange pour pas en faire de dépression parce que je suis ben là dans le fond, puis je pense aussi que d'être en sécurité aussi ça m'aide...(Sophie)

C'est comme si j'étais pas là, ça a été facile pour moi...j'ai de la misère à expliquer ça...c'est comme si j'étais dans un genre de centre d'accueil...je m'y suis préparée, je me suis préparée à ça en venant ici, en prison, mais euh je sais pas, il me semble que c'est normal pour moi, c'est comme euh je sais qu'il faut que je sois punie, il faut que je fasse mon temps, j'ai pas le choix mais euh je suis contente de faire du temps, je sais pas si tu comprends...je suis contente de faire du temps parce que je sais que je ne recommencerai pas après, tsé euh...parce que j'étais contente que ma fille elle ait parlé¹⁰⁵, qu'elle ait faite le dévoilement sur cette affaire là puis toute parce que je sais que j'avais besoin qu'on me mette un stop à quelque part, euh...je le méritais....c'est sûr que quelqu'un qui ne le mérite pas va le prendre plus dur que moi, moi je le sais que j'ai couru après et je le sais qu'il faut que je paie mes dettes...fait que dans le fond pour moi c'est une punition normale, je pense que c'est pour ça que pour moi la prison c'est euh...c'est pas facile de rester icite, je ne te dis pas que c'est facile et que j'aime ça non plus, mais je me dis qu'un jour ou l'autre je vais sortir d'ici et que je vais ressortir avec la tête haute...euh...je suis icite, mais c'est comme si j'étais pas là, je sais pas si tu comprends ce que je veux dire, c'est comme si euh...pas que ça me faite ni chaud, ni frette mais c'est semblable à ça là....c'est plus facile pour moi de faire du temps que de m'adapter aux filles...parce que j'étais déjà venue icite, tsé euh je suis venue, mais j'avais juste fais les secteurs en avant, j'ai jamais été dans les secteurs en arrière, dans le secteur régulier fait que je sais pas euh, c'est comme si j'étais chez nous dans le fond...(Sophie)

Le discours de Valérie, condamnée à perpétuité, est aussi très parlant eu égard à cette idée de “se faire une vie” au sein de l'établissement pénitentiaire:

J'avais pas le choix non plus de me faire une vie icite, puis je dois te dire mes premières roulottes¹⁰⁶ là, mes 3, 4, 5ème roulotte là, je vivais euh j'étais dans la roulotte mais je vivais icite, j'étais icite, parce que quand tu vas dans la roulotte tu sors d'icite là, tu t'en vas dans une maison mobile là, c'est dans la cour icite puis toute ça puis euh casse toi pas la tête il y a pas de danger que tu sortes de là...et euh j'étais dans la roulotte peu importe avec qui là, mon père ma mère, mon frère

¹⁰⁵Sans entrer dans les détails notons que le délit de Sophie (abus sexuel) s'inscrit dans un contexte familial dramatique au sein duquel elle a été elle-même victime d'abus sexuel.

¹⁰⁶La roulotte est une maison mobile, installée dans une cour de l'enceinte de l'établissement, dans laquelle ont lieu les visites familiales privées des détenues condamnées à une sentence fédérale.

et ma belle soeur euh, toute seule avec ma fille, j'étais toujours icite dans la maison pareil, c-à-d que j'étais pas capable de pas penser à icite, c'était plus fort que moi, j'vas te dire j'avais hâte que la roulotte finisse, j'avais hâte de retourner dans la maison...dans mes affaires, j'avais tellement l'habitude...ça c'est, j'ai été longtemps comme ça jusqu'à euh ...v'là deux ans quand j'ai fêté le 45ème de mes parents....c'était à ce moment là que j'ai coupé de X, quand je vais à la roulotte, là je suis coupée de X, mais avant ça c'était pas de même j'avais hâte en sacrement de rentrer dans la maison, je me sentais insécure...je sais pas pourquoi, mes affaires étaient icite dans la maison tsé il fallait que je m'en vienne icite absolument...c'était plus fort que moi, donc ma vie était vraiment icite tsé...j'étais pas capable de me détacher de X pantoute pantoute, c-à-d pas de me détacher de X mais de me détacher d'être dans la maison, j'avais hâte de m'en revenir, j'avais hâte d'être avec les filles...tsé ça se peut-tu, je m'avais faite une christie de vie moi icite tsé, dans le sens que la maison en dedans c'était vraiment moi...maintenant oublie ça, j'ai déconnecté ben raide. (Valérie)

Si un tel rapport au temps a l'avantage de permettre à certaines personnes incarcérées de vivre leur expérience de manière à minimiser la souffrance, il a aussi l'inconvénient de les faire décrocher de la réalité extérieure. En effet, cet univers qu'elles se construisent n'est autre qu'un univers fictif, même si il constitue une caricature du monde extérieur, comme nous l'avons expliqué dans notre chapitre théorique. Lors de la prise de conscience de cet écart qui se creuse avec le monde extérieur en même temps que se construit le sens que les détenues confèrent à leur sentence, l'enfermement retrouve toute sa lourdeur:

Moi ça va faire 6 ans que je suis icite là, fait que ça fait mettons ben des années, puis euh c'est sûr que c'est long mais parce que euh...moi depuis que je suis arrivée ici, j'ai toujours travaillé fait que euh...je peux pas dire que je l'ai pris dur parce que j'ai toujours travaillé donc je l'ai pas vu, je l'ai pas vraiment vu...c'est sûr qu'il y a des places où ce que bon euh...je veux dire quand ta famille te manque énormément ou euh bon en tout cas tes choses euh vraiment à toi, tsé ici bon euh veux veux pas tu t'en fais une vie à toi là, pas pour tout le monde mais pour toi parce qu'il faut que tu vives pareil là, faut que tu continues à vivre en fait...moi j'appelle ça euh, en tout cas ça fait pas longtemps que je dis ça euh, moi

j'appelle ça enterré vivant en fait tsé euh...en fin de compte moi c'est de reculer au lieu d'avancer, je veux dire euh...icite entre les murs tu vois plus rien en fait, tu sais même plus dehors comment ça marche là tsé, tu sais plus rien en fait...puis même là tsé, c'est déjà arrivé que euh j'ai dû aller à l'hôpital puis ces choses là, puis même à ça tsé euh...puis moi je suis pas de la région, euh j'ai ben de la misère avec ça là....euh ici où ce qu'on est euh je sais même pas où ce qu'on est fait que euh, tu sais pas euh, tu sais plus tsé...c'est que même si tu te sens enterrée, c'est euh je pense que tu fonces pour vivre, tu fonces vraiment là tsé pour continuer beaucoup plus loin là tsé, parce que là icite euh t'as des cours académiques là tsé bon euh et tout ça euh, comme moi là je l'ai pas mon secondaire 5 en rien pantoute là tsé là puis euh si je veux aller le chercher, je vais aller le chercher. Je te dis moi bon être en dedans c'est être enterrée vivant mais se faire enterrer vivant dans le sens que tu continues à vivre....anyway euh bon la première année, la deuxième année euh ça a été plus rough un peu, mais après ça je me suis faite une vie ici moi par exemple puis euh bon au travers ça euh bon ben j'ai lâché chez nous là tsé d'être aussi exigeante envers eux autres et tout ça euh... (Valérie)

Le sens et l'espoir sont fragiles pour les personnes qui vivent une expérience carcérale. Chaque prise de conscience consiste en une lutte contre ce temps perdu, irréversible. Alors qu'ils sont indispensables tout au long de l'incarcération afin d'assurer la survie des détenues, l'approche de la sortie et la mise en liberté, comme nous le verrons à la section trois, nécessitent bien souvent une réorientation et une déconstruction de ces derniers afin de se rebâtir une fois encore une nouvelle vie.

SECTION 2: Le temps institué, le temps instituant

Dans la section précédente, nous avons examiné le rapport que les personnes incarcérées entretenaient avec leur sentence et ce, du problème existentiel que constitue cette dernière à l'octroi de sens. Il s'agissait dès lors d'entrevoir le temps tel qu'il est assigné par la justice aux personnes condamnées. En effet, la punition équivaut à un temps d'incarcération au travers duquel la personne

doit passer, il est donc à faire.

A présent, il s'agira de se pencher sur la manière dont le temps est institué dans une institution carcérale et ce, au travers des différents discours, pour, par la suite, envisager sa dimension instituante et les stratégies éventuellement élaborées par les personnes incarcérées afin de lutter contre l'institutionnalisation.

2.1. Le temps institué

Le temps, comme nous l'avons souligné dans le chapitre premier, est une construction sociale de la réalité qui participe à l'élaboration et au maintien de l'ordre social. Au sein d'un établissement pénitentiaire, la régulation qui en est faite jouera un rôle crucial, avec celle de l'espace et des mouvements, afin d'assurer un contrôle minutieux sur les détenues. En effet, ces dernières sont confrontées à un quadrillage du temps, de l'espace et des mouvements qui va limiter de manière drastique leur champs d'action et de décision.

2.1.1. Le quadrillage du temps, de l'espace et des mouvements

Bon euh ici tu as des horaires bien précis...euh tu te lèves à 7h, tu vas déjeuner euh, tu vas travailler à 8h, tu finis de travailler à 11h euh...11h30, tu vas dîner, tu reprends à 1h30. C'est toujours, à tous les jours de la semaine, c'est la même chose. Fait que tes activités, tu sais la disco, c'est à 9h30 le vendredi soir, le meeting NA c'est à 8h le mardi soir, il y a rien qui change de place, c'est ben ben rare, puis tu prends tes habitudes avec le personnel comme euh, quand tu veux sortir de ton secteur ben tu cognes, puis là c'est eux autres qui t'ouvrent la porte, euh... (Monique)

L'ensemble de la vie d'une détenue est minutieusement quadrillé, de l'heure du lever, à celle du coucher, chaque activité prend place dans une codification précise de l'espace, des mouvements et du temps, il ne reste que peu d'espace à l'improvisation et au choix. En effet, comme le soutient Monique, chaque mouvement a lieu à un moment bien précis dans le temps et à un endroit bien déterminé dans l'espace. Dès lors, la personne incarcérée se voit dépourvue de la liberté de se mouvoir à son gré à la fois dans le temps:

Il y a un temps pour faire euh... il y a un temps pour la circulation, il y a un temps pour travailler, il y a un temps pour le dîner, euh... (Marielle, agente correctionnelle)

et l'espace:

Tsé la fille qui veux avoir la porte pour sortir, puis elle est prise pour attendre, il y a personne pour lui ouvrir la porte là, mais chez eux, elle attend pas pour débarrer la porte, tu comprends? Il y a des frustrations que les filles doivent vivre, ça c'est certain et je pense pas que ce soit facile pour tout le monde. (Marielle, agente correctionnelle)

C'est ça parce qu'ici c'est comme une société, c'est comme dehors mais euh... toute condensée là euh...toute pognée, tu vis toujours à l'intérieur des mêmes murs euh... tu euh... quand t'es dehors tu peux t'en aller euh... si t'as des vacances tu peux t'en aller, je sais pas moi, sur la côte nord euh, ou quelque chose de même, mais ici tu fais tu fais toute...dans la même boîte, c'est sûr que tu peux sortir à l'extérieur euh...mais avec les barbelés puis toute le kit, quand tu vas travailler à la buanderie ben faut que tu changes de bâtisse mais... tu vis toute à la même place, toute se vit à la même place euh... fait que c'est plus euh... comment je pourrais dire euh les émotions sont plus fortes aussi, quand tu files pas euh... c'est l'enfer euh... tu t'enfermes dans ta cellule, puis des fois t'es même pas sûre d'avoir la paix parce que les gardiens font les comptes puis euh ils ouvrent la porte puis si t'es en train brailler qu'est-ce qui... oh sacre moi pas toi, tu peux pas tsé euh t'isoler de la société, mais tu peux pas toujours t'isoler toute seule ici, il y a

toujours quelqu'un quelque chose qui arrive... moi je fais ben des jokes puis je dis ben quand je sors de prison, je vais me faire une cure de silence, parce que là des fois je deviens tellement à bout ici que... d'entendre euh tsé ça gueule dans les micros euh... t'as les portes qui claquent puis les portes là euh...de secteur là ça fait pas le même bruit qu'une porte comme ça, c'est ben stressant là, ça fait un gros bam...puis il y a toujours du bruit ici 24h sur 24. (Monique)

Cette codification spatiale et temporelle retire à la personne incarcérée le contrôle qu'elle possédait sur son environnement afin de la faire entrer dans une structure propre à l'institution. Nina, dont le discours, nous le verrons tout au long de cette section, se différencie du groupe homogène par un recul critique à l'égard du système, parle à cet effet d'une programmation des personnes incarcérées:

C'est un peu comme euh, t'es comme un euh, moi des fois j'ai l'impression d'être dans un computer là tsé, d'être dans un jeu vidéo euh, c'est trop formel euh formel euh....Puis là il y a des espaces, oh oui (rires), là ils construisent des espaces pour les émotions, pour l'irrationnel, fait que là t'as les meeting AA euh, NA, CA euh...t'as les rencontres si tu veux avec un intervenant, une psychologue ou euh une intervenante en toxicomanie ou euh chose du genre euh, bon t'as l'impro euh l'improvisation, comme une ligue d'impro là....Euh bon là tu sais, ils ont construit comme des blocs où est-ce que là tu peux te défouler, puis que l'émotion puis euh peut passer là tsé mais...C'est comme il faut que tu sois programmée là, tu peux pas décider que c'est là que tu fais ta crise, faut que tu la programmes pour qu'elle commence au début du meeting (rires) tsé, tsé c'est comme si il y a des cases là que là il faut que tu sois physiquement euh dans dans tel mouvement parce qu'il faut que tu travailles, parce que tu as des serviettes à plier pendant 6 heures de temps non-stop tsé, puis là après ça, t'as une autre case que là il faut que tu manges puis si t'as pas faim là puis t'as faim plus tard, ben non ça ne marche pas, faut que t'aies faim là tsé, puis que tu manges à cette heure là ce qui est servi dans ton assiette, puis euh...puis là c'est la case émotion, t'as le droit de pleurer, de te révolter euh d'être en colère, vivre tes émotions euh, puis un coup que c'est fini ça, puis qu't'arrives dans ton secteur, ben là il faut que tu sois neutre puis que t'aies plus d'émotions, puis que euh... (Nina)

La codification de l'espace, du temps et des mouvements va réduire considérablement le champ

d'initiative de la personne incarcérée. Il n'est dès lors plus question de choix, la personne doit s'insérer dans une structure pré-établie rigide, qui bien souvent ne correspond pas à la vie qu'elle menait à l'extérieur:

Fait que bon vivre l'horaire, tu le vis dehors quand même...C'est vivre l'horaire comme je le disais au début de la porte qui se barre, comme ça tu peux pas sortir de ta cellule après 11h, ça c'est un p'tit peu plus rushant tsé, t'es un p'tit peu plus astreinte à dormir ta nuit, parce que après une heure, une heure et demi que tu niaises, t'écris une lettre euh t'écoutes ta musique, t'es là entre tes 4 murs là, tu ouvres la fenêtre, il fait trop froid, tu fermes ta fenêtre euh (rires), puis euh fuck off là j'me couche, tsé euh t'es aussi bien de fermer les yeux que d'endurer ça tsé après un certain temps là, ça emmerde plus que d'autres choses, fait que....Euh moi, je je, je suis consciente de la euh de euh qu'ils essayent de nous enrégimenter là...euh je fonctionne là dedans contrairement à dehors où je ne fonctionne pas dans ces horaires là, je suis toujours en retard à mes cours, je suis toujours en retard à ma job, je lâche ma job pour un oui ou pour un non euh, ici je me trouve très pacifique... Euh je me trouve très mouton aussi euh... euh... ben j'ai pas le choix, je peux pas me révolter, je peux pas dire fuck off, je dis plus rien, je reste couchée....parce que je suis obligée euh de suivre ces affaires là... Si je faisais une grève, que je décidais que je faisais plus rien, bon je passerais au comité de discipline, puis ils me donneraient du 18 sur 24, 23 sur 24, je serais dans ma cellule 23 heures sur 24, une heure pour aller faire mon lavage, pour aller prendre ma douche... je le prendrais, ça me ferait du bien probablement... il y a du monde qui le fait parce qu'ils sont plus capables de supporter la vie communautaire, sauf que à la fin, quand tu montres ton dossier, pour demander ta libération, ben là ça joue contre toi tsé... d'avoir été pognée pendant une période en 18 sur 24 ou en 23 sur 24... Fait qu'il faut toujours que tu calcules ça que si tu veux sortir 6 mois avant ton tiers euh, tu marches dans leur trip tsé... sinon tu restes plus longtemps... (Nina)

Comme le souligne Nina, les personnes incarcérées n'ont pas le choix de suivre la structure imposée, ou du moins le système de privilège¹⁰⁷ et de libération conditionnelle, font peser une menace sur le

¹⁰⁷Nous y reviendrons dans le point suivant.

comportement des détenues, de telle sorte que l'enjeu paraît trop grand et que la décision raisonnable est de se soumettre. Il est bien évident que l'ensemble des personnes qui ont participé à nos entrevues, n'ont pas le même recul face au système et c'est d'ailleurs ce qui fait de Nina un cas atypique par rapport au groupe homogène. Pour cette dernière, le contrôle est omniprésent et l'attitude qu'elle adopte au sein de l'institution est calculée de manière à mettre tous les atouts de son côté. En effet, le fait d'être incarcérée l'oblige à changer de rythme de vie, non pas parce qu'elle estime qu'il est nécessaire pour elle d'en changer, ce qui reviendrait à reprendre le discours institutionnel de réhabilitation à son propre chef, mais parce qu'il représente le moindre coût social de l'expérience qu'elle a à vivre. Décider de ne pas suivre le système aurait des conséquences lourdes à savoir, la possibilité d'un refus de libération conditionnelle, l'inaccessibilité aux privilèges...Il s'agit dès lors d'un coût beaucoup trop élevé, nous y reviendrons dans le point suivant. Pour elle, il s'agira donc de jouer le "jeu". Pour le groupe homogène, la soumission au système carcéral prend une toute autre signification puisqu'elle résulte de l'intégration des discours officiels et de la reconnaissance de leur bien-fondé par les personnes incarcérées. Ici, il n'est dès lors pas question de "jeu".

A la question du choix que pose la détenue dans son rapport avec l'institution et les discours véhiculés et qui, en quelque sorte, détermine son identité, il est important de rajouter l'imposition de l'environnement social. En effet, l'incarcération implique que les personnes se retrouvent dans un environnement social qui ne relève pas de leur choix:

C'est le fin de rester avec des gens, mais quand ça t'est imposé, à un moment donné là tu choisis pas là tsé, comme tu choisis pas de venir en prison, puis tu choisis pas les gens. Ec qui t'es. (Monique)

Il est évident que parmi l'ensemble de la population carcérale, une détenue choisira de créer des liens avec certaines personnes plutôt que d'autres. Cependant il n'en reste pas moins que ce choix est restreint à une population qui lui est imposée et avec laquelle elle n'a en commun que le fait d'avoir été condamnée à une peine de prison. C'est pour cette raison que la plupart des personnes incarcérées parlent de liens amicaux artificiels:

C'est important le contact avec les amis, parce que t'es en dedans mais il ne faut pas que tu te bâtisses une prison en dedans de toi là euh... comment je pourrais dire, faut que tu te permettes aussi d'avoir des amis ici... mais je me fie pas là dessus pour continuer à vivre, parce que les amitiés ici c'est des amitiés de prison, c'est sûr que de temps en temps ça va se poursuivre à l'extérieur, mais il faut vraiment que ce soit une vraie amitié, tsé c'est pas évident là... (Monique)

Ainsi, si, comme le soutient Monique, les liens d'amitié sont nécessaires en prison, la vie communautaire est bien souvent vécue comme un aspect difficile de l'enfermement:

La vie communautaire c'est la chose la plus dure ici là, la chose que tu t'habitues pas non plus puis que euh quand t'es écoeurée de la vie, c'est la chose qui t'irrite le plus là d'être toujours confrontée euh tsé euh t'as pas envie de t'habiller là une journée, t'as envie de rester sur la bum, t'as pas envie de te peigner, t'as pas envie de euh, ben t'es toujours confrontée au regard des autres, t'es jamais dans une intimité, t'es toujours obligée tsé euh d'être présentable puis euh parce que t'es toujours en face d'un public tsé, il y a toujours cette gang là qui est là euh, tu peux pas euh... tu peux jamais être tranquille dans ton petit salon là, la seule façon d'être tranquille c'est dans ta cellule, puis comme je te dis ta cellule elle est pas très très grande là, tu deviens assez, tu deviens blasée assez rapidement... (Nina)

Dès lors du quadrillage de l'espace, des mouvements et du temps, découle le problème de l'intimité:

Puis euh l'intimité aussi qu'on a pas, qu'on a perdue ici parce que t'as beau qu'ta porte aie un p'tit rideau devant ta fenêtre là pour cacher, mais euh tu vois si les surveillants peuvent prendre n'importe quand pour faire leur ronde, puis euh si

t'es à la toilette, ben là tsé euh c'est un peu dérangeant là euh, faut s'habituer à ça. C'est sûr qu'en premier j'avais ben de la misère, mais là on s'habitue tranquillement à ça, on a pas vraiment le choix... L'intimité j'veux dire... (Leila)

L'absence d'intimité vient souligner encore le manque de maîtrise que les personnes incarcérées ont sur leur environnement. En effet, chaque instant de leur existence de détenue est susceptible de contrôle et ce, jusque dans les moments les plus intimes. L'emprise de l'institution sur les détenues est donc bien totale, ces dernières étant dépossédées d'elles-mêmes. La structure établie et les moyens de contrôle sur les comportements sont tels que les personnes incarcérées n'ont pas le choix, elles s'adaptent et, pour reprendre leur terme, elles prennent le "beat" ("rythme"):

Puis là ben c'est ton adaptation personnelle que t'as à faire, c-à-d la vie en communauté euh, euh s'habituer aux bruits incessants euh, s'habituer aux... aux horaires bon ben la porte qui s'ouvre le matin à 7h, la porte qui se ferme le soir à 11h, entre les deux ben si tu dors pas, tu t'emmerdes fait que tu dors (rires), même si dehors t'as l'habitude de dormir le jour puis de vivre la nuit euh, là euh tsé t'as ben beau avoir ton ton tape, écouter de la musique, lire euh, t'es comme entre tes p'tits 4 murs là, la cellule est la grandeur de la table ici là. La petite chambre avec le p'tit mini-lit, tout est visé dans le planché euh, tout est en fer euh de sorte que tu peux pas euh tsé, tu peux pas le casser, tu peux pas l'abîmer euh... Là t'es pris là dedans toute la nuit, fait que tu fais aussi bien de dormir sans ça tu paranoï. Puis ben dans le jour ils s'arrangent pour t'occuper fait que si tu dors pas la nuit ben t'es pas capable de fonctionner dans euh dans la structure d'encadrement fait que finalement t'attrapes le beat, puis euh tu t'arranges pour te coucher, pour réussir à te lever le matin, puis de toute façon t'es obligée d'aller déjeuner même si tu vas pas travailler sauf le samedi puis le dimanche. Le déjeuner est à huit heures, fait que même si t'as pas dormi de la nuit tu te fais réveiller euh pas toujours délicatement pour aller déjeuner euh, après ça tu peux toujours te recoucher mais tu te fais réveiller à 11h30 pour aller dîner (rires)... Fait que c'est pas euh... Puis de toute façon dans le jour dans le secteur c'est assez bruyant, fait que même si t'essaies de dormir, t'as pas le droit d'avoir de rideau devant ta fenêtre, fait que t'as le soleil dans le visage euh tsé euh, t'as droit juste à un plein jour là, un espèce de voile blanc là qui permet quand ils font la ronde la nuit, ils peuvent regarder avec la flashlight voir si t'as pas arraché le moustiquaire...

(Nina)

Puis euh... si euh t'es habituée de manger euh... juste deux repas par jour, ben t'as trois repas... Puis au début tu manges que 2 repas puis tu entres dans le beat, puis tu viens que même si tu mangeais pas de viandes, tu viens que t'en manges parce que euh c'est tout le temps ça tsé, puis euh sans ça tu vas mourir de faim tsé...

(Nina)

Ainsi, le système carcéral impose un rythme de vie différent de celui que les personnes menaient à l'extérieur. Il impose un quadrillage de l'espace, du temps et des mouvements minutieux afin de permettre un contrôle perpétuel de celles-ci. Ce quadrillage est impensable à l'extérieur, ce qui ne fait que souligner son absurdité, mais une fois que l'espace se ferme, il prendra un statut d'évidence pour les personnes qui, dans leur rapport de soumission à l'ordre institutionnel, ne font preuve d'aucun recul critique¹⁰⁸. Ainsi, l'expérience de Leila atteste cela:

Ben j'étais un an sur caution là avant de rentrer ici, et euh ça je regrette cette année là quand même, j'trouve c't'une année perdue parce que il y avait euh, j'avais des conditions tellement sévères à respecter là que, c'était pas euh, c'était mieux de mettre en dedans puis euh j'aurais eu moins de tentations que dehors... Ah il fallait que j'rentre à 7 heure le soir là euh, j'avais un couvre feu à 7 heure puis euh, en tout cas, j'avais pas le droit d'aller dans des endroits où c'qui vendaient de la boisson, ni les restaurants, ni rien, puis les Mc Donald et euh les Kentucky là c'est pas vraiment mon fort par exemple (rires). Là là j'ai trouvé ça ben dur, j'avais pas le droit de sortir de A aussi, fallait que j'respecte le district que, même pas à A, le district de B, fait que... c'était une année perdue pour moi, j'serais sortie là si j'avais pas perdu c't'année là.... mais ça qu'est-ce tu veux c'est faite. Euh, ben c'est ça, c'que j'trouve le plus dur ici c'est la vie en communauté là... le euh, le fait de suivre les règlements du système là, c'est pas si mal pour moi. Ce que je trouve en réalité, c'est que le système il est pas quand même dur à suivre, ça je trouve, je m'attendais à pire là, les règlements en fin de compte, c'est quelque chose qu'on peut s'adapter facilement... (Leila)

¹⁰⁸Ce qui est le cas de notre groupe homogène.

Ainsi, pour ces détenues, la codification va prendre, après une période d'adaptation, un statut d'évidence. Il apparaît normal que dans une institution carcérale, la vie soit régulée de la sorte. Le fait qu'un sens institutionnel soit octroyé à la sentence joue un rôle déterminant à cet égard. En effet, pour celles-ci, le sens réside justement dans cette codification et dans le bienfait de cette dernière, puisqu'il s'agit justement de devenir capable d'un bon usage de temps, ce qui bien entendu correspond aux discours officiels véhiculés par le personnel et, de manière plus générale, par le Service Correctionnel:

Ce qui est difficile à vivre ici, je pense que c'est plutôt pour les personnes qui sont marginales, parce que une personne marginale à l'extérieur, qui a des difficultés avec les structures de la société, arrive ici à l'intérieur, il y a beaucoup de structures pré-établies, naturellement c'est un centre. Donc il y a le lever, il y a plein de choses qui sont obligatoires, lever, dîner, bon cette liberté là la fille elle l'a plus, à l'exception des secteurs d'en bas. Ça c'est difficile pour quelqu'un qui est marginal puis qui vit pas comme ça dehors, déjà dehors elle a de la difficulté, ce qui fait qu'à l'intérieur c'est pire. C'est sûr que le cadre à l'extérieur euh, elles ont quand même un cadre de vie, ne serait-ce que la fille qui vit de nuit elle a un cadre de vie de nuit, c'est sûr qu'elle est encadrée pareil, même si elle dit qu'elle est pas encadrée, la liberté absolue, ça n'existe pas. Sauf que moi je dis toujours, quand elle arrive ici, c'est un autre style de vie, les gens ils disent que ça fait plus euh...bon le mot ne me vient pas là, ça fait plus bourgeois mettons là euh...métro-boulot-dodo là, sauf qu'il n'y a pas de métro, mais c'est vraiment pour habituer euh... Le gouvernement là lui ce qu'il dit, parce que moi j'ai beaucoup fait de colloques et de congrès pour la réinsertion, c'est d'amener à ce que la personne se réinsère dans la société, mais un petit peu plus de façon euh comme l'ensemble, la masse si tu veux, lever telle heure euh, régulièrement tsé, tu fais ça le matin puis le soir tu te couches. C'est un peu pour ça je pense que c'est comme ça dans tous les établissements et ils disent aussi que c'est pour apporter un rythme de vie régulier, parce que souvent les filles elles ont pas ça tsé, elles se couchent à n'importe quelle heure, puis tout ça, fait que souvent la santé va laisser euh à désirer à cause de ça, euh... Euh... bon... ben je pense que il y a quand même... ce que je disais à un moment donné, c'est qu'il y a des choses euh, oui

c'est difficile l'encadrement, oui c'est difficile pour les filles de se plier, de se plier aux ordres, aux règles, aux réglementations, parce que ça, c'est souvent des filles à l'extérieur qui sont habituées de se gérer... (Marielle, agente correctionnelle)

Notons néanmoins que les membres du personnel auprès desquelles nous avons mené nos entretiens étaient conscientes des frustrations subies par les personnes incarcérées et déploraient les contraintes imposées par le milieu, même si elles tentaient, au même titre que les détenues, d'y trouver un sens.

A cet effet, Marielle, agente correctionnelle, affirme qu'elle aussi subit ces contraintes:

Mais c'est sûr que des frustrations elles vont en vivre, et comme intervenantes des fois on ne peut rien faire... parce que nous autres aussi on est pris avec les contraintes de l'établissement, tsé même si moi je voudrais euh... à 11h15 voir Nina, ben à 11h moi il faut que je fasse telle autre affaire, mon patron, il me dit de faire ça... ben j'ai pas le choix... je suis obligée d'accélérer mon entrevue... Il y a certains surveillants à D par exemple qui vont dire qu'ils font leur temps eux autres aussi, parce que le garde aussi est enfermé, nous on le voit moins, mais prends au fédéral, le garde qui est enfermé dans la guérite aux ateliers en haut, armé, qui ne fait que surveiller, moi je suis pas capable, c'est aliénant là, il y en a qui le font, il y en a qui aiment ça, mais il y en a qui ont pas le choix, il faut travailler... (Marielle, agente correctionnelle)

Le fait de prendre le "rythme" de l'institution aura des conséquences importantes sur l'identité, nous y reviendrons lorsque nous envisagerons la dimension instituante du temps carcéral. Un recul important par rapport à l'ordre institutionnel, comme celui retrouvé dans le discours de Nina, est nécessaire pour prendre conscience de la mécanisation imposée aux personnes incarcérées:

C'est euh, tsé ce soir là on s'est mis à déconner, puis tsé euh on se voyait vraiment comme des espèces de petites fourmis travailleuses là euh... avec nos petits trous à fourmis là chacune une cellule, c'était comme des petits trous à fourmis là euh, puis on rentre toutes à la même heure dans nos trous à fourmis puis on en ressort toutes pour aller, être productives puis euh... (Nina)

2.1.2. Le système des privilèges

Nous avons vu précédemment comment le quadrillage de l'espace, du temps et des mouvements permet d'opérer un contrôle institutionnel permanent sur les détenues, les dépossédant ainsi de leur autonomie. Cependant, cette emprise sur les corps ne serait pas aussi puissante s'il n'y avait pas un système de privilèges et de niveaux d'encadrement qui venaient la renforcer pour en définitive, neutraliser les personnes incarcérées.

L'établissement pénitentiaire dans lequel nous avons mené nos entrevues était doté d'un système de privilèges et de niveaux d'encadrement qui fonctionnaient conjointement. En effet, il s'agit d'un établissement départagé en secteurs qui sont organisés selon une hiérarchie dans l'échelle des privilèges. On retrouve donc différents niveaux d'encadrement au travers desquels les personnes incarcérées vont cheminer en fonction de leur comportement au sein des murs et donc en fonction de leur soumission ou non à l'ordre institutionnel. Les secteurs s'échelonnent du "max" où les privilèges sont absents et où l'on retrouve les personnes qui refusent de rentrer dans le système carcéral et qui donc fonctionnent "mal" selon les critères institutionnels:

Bon le max là t'as pas de privilèges là comme tel, c'est soit un 18-24, où ce que tu manges en cellule, puis euh t'as une couple d'heures par jour euh là que tu peux sortir de ta cellule. On a les sorties de cour obligatoires par jour que tu peux prendre et tu fais tes téléphones, ça c'est quand euh c'est un niveau euh...puis euh selon les niveaux d'encadrement que t'es, c'est comme un système bonbons là euh...t'acquies des privilèges en montant de niveau, mais le max c'est vraiment la wing la plus euh...t'as pas beaucoup de privilèges euh...disons qu'il y a des heures de fermeture pour les cellules. Puis c'est long, parce que le max c'est vraiment le secteur où ce que y a des filles qui se battent ou euh qui ont ben des rapports disciplinaires euh... soit les filles qui sont en révocation de libération conditionnelle ou celles qui veulent carrément rien savoir de la maison tsé qui euh...qui sont pas intéressées à aucun programme, qui veulent pas travailler, qui

vont pas à l'école euh... qui veulent pas s'impliquer du tout, puis qui envoient chier les screws euh... (Monique)

au "semi ouvert", plus généralement appelé "côdo" au sein de l'institution, où les privilèges atteignent leur maximum et où l'on retrouve les personnes qui fonctionnent "bien" intra-muros:

Par contre avec notre système de privilèges, ça fait en sorte que il y a deux secteurs où se retrouvent les gens qui sont ici depuis peut-être plus longtemps et qui fonctionnent bien et, dans ce secteur là, elles ont leurs clés, ok, donc la mise en cellule barrée là, oui le soir à 11h elles sont barrées, ok euh... par contre euh... ce qui fait que le soir, une fois qu'elles sont embarrées, elles ne peuvent plus sortir ok. Par contre, elles ont quand même le privilège "ouvre et débarre ta porte" ok, pour les longues sentences aussi, elles ne sont pas obligées lorsqu'elles ont atteint un certain niveau, de toujours aller manger à la cafétéria, elles peuvent rester au secteur, euh... elles ont des visites familiales privées, euh où elles commandent leur nourriture et elles se font à manger, tsé euh... C'est évident que tu vas peut-être me dire euh écoute là, non c'est pas une équivalence à l'extérieur, mais on essaie que dans certaines situations, elles puissent prendre des décisions, elles puissent faire des choses, elles puissent s'approprier certaines affaires et euh... je dirais aussi que tout le régime de vie à l'intérieur de la détention, autant pour les sentences provinciales que fédérales, visent l'autonomie de l'incarcérée et la responsabilisation, mais dans la mesure où l'institution le permet. Comme je te disais, on ne peut pas dire à toutes les personnes un moment donné qui disent bon ben moi j'ai pas le goût d'aller manger à la cafétéria, tsé c'est comme euh... on peut pas faire ça pour tout le monde, mais pour certaines personnes qui se sont montrées autonomes et responsables, on permet ce privilège là, ok.(...) Il faut se dire qu'on est dans une institution et que pour la bonne marche de l'institution, ça prend des règles, ça prend des fonctionnements de groupe, donc à un moment donné, c'est comme les droits du groupe, sont plus importants que les droits de l'individu. (Alexia, conseillère spécialisée)

Ainsi l'accès aux privilèges est conditionné par un comportement conforme aux attentes du système:

Puis ici ben euh là t'es vraiment pris pour euh, ben si tu fais pas ce trip là, ben t'augmentes pas de niveau, t'accèdes pas à certains privilèges si t'embarques pas dans le trip de travailler, d'aller à des activités euh... Puis si tu fous rien ben euh

tu restes au premier secteur, parce que tu montes de secteur comme une espèce de hiérarchie là tsé tu montes de secteur, ben là ben les plus tannantes, les moins euh les moins impliquées ben restent au premier secteur, fait que le premier secteur il est très très bruyant, très intolérable. Plus t'avances dans les secteurs, plus que la gang est tranquille euh autonome euh cool là puis euh actives dans le milieu, fait qu'ils sont jamais dans le secteur, ils sont toujours à gauche et à droite à faire des trucs... Puis si tu les fais pas, ben tu montes pas de niveau, tu montes pas de secteur. Puis si tu les fais ben tu tombes dans un trip euh que normalement le genre de filles ici font pas dehors là, c'est l'agenda surchargé euh, travail, activités, gymnase euh sortir dans la cour euh, finalement t'as que le week-end où est-ce que t'as la paix tsé puis euh... (Nina)

Dès lors, ces systèmes de privilèges et de niveaux d'encadrement apparaissent comme un moyen de pression afin que les individus se soumettent à l'ordre institutionnel:

Parce qu'elle est habituée la fille à décider, puis ici en quelque part oui on décide pour elle pour ce qui est des règles, elle va décider elle si elle se conforme ou pas, mais tu vois dans le cheminement, puis si elle se conforme pas, comme il y a des privilèges, ça ça limite les filles. Moi j'ai connu une époque où il n'y en avait pas des niveaux comme ça et puis je dois dire qu'il y a des gens de la clientèle qui n'aiment pas vraiment ça, mais pour le cheminement de la personne, je trouve que c'est bien, parce qu'il y a des gens qui pour apprendre, c'est un peu comme dans les centres d'accueil de jeunes où ils fonctionnent par jetons, on te donne ça si tu fais ça, c'est la seule façon qu'ils ont d'apprendre... euh... (Marielle, agente correctionnelle)

Ce moyen de pression va s'exercer de manière permanente et chaque faux pas viendra sanctionner l'individu par une perte de privilège ou un changement de secteur. Il constitue dès lors une sorte d'épée de Damocles¹⁰⁹, continuellement suspendue au dessus de la tête de chacune des détenues et

¹⁰⁹Soulignons toutefois que si le système de privilèges vient manipuler les personnes incarcérées, il possède néanmoins un côté positif sur le plan existentiel. En effet, le milieu carcéral est tellement dépourvu que l'élaboration de privilèges vient adoucir les conditions de vie. Sans ces derniers, la situation serait encore pire.

qui vient en quelque sorte, non seulement contrôler leur comportement, mais aussi le conditionner. En effet, le prix à payer pour toute opposition au système paraît trop lourd et, comme nous l'avons souligné plus haut, la conformité au modèle prescrit apparaît comme l'alternative la plus raisonnable pour des personnes comme Nina ou Dominique qui, parce qu'elles tiennent un discours critique sur le système ou un discours d'innocence, sont conscientes de l'emprise de l'institution sur leur corps:

Euh ces contraintes (de l'horaire) là tu vas les retrouver surtout dans les secteurs du haut où t'es obligée de te lever pour aller déjeuner, où t'es obligée d'aller dîner ou souper même si t'as pas faim c'est tout, à ce niveau là t'as plus de contraintes quand tu es dans les secteurs en haut, mais rendue en bas t'as pas cette contrainte là, mais par contre euh si il y a des abus tu vis la pression de oh si il y a trop d'abus on va les refermer les portes, tsé fait que c'est de jouer là euh up and down, up and down, avec euh, qu'est-ce qu'il va arriver demain, vont-ils les fermer les portes, vont-ils les laisser ouvertes ou les frustrations de euh on avait une petite cour où c'était tranquille, moi en tout cas j'aimais ça euh, hop ils l'ont coupée. Fait que là moi dans la grande cour je voulais pas là, on va faire le necking puis euh le criage euh, ça m'intéresse même pas d'aller dans la grande cour, fait que ça c'est une frustration que j'ai d'avoir perdu la petite cour, je me dis bon dieu, tsé c'est quoi d'ouvrir une porte de plus, ils en ouvrent à la journée longue des portes tsé. Fait que ça, c'est une prison ici, c'est pas nous autres qui décident... Ça dure 2-3 jours puis après ça, ça passe puis après ça t'essayes de penser qu'est-ce qu'on pourrait bien leur apporter comme euh comme arguments là ou euh pour les convaincre de l'utilité de rouvrir supposons la petite cour... On va travailler plus dans ce sens là que de dire on l'a perdu puis essayer de trouver des raisons là euh valables pour les amener à nous redonner ce qu'on avait finalement parce que toujours avoir l'impression de t'en faire enlever puis de t'en faire enlever puis de t'en faire enlever... (Dominique)

Pour le groupe homogène, la conformité aux attentes du système apparaît moins comme l'alternative raisonnable que comme une "valeur" personnelle, mais bien évidemment avant tout institutionnelle, qui vient donner du sens au temps passé au sein des murs:

Parce qu'à c't'heure les filles ont des niveaux d'encadrements, si tu fais une bataille

là tu redescends au premier niveau puis tu t'en vas au maximum. Dans le temps c'était pas comme ça, tu faisais du trouble, tu retournais dans ton secteur, tsé c'était euh... Je pense que les filles ont plus de valeurs comme ça, ils nous donnent plus de valeurs aujourd'hui qu'avant. Avant là t'étais rien qu'une détenue puis ils voulaient rien savoir de toi, je pense que c'est ça qui fait que ça a changé... Fait que en ayant des valeurs comme les niveaux d'encadrement, mais ça nous aide à faire du temps, parce que là t'avances puis t'avances puis t'avances, t'as pas le goût d'avoir un rapport puis descendre de niveau puis tsé c'est euh... tu fais plus attention à toi, ça aide beaucoup ça, sans ça j'aurais faite mon temps plus dur, je suis ben contente de leur approche là... (Sophie)

Ainsi, au fur et à mesure que les personnes incarcérées se conforment au système et de ce fait au modèle de comportement prescrit par celui-ci, elles sont soumises à un régime institutionnel de moins en moins contraignant. Ainsi, les personnes qui résident au "condo" ont une plus grande liberté de mouvement à la fois dans l'espace et le temps. Dès lors, l'enfermement se vit différemment et paraît moins présent:

Mais euh moi ça a été les euh 6 premiers mois qui ont été euh durs à passer, après là j'me suis habituée au système, ben j'ai changé de secteur là, ça fait qu'dans l'semi ouvert en bas là, c'est euh c'est beaucoup plus euh convenable euh que en haut, c'est moins euh c'est moins prison si on veut là euh... Ben euh, c'est parce que t'es plus libre là, t'as pas toujours la fameuse porte du secteur qui est fermée, c'est euh elle est ouverte, fait qu'tu peux circuler dans la prison comme tu veux... Ben on a un p'tit tableau pour inscrire l'endroit où qu'on va là, mais quand même euh, pas besoin de euh de toujours la fameuse porte qui claque là puis toute ça, t'as pas besoin de tça... (Leila)

Je me retrouve à faire l'horaire. Je sais ce que j'ai à faire dans la semaine et je le fais selon mon horaire à moi... fait que ça je suis quand même choyée, je suis pas obligée de me lever à 7 h le matin pour aller travailler à l'atelier... C'est plus calme, c'est pour ça, j'irai faire mon travail à 10h plutôt qu'à 7 h le matin... ben ça ça me donne une illusion un p'tit peu de liberté ok... oui une illusion, c'est vraiment une illusion là... sauf que ça me fait ça de moins à subir pendant l'incarcération que de d'avoir un horaire établi là, là tu te lèves c'est le temps

d'aller faire ci, c'est le temps d'aller faire ça... euh c'est une chance que j'ai là de euh... (Dominique)

On retrouve dans le discours de Dominique le poids que constitue l'horaire régulier. Si pour elle, le fait d'en être épargnée ne constitue qu'une illusion de liberté, qui lui permet néanmoins de se préserver de certaines contraintes et dès lors d'alléger quelque peu ses souffrances, pour les personnes du groupe homogène, le fait de recouvrir au fil du cheminement une autonomie relative sera la preuve d'une évolution positive. En effet, plus la personne avance dans le système d'encadrement et de privilèges et donc se conforme au modèle prescrit, plus elle sera sujette à une valorisation de la part du personnel qui l'entoure. Dès lors ce cheminement va contribuer pour ces détenues à l'octroi d'un sens¹¹⁰ à leur sentence, puisqu'il s'agit ici d'une évolution personnelle vers un "bon" comportement, mais aussi vers une normalisation. Si le temps est alors vécu de manière moins contraignante et si l'enfermement paraît moins lourd, c'est aussi parce que la personne a atteint une conformité au modèle qui ne nécessite plus une coercition nue. En effet, le contrôle des individus, s'il est moins visible et, de ce fait, procure aux personnes incarcérées une illusion de liberté, il n'en est pas pour autant moins présent puisqu'il est auto-alimenté par les personnes incarcérées elles-mêmes:

Vu que je suis en bas, je me dis wao je suis autonome moi tsé, je suis capable de faire mes affaires et j'ai pas besoin de personne là tsé euh... puis quand j'ai besoin de rencontrer quelqu'un j'ai pas besoin de cogner tsé euh je veux dire, j'y vas puis that's it. Je fais mes affaires, tsé je suis plus euh livrée à moi-même...tsé euh...je pense que c'est ça que ça m'apporte le plus, c'est que je suis capable de faire mes choses toute seule tsé euh j'ai pas besoin qu'on me surveille tout le temps...euh je suis capable de fonctionner puis euh...ben

¹¹⁰Voir chapitre 3, section 1, 1.4. l'octroi de sens.

moins surveillé que les autres là tsé euh, c'est une section euh t'es libre là euh tu fais ce que tu veux, en autant que tu dépasses pas les limites là euh, mais quand tu sais que t'es capable de pas la dépasser cette limite là t'es contente...moi en tout cas je suis bien là dedans...tsé euh...c'est ça...j'ai pas le goût d'aller manger, j'y vas pas tsé euh...je suis contente de ça, t'es pas obligée d'endurer tout le monde euh, la plupart du temps, il n'y a pas personne euh tsé t'es bien là, c'est un secteur qui est super le fun à vivre...parce que tu as plus de liberté déjà en partant fait que déjà je me dis c'est un pied vers la sortie tsé, je suis contente là tsé, fait que euh c'est ça je pense que euh...ça prouve que je suis capable de m'en sortir là tsé euh...c'est une grosse affaire pour moi ça...je suis capable de fonctionner normalement sans être obligée d'avoir besoin d'une surveillance tout le temps tsé euh... c'est ça... (Sophie)

2.2. Le temps instituant

Puis là euh...un coup que t'es adaptée, t'as plus rien à faire (rires), là c'est là que tu commences à faire du temps là, parce que là euh, le choc d'avoir eu ta sentence est passé, t'es intégrée, t'as un emploi euh, t'as des activités... fait que euh t'as une vie de citoyen, tu te lèves le matin, tu manges trois fois par jour, deux de viandes, tu te couches le soir et tout euh... là y a plus rien à faire, tu suis ça jusqu'à temps que ce soit fini...Tu deviens mécanisée euh... puis là euh... le groupe devient euh...bon bon un truc euh, j'veux dire, on est payé 2 piastres et demi de l'heure, première paye que t'as, tu te révoltes, tu te dis ça a pas de bon sens, on est sous-payé, ils essayent de nous exploiter, blablabla bon. Deuxième paye, bon, troisième paye, 4ème paye, t'es contente d'avoir ta paye, 5ème paye tu trouves que t'es bien payée... c'est complètement ridicule là tsé t'as 40 piastres par semaine, 50 piastres... parce qu'en plus ils t'enlèvent 10% pour le fond des détenus, 20% pour, t'as comme une épargne obligatoire pour que quand tu sortes t'aies un fond pour te repartir, fait que... tsé t'es là avec ta paye de 40-50 piastres et t'es toute contente, je trouve ça complètement ridicule... Le monde se révolte pas, les filles deviennent super molles, super passives, ils peuvent nous passer n'importe quoi, puis de toute façon, il n'y a pas vraiment de moyen de révolte là, à part de faire des plaintes là mais... Le système de plaintes ce que ça fait c'est que ça te fait du trouble à toi, parce qu'ils savent que t'as fait une plainte puis là ben tsé euh... (Nina)

Le quadrillage du temps, de l'espace et des mouvements fait en sorte que les personnes incarcérées

sont, comme nous l'avons signalé plus haut, dépourvues d'autonomie, de la libre maîtrise de leurs corps, et ce, afin de les conformer au modèle prescrit par l'institution qui consiste en la formation "d'individus soumis et dociles"¹¹¹:

Là un coup j'étais adaptée et tout ça euh... c'est l'horaire là euh... là tu viens que tu le suis comme un mouton là (...). Puis, un samedi soir avec ma copine Géraldine là tsé... là là on s'est mis à paniquer et à dire, ça a pas de bon sens ici tsé euh, vraiment, ils nous mécanisent puis nous autres on embarque là dedans pieds joints là tsé, on se laisse faire puis euh tsé on est tout content, comme un petit chien on branle la queue là tsé... ben c'est ça là tsé le trip d'être mécanisée euh c'est qu'ils t'imposent un rythme de vie exagéré là de de citoyen convenable là puis euh, puis du monde, le monde qui ont pas une vie comme ça dehors puis euh... (Nina)

Cette conformité au modèle prescrit, qui en quelque sorte résulte de l'adaptation des personnes à l'environnement carcéral et au fait qu'elles prennent le "rythme" de l'institution, va conditionner le comportement des détenues jusque dans les moindres détails. La répétition de mouvements identiques, aux mêmes moments et mêmes endroits, crée une routine, des habitudes de vie au sein de la prison qui imposent aux personnes incarcérées un changement de rythme de vie:

C'est que là tu rentres tsé euh... tu rentres dans des habitudes euh... tu deviens que t'as faim à 5 heures là tsé, même si t'as jamais mangé à 5 h de ta vie, t'as faim à 5h parce que à tous les jours depuis trois mois tu manges à 5 h... tu deviens conditionnée à ça là tsé (...). Fait que là je suis vraiment dans la position de fonctionnaire, chose que je ne fais pas dehors, carrément pas. Faire du temps c'est faire des choses que tu fais pas dehors là... (Nina)

On s'aperçoit pas quelque part à quel point c'est stressant parce que on a l'impression d'être dans une vie normale là, puis euh métro boulot dodo, ben pas métro, corridor boulot dodo là tsé, mais euh... finalement, en fin de compte c'est

¹¹¹Voir chapitre 1: D. LOSCHAK, op.cit., p.131.

plus stressant qu'on le pense là tsé parce qu'on est robotisé, on on vit pas nos émotions, on est là, on fait la run là comme euh sur euh pilote automatique là tsé, puis euh on sort d'icite toute fuckée là, puis là on a besoin de psychologues et cetera là tsé, parce qu'on a tellement refoulé le stress qu'on a vécu pendant qu'on était ici tsé... Ce stress là va sortir à petite dose, au compte goutte dans des relations amicales là, puis bon on va passer des longues soirées tsé dans la cellule de sa chum à jaser, à se conter nos vies, puis euh à faire de la thérapie de groupe là entre guillemets là tsé, puis euh la relation amicale va être assez intense de ce que dehors tu vas quand même être assez superficielle puis euh... Mais c'est pas, c'est jamais naturel, c'est jamais euh, c'est pas, on dirait que c'est des liens artificiels que tu te crées parce que t'as pas le choix, faut bien que tu te pognes quelqu'un icite avec qui tu t'entends, puis que ça va être ta confidente puis euh ta chum avec qui tu vas aller manger euh puis euh... même ça demeure artificiel... l'amitié carcérale entre deux personnes est très intense, mais on dirait que c'est tenu artificiellement parce que dès que tu es sortie des murs ça tombe tsé, tu peux pas être amie dehors comme tu l'as été en dedans. (Nina)

Si une fois l'adaptation engagée, la répétition établit une routine, des habitudes de vie qui sont délimitées par le quadrillage espace-temps-mouvement, elle va aussi, pour le groupe homogène, faire oublier les contraintes et frustrations inhérentes à l'institution carcérale et à la codification qu'elle impose. En d'autres termes, ce quadrillage qui dans un premier temps était intolérable, devient presque évident, normal. Il devient en fait le nouveau rythme de vie de la personne et de toutes celles qui l'entourent:

C'est sûr que c'est pas facile pour moi de faire du temps là euh, c'est pas euh, c'est pas quelque chose que j'adore là, c'est quand même assez dur pour moi et euh... Quand je suis rentrée icite les premières journées là c'était comme difficile de m'intégrer là euh, le fait de fermer la porte en premier là c'était déjà difficile, mais euh j'ai quand même passé au travers parce que un moment donné, à force de faire les mêmes choses à tous les jours, je me disais oh pff il n'y a rien là, tsé c'était comme, comme si j'étais pas là en même temps que j'étais là tsé c'est euh... j'étais carrément ailleurs là. (...) Je suis tellement habituée aux heures de la maison que ça passe vite, je pense que c'est ça, c'est l'habitude du fermage des portes puis toute ça euh... Au début c'était plus dur là mais là c'est euh... (Sophie)

Dès lors, le rythme institutionnel imposé devient une habitude pour les personnes incarcérées, il leur apparaît normal, et elles finissent par oublier le rythme de la vie à l'extérieur. Nina, par contraste au groupe homogène, prend conscience de l'influence de l'institution sur elle et explique, alors qu'elle écrit un roman, combien il est difficile de décrire la vie de son personnage libre. Il est dès lors intéressant de noter que l'institutionnalisation peut atteindre les individus incarcérés jusque dans leur imagination:

Puis j'étais rendue à un point où est-ce que euh j'avais de la difficulté un peu à euh coordonner son¹¹² quotidien... euh... parce que euh... c'est comme si t'oublies la vie de dehors là, c'est comme si t'es ici dans ton trip en dedans puis t'es, t'oublies euh... D'un coup je me disais, mais merde on dirait que c'est lui qui est en prison tsé, on dirait que c'est lui qui euh, je trouvais pas ça correct, faillait que je donne de la liberté, faillait que je le fasse sortir, que je le fasse euh... Mais tsé moi que je suis prise ici là tsé, j'en viens à oublier que tu peux décider sur un coup de tête que tiens tu vas aller prendre un verre, tu vas aller voir un tel copain que tu vas euh, aller te promener euh, un peu les activités de la vie euh libre là tsé. C'est comme si il était disparu là puis là je relisais ce que j'avais écrits puis ça marchait pas, on aurait dit que c'était lui qui était en prison parce qu'il avait pas l'activité d'un d'un d'une personne libre... (Nina)

Une telle emprise sur les personnes aura des conséquences plus ou moins importantes, selon le rapport entretenu avec l'institution, sur la vie qui les attend à l'extérieur. En effet, après avoir été privée du pouvoir de contrôler son environnement pendant un nombre déterminé de temps, la personne qui sort se retrouve perdue, sans repères. Si elle s'est conformée à un modèle et qu'elle l'a intériorisé durant toute son incarcération, qu'elle a pris un "rythme" et que celui-ci est devenu pour elle son rythme de vie, l'ex-détenue, comme son nom l'indique, ne peut, dans un premier, s'en

¹¹²Elle parle ici du personnage de son roman.

défaire. Ainsi, alors que nous avons souligné, lorsque nous avons examiné la question des systèmes de privilèges et de niveaux d'encadrement, que le contrôle s'exerçait de lui-même, une fois atteint un certain niveau de conformité au système par l'individu, dehors ce dernier reste pris avec le modèle qui pourtant ne correspond plus aux exigences de l'ordre établi. C'est en ce sens que l'on soutient que l'enfermement et le quadrillage espace-temps-mouvement qu'il impose, a un impact sur l'identité d'une personne. Monique¹¹³ explique avoir vécu cela lors de sa libération conditionnelle:

C'est comme pour me réhabituer à prendre ma commande d'épicerie, parce qu'ici là, tu perds toute là tsé...quand t'as faim ben tu le sais qu'à la cafétéria, tu manges à midi, puis euh tu pognes tes plats puis tu crisses ta vaisselle quand t'as fini, tu touches plus à rien... fait que quand tu sors c'est encore une autre affaire, faut que tu réapprennes, ici il faut ramasser nos ustensiles quand on fini de manger fait que quand je suis sortie les premiers temps, j'avais la manie encore de ramasser mes ustensiles à table... puis il y a beaucoup de choses qui te restent ancrées là euh... tu demandes quasiment que le monde t'ouvre ta porte là parce que t'es tellement habituée ici que tu ouvres pas de porte, faut que tu cognes et que tu attendes une réponse... Fait que quand tu arrives dehors, t'es encore portée ben là tu te plantes à côté de la porte puis euh tu regardes un éducateur, une éducatrice, tu m'ouvres-tu la porte mais dans le fond c'est surtout parce que toi t'as pris le beat, surtout quand tu fais un an, deux ans ici là... ça euh... en tout cas moi c'est ce que je trouve... (Monique)

Cette codification spatiale et temporelle permet non seulement d'exercer un contrôle permanent sur les individus, mais aussi de les conformer à un modèle prescrit. Dès lors, elle participe aussi bien au caractère de "surveillance" que s'est attribué la prison qu'à celui de "normalisation" des individus. C'est en ce sens que nous parlons d'un temps qui est à la fois institué et instituant:

¹¹³ Monique, bien qu'elle fasse partie du groupe homogène de l'échantillon, se distingue des autres en ce sens qu'elle a conscience de l'influence du système sur son comportement et ce de par son expérience de la libération conditionnelle. Néanmoins, elle ne constitue pas pour autant un cas contrastant étant donné qu'elle intègre, malgré cette prise de conscience, les discours officiels.

Parce que tu deviens bien paranoïaque aussi là tsé tu vois des micros des caméras partout euh (rires), toute toute toute, toute ta vie est organisée mais tu peux pas croire qu'elle est organisée parce que c'est comme ça, elle est organisée dans un but précis, tsé elle est organisée euh pour te réadapter, pour te euh brainwasher euh toute est prétexte euh... tsé c'est comme euh toute est sous contrôle là tsé. (...) T'as le body guard à la porte euh puis tout ce que tu fais est étudié euh tsé là dans le secteur t'as les vitrines euh avec euh le contrôle euh, avec les agents correctionnels qui étudient ton comportement et puis qui prennent des notes (rires) là euh... Toute ce qui t'arrive, il y a toujours une raison, il n'y a jamais rien qui est fait euh gratuitement là tsé euh, si tu commences à avoir du trouble avec les agents correctionnels euh c'est à cause euh qu'ils ont décidé de tomber sur ton cas pour voir euh, pour tester ton comportement, puis euh tester euh comment tu vas réagir puis euh... Bon tsé ils font le coup à tout le monde là euh, le coup de euh du courrier. Tu reçois ton courrier toute ça là puis pendant 2 semaines tu reçois pas ton courrier, il n'y a rien qui passe en dessous de ta porte. Puis tout d'un coup, le courrier repart là tsé... (Nina)

L'ensemble des comportements des personnes incarcérées sera ré-interprété en fonction de ce modèle et de l'objectif de conformité à ce dernier. Un écart à la norme posée sera considéré comme une trace déviance et donc un signe de non-accomplissement du travail de réadaptation, en d'autres termes, cela signifie que la personne n'est pas encore "guérie" et qu'elle nécessite plus de traitement. Le passé criminel des personnes incarcérées vient donc expliquer leurs conduites intra-muros, leur délit vient définir leur identité. Cette entreprise de normalisation impose l'adhésion à cette nouvelle identité et suppose un changement de comportement et de discours. Il s'agit d'intégrer les discours de punition et de réadaptation, véhiculé par le système. Nina était consciente de cela, son récit était d'ailleurs très parlant cet effet:

Là ce qu'ils essayent de faire icite là ils ne me lâchent pas euh ben c'est qu'il faut que je prenne conscience du délit et puis ben faut que je sorte d'ici et que je dise au commissaire, je suis désolée, les 3 kilos de cocaïne que j'ai importé, ça aurait pu tuer plusieurs personnes, trois kilos de cocaïne pur ça se transforme en 10

kilos de boboche qui se vend sur la rue, ce qui veut dire tant de grammes, ce qui veut dire tant d'heures de trip sur une personne tsé, ce qui veut dire telle dose de violence dans la société, telle dose de prostitution dans la société, je suis franchement désolée d'avoir presque créé cette dose de crime dans la société. Il va falloir que j'en vienne à cette idée là, que j'y croie ou n'y croie pas, il va falloir que j'y croie en surface, en tout cas suffisamment assez pour qu'eux croient que j'y crois, sans ça je ne sortirai pas d'ici, c'est la seule manière de sortir d'ici, c'est de leur dire que je suis convaincue puis que... et puis que profondément je crois que... profondément je suis désolée euh... franchement je suis désolée... énormément euh... je me sens énormément coupable d'avoir euh presque créé dans la société cette dose de crime là... je vous remercie de m'avoir arrêtée et d'avoir saisi cette substance là (rires). Il va falloir que j'arrive avec c'te speech là tsé. Mais c'est pas sorcier tsé, j'ai deux ans même tsé, ils m'ont donné deux ans pour deviner que c'était ça qu'il fallait que je leur dise pour sortir, je l'ai deviné en trois mois tsé euh... je pourrais leur sortir la joke tout de suite là tsé, mais bon là je vais attendre parce que si je la sors tout de suite, je suis pas sensée encore être rendue à cette étape là tsé il faut que j'attende d'avoir réfléchi, que ça ait mûri puis euh que là ça sorte comme euh... Là je suis rien que rendue à l'étape de... là je vois des junkies ici et je prends conscience que la cocaïne c'est un problème social là... là je suis rendue à dévoiler ça comme... ma relation à mon délit tsé...ben c'est complètement ridicule... Là je te dis ça là parce que ça va te servir dans tes études là puis j'espère que tu vas t'en servir à bon escient parce que je suis certaine qu'à la grandeur de la planète c'est comme ça là tsé... quelqu'un est incarcéré, il la voit leur game, il la voit qu'est-ce qu'ils veulent que tu dises tsé... que tu le penses sincèrement, que tu sois trop mou... que une personne molle va se le faire inculquer ça puis qui va sortir puis qui va le croire réellement tsé, cette affaire là euh... quelqu'un de dure puis qui voudra même pas de euh aller dire ça, tsé qui va rester honnête avec lui-même et qui va faire un p'tit peu de temps, quitte à faire un p'tit peu de temps en plus, mais pas aller dire une connerie pareille tsé... (Nina)

A l'objectif de normalisation des personnes incarcérées, ces dernières vont réagir. En effet, elles se conformeront plus ou moins au modèle prescrit et ce, de manière tangible ou non. Alors que pour certaine la conformité sera maximale, tel est le cas du groupe homogène de notre échantillon, pour d'autres, les cas atypiques, même si leur comportement et leur discours officiel est d'apparence conforme, une lutte, officieuse ou officielle, pour le maintien de leur identité viendra s'opposer à

l'objectif de normalisation:

Euh puis la chose euh que je veux dire depuis le début et que j'arrive pas à dire... qui fuit tout le temps... c'est que mon but là dedans, c'est de ne pas perdre mon individualité tsé, de ne pas perdre euh... je suis rentrée icite en me disant ils ne m'auront pas tsé, ils essayent de me réformer, ils réussiront pas à me réformer, parce que je ne suis pas réformable, parce que mon style de vie n'est pas relié à mon délit, parce que le délit que j'ai fait c'est un accident de parcours, c'est euh un c'est un incident sorti de nulle part qui n'a aucun rapport dans ma vie. (...) Mais c'est ça, la seule chose que euh qui me tient à coeur dans cette histoire, bon je vais fonctionner, je vais jouer leur game mais ils ne m'auront pas, je vais sortir d'icite, j'vais être la même personne, j'vais consommer les mêmes choses, j'vais avoir le même style de vie, puis euh... j'vais rester individuelle même si deux ans dans ma vie euh j'ai été enrégimentée tsé... (Nina)

J'vais te respecter, respecte moi en tant qu'être humain là tsé c'est pas euh...en tant qu'individu là euh, pas en tant que détenue, je suis une personne pareille comme toi... (Dominique)

J'suis bien moi dans ma chambre avec euh mes livres, ma musique, mes objets de bricolages, je me suis fait un petit chez moi là ici si tu veux, qui est bien décoré là, comparativement à d'autres cellules là euh le décors y est quand même agréable puis euh c'est euh... Mais pour moi c'est important de me retrouver un p'tit peu chez nous, tsé c'est chez nous ici, c'est pas euh... c'est de personnaliser finalement l'endroit où je vis. (Dominique)

Dans les discours atypiques de Nina et Dominique, la résistance à la normalisation est omniprésente, et consiste en l'attitude qui permet la survie. Si, dans le cas de notre échantillon homogène la règle est la conformité, on retrouve ça et là des attitudes de résistance, néanmoins très ponctuelles. Il nous est apparu opportun afin de garder la nuance dont peuvent être empreint les discours de les souligner. Ainsi, on trouve dans le récit de Valérie une opposition à l'assignation du statut de détenue:

Je suis pas une fille de prison là moi tsé, faut que t'oublies ça, j'en suis pas une...

c'est pas parce que je suis incarcérée que j'en suis une... je suis un être humain à part entière comme tout le monde dehors moi tsé fait que euh... (Valérie)

D'autres feront en sorte de conserver des zones où la visibilité et l'emprise de l'institution est moins importante, de manière à préserver un minimum de maîtrise sur leur environnement:

Puis là je me renferme dans ma chambre, des fois j'écoute la télé ou je lis ou j'écris, un des trois... Et puis euh à 7h je barre ma porte moi-même, les autres, la plupart des filles attendent à 11h30 là le coucher quand que c'est le personnel qui barre les portes mais moi je m'embarre toute seule...je veux pas être dérangée parce que sinon il y a toujours une fille qui vient cogner à ta porte tsé blablabla puis euh t'es pas capable de te concentrer en paix ou d'écouter un programme en paix là, fait que je barre ma porte comme ça je suis sûre de pas être dérangée puis euh avoir la paix, c'est parce que c'est comme si je me couperais euh du monde, de la prison quand que je me retrouve dans ma cellule puis euh même si j'suis entre 4 murs là je suis bien comme ça... (Leila)

Comme l'explique Leila, la cellule représente bien souvent le seul univers personnel de la détenue, s'il n'y a pas de surpopulation carcérale évidemment. Bien que la marge de manoeuvre soit extrêmement restreinte, la personne incarcérée peut y poser ses repères. C'est ce qu'explique Marielle, agente correctionnelle:

Pour moi l'univers de la personne incarcérée, va se retrouver dans sa cellule, il faut qu'elle ait un endroit pour se reconnaître, quand tu parlais d'identité, on ouvre une porte de cellule et on reconnaît la personne, puis ça je trouve que c'est bien, il faut que cela se conserve, il faut parce que c'est sûr, souvent la fille va avoir l'impression que son identité est fondue dans le lot puis qu'elle devient un numéro, sauf que ce qui est bon ici c'est que les personnes ont leur vêtements, et qu'elles ont leur produits, des roulottes avec bon de la nourriture, puis seule en cellule, encore là c'est une opinion ben personnelle... puis il faut qu'elle ait cet endroit là pour se retrouver, pour réfléchir, parce que oui, il y a tellement d'activités, ici ça roule hein, ça roule comme dehors, je veux dire tu fais ça à telle heure, telle heure, telle heure, puis ouf les filles nous disent, mon dieu, on a plus

le temps. quand je me couche à 11h je suis fatiguée, parce que le lendemain, il faut que je me lève, je le sais, il faut que je me lève, puis même si elle est pas habituée ben à un moment donné, il faut qu'elle prenne le roulement, parce qu'elle prend le beat, elle a pas le choix, puis il faut qu'elle se lève le matin, sinon elle a une absence non motivée, bon, c'est ce qui fait qu'en quelque part il faut qu'elle ait un endroit où elle peut fermer puis se retrouver, je pense que c'est important, et ils ont permis depuis quelques années d'inviter des consœurs dans les cellules puis ça je trouve ça bien, qu'il y ait une intimité parce que euh... que ce soit couple ou amitié, que la fille, même si elle est enfermée, il y a des liens qui se développent. (Marielle, agente correctionnelle)

Notons toutefois que si la cellule apparaît comme un lieu où la personnalisation est possible, il est évident qu'elle n'est pas à l'abri de la surveillance et que la personnalisation est limitée par des contraintes institutionnelles.

SECTION 3 : Le positionnement dans le passé, le présent et l'avenir

3.1. Le temps carcéral au sein de la trajectoire de vie

Le temps carcéral est un temps que la personne se voit assigner par la justice suite à la condamnation d'un comportement. Ce temps va prendre place au sein de sa trajectoire de vie entre son passé et son avenir. En fonction du rapport que les personnes incarcérées ont entretenu avec leur sentence¹¹⁴ ainsi qu'avec la régulation du temps, de l'espace et des mouvements au sein de l'institution¹¹⁵, le temps carcéral aura une incidence précise sur leur trajectoire de vie, à savoir de l'inscrire dans la continuité de leur passé (Nina), de constituer un trou entre le passé et l'avenir

¹¹⁴Voir la section 1 du chapitre 3.

¹¹⁵Voir la section 2 du chapitre 3.

(Dominique), ou de provoquer une rupture par rapport au passé et de concevoir le temps carcéral comme un deuxième temps zéro (groupe homogène de l'échantillon). Par conséquent, nous examinerons consécutivement chacune de ces positions.

3.1.1. Nina: le temps carcéral, la continuité du passé

Nina, comme nous l'avons souligné dans les sections précédentes, ne confère pas à sa sentence un sens institutionnel, mais personnel. Son rapport avec l'ordre institutionnel se caractérise par un recul critique face aux discours officiels et à l'objectif de normalisation de l'institution et une prise de conscience de l'influence de l'institution sur son comportement. Il n'est dès lors pas question ici d'envisager l'enfermement comme l'occasion d'opérer des changements identitaires, mais davantage de lutter pour préserver son identité et ce, pour assurer sa survie:

Mon but là dedans, c'est de ne pas perdre mon individualité tsé, de ne pas perdre euh... Je suis rentrée icite en me disant ils ne m'auront pas tsé, ils essaient de me réformer, ils réussiront pas à me réformer¹¹⁶. (...) Mais c'est ça, la seule chose qui me tient à coeur dans cette histoire, bon je vais fonctionner, je vais jouer leur game, mais ils ne m'auront pas, je vais sortir d'icite, je vais être la même personne, je vais consommer les mêmes choses, je vais avoir le même style de vie, puis euh... j'vais rester individuelle, même si deux ans dans ma vie euh, j'ai été enrégimentée tsé... (Nina)

Par conséquent, le temps carcéral s'inscrit dans la continuité de son passé. En effet, son projet carcéral d'écrire un roman lui permet de se garder de l'emprise institutionnelle en maintenant tant bien que mal son identité d'écrivain, de marginale. Il s'agit dès lors de profiter de ce temps assigné afin

¹¹⁶Notons que le recours à ce terme n'a rien avoir avec la question de la récidive, mais bien avec celle, plus générale, du mode de vie.

de poursuivre sa carrière d'artiste:

J'ai mis quelqu'un en dedans parce que je savais que j'allais avoir un certain reportage de mon présent euh à utiliser qui est quand même intéressant, fait que...
(Nina)

Le temps carcéral se place donc directement dans la continuité de son passé. La question de l'avenir se pose alors aussi en terme de continuité, ce qui ne signifie pas que le rêve et l'espoir soient absents puisque l'enfermement constitue pour elle une expérience extrêmement contraignante.

3.1.2. Dominique: le temps carcéral, un trou dans sa trajectoire de vie

Dominique, quant à elle, ne peut octroyer un sens à sa sentence puisqu'elle en nie la raison d'être. Son discours d'innocence est incompatible avec les discours officiels de punition et de réhabilitation et son rapport à l'ordre institutionnel est dès lors marqué par une volonté de se préserver de la souffrance, pourtant omniprésente. Son incarcération étant insensée, aucun changement au niveau de l'identité n'est envisagé:

Les gens qui m'ont connue ici la 1ère journée que je suis arrivée, ben ils vont voir que je suis la même personne aujourd'hui, j'ai pas changé là euh, j'ai pas joué de game moi là, j'suis moi aujourd'hui, je suis moi demain, la même chose là euh...
(Dominique)

Dans son cas, le temps carcéral représente un trou dans sa vie. La question de l'avenir ne se pose donc pas de la même manière, puisqu'il s'agit tout simplement de retrouver la vie qu'elle a été forcée d'abandonner à l'extérieur. Le rêve et l'espoir sont également présents étant donné que l'enfermement

est vécu comme une expérience douloureuse. Le présent n'ayant pas de sens, la question de l'avenir paraissait presque saugrenue. En effet elle ne peut être posée qu'en terme de reprise du passé:

L'avenir? Euh... Ben quand l'appel va être entendu, j'ai l'impression que la fin du cauchemar va se terminer avec ça, puis que la vie normale va reprendre ensuite... J pense que ça va se vivre encore plus intensément là euh... comme si c'était un deuxième deuil à vivre, que j'aurais vécu là tsé... euh la vie va être belle en tout cas... elle va être pleine de sérénité, pleine de tendresse, pleine d'amour, pleine de euh joie... Pour moi l'avenir, c'est pas sombre, c'est pas euh de savoir où je vais aller, c'est euh, il y en a beaucoup ici là, c'est malheureux mais ils savent pas quoi faire en sortant, ils savent pas où aller, ils savent pas euh... Moi là c'est pas mon cas, moi il n'y a pas de problème, quand je vais sortir là, je vais mordre dans la vie là, puis j'vas faire mordre dans la vie aux enfants puis euh à tous ceux qui m'entourent là euh... (Dominique)

3.1.3. Le groupe homogène: le temps carcéral, une rupture par rapport au passé

Dès lors que le sens octroyé à la sentence s'exprime en terme de changement personnel, que les discours institutionnels sont intégrés et que le rapport à l'ordre institutionnel se caractérise par la soumission et la reconnaissance de son bien fondé, le temps carcéral est vécu comme un nouveau départ:

Ce serait quoi euh, ce serait peut-être euh la réflexion, tsé de choisir euh de continuer à faire ce que tu faisais ou de t'améliorer, fait que c'est ça, c'est le choix que tu fais... Bon ben j'ai choisi de tourner la page et d'aller du bon côté... fait que j'me sens pas dans le même monde qu'eux-autres qui continuent à parler de leurs trips, puis toute ça, je me sens à part là, parce que moi j'ai vraiment choisi de repartir à zéro, puis sur le bon pied. (Leila)

Puis ça c'est vraiment pas ce que je veux revivre là euh... Je pense qu'à l'âge que je vas être rendue quand je sors, tsé je vais avoir 30, ça me tente pas de euh... déjà qu'il va falloir que je recommence comme à zéro, ben pas vraiment zéro mais ça va être un nouveau début, je pense qu'il faut que je me donne la chance de bien le

partir puis d'en profiter de pas recommencer....puis je sais que ma famille est dehors et qu'elle m'attend, ça va être un début mais pas tout à fait un début parce que j'ai déjà des bases dehors... En tout cas j'espère que ça va bien aller, mais ça devrait tsé, je m'encourage puis euh... les gens qui m'écrivent aussi, puis le personnel, puis c'est plus motivant, moins contraignant... (Monique)

Il s'agit dès lors pour elles de rompre avec leur passé afin d'envisager le présent comme une opportunité de poser de "bonnes" bases afin de repartir à zéro une fois dehors:

Puis c'est sûr qu'en travaillant sur moi-même là euh, en écrivant mes mémoires là, c'est revivre le passé hein, c'est pas facile. (...) Puis si je veux arriver à accepter euh, tsé il faut que je l'accepte mon passé fait que, t'as pas le choix il est là, faut que tu vives avec. Il faut commencer par être capable d'accepter le passé pour être capable d'envisager le présent si tu veux... J'avoue ben que l'avenir là c'est sûr que ça me fait peur un peur, parce que là je vais sortir d'ici euh, puis faut que je recommence tout à zéro là euh... (Leila)

Le projet carcéral de Leila est, comme nous l'avons souligné ci-dessus, d'écrire ses mémoires et ce, dans l'objectif de se libérer de son passé. Cette entreprise est révélatrice de son positionnement dans le passé, le présent et l'avenir, et comme l'indique le titre de son ouvrage, "Monsieur mon passé, laissez-moi passer", Leila met tout en oeuvre afin repartir dans la vie sur de nouvelles bases qu'elle se sera construite pendant son incarcération:

J'avais jamais vraiment pensé à ça, passer mes 40 ans en dedans... On dit que la vie commence à 40 ans, ben j'espère... (Leila)

En tout cas on verra ben, l'avenir dira ce qui va arriver de moi, mais y a quelque chose qui me dit que ça va bien aller. (...) Ben c'est ça que j'me dis que j'suis partie dans la bonne voie là puis euh j'reste positive en tout cas... (Leila)

Dès lors, pour l'ensemble de ces détenues, le présent que constitue le temps d'incarcération est

représenté comme un sacrifice pour un avenir meilleur, pour des lendemains qui chantent, ce qui correspond à notre conception moderne du temps. La sentence est vécue comme une expérience positive qui va leur permettre de repartir sur de bonnes bases dans une vie nouvelle. Dans un tel contexte les contraintes institutionnelles prennent un sens, il s'agit d'apprendre à faire bon usage du temps:

J'essaye de m'habituer parce que je me lève à 7 h le matin là tsé puis euh ben je passe mes journées, puis j'aime mieux ça dans le fond que de ne rien faire, mais je me dis que c'est un apprentissage pour moi parce que dehors il va falloir que je fasse ces horaires là, j'ai pas le choix (...). En tout cas pour moi, c'est ça le plus important, tout ce que j'apprends icite va me servir dehors, puis euh... J'étais pas une fille qui était pour se lever à 7h le matin, là je me lève à 7h du matin, puis je fais ma journée... ben ok je vas dormir l'après midi, mais euh c'est rien une heure ou deux à comparer à ce que je faisais avant là tsé, euh avant je ne me levais pas avant 11h, midi là tsé... puis euh je passais mon temps à niaiser dans la maison, rester à rien faire, fait que là je me trouve à faire quelque chose, je me sens euh, je suis valorisée dans ce que je fais, j'ai été chercher des valeurs en travaillant puis toute ça tsé, puis je sais que ma boss elle est fière de moi. (Sophie)

Contrairement aux cas de Dominique et de Nina qui luttent afin de conserver leur identité, chacune de ces personnes ont comme objectif de changer, et déclarent bien souvent ne plus être les même:

J'ai écrit une longue lettre (à des amis) en disant que j'étais plus la Leila qu'il avait connue là, que j'avais changé et que je tenais à être respectée¹¹⁷ maintenant. (...) Tsé me retrouver en institution, si tu veux ça m'a permis de trouver mon identité, de savoir ce que je veux, puis euh... ce que j'attends... C'est ça... (Leila)

Moi, depuis que je suis en dedans j'écris ma vie à moi, mes mémoires, en tout cas, je les écris mes mémoires parce que j'en ai trop dans la tête là tsé, puis que il me semble que pour moi un jour je veux que le monde sache qui vraiment j'ai été ou qui vraiment j'étais tsé, puis même tsé aujourd'hui là tsé, je veux que le monde il

¹¹⁷ Avant son incarcération, Leila vendait des services sexuels.

sache qui je suis en fait... (Valérie)

Je me dis que dehors, il va falloir que je travaille, là ça va être beaucoup plus facile dehors qu'ici par exemple, parce qu'ici t'as un nombre de temps restreint, fait que c'est pas pareil... dehors, j'vais travailler 8 h par jour là je vais être encore plus fier de moi tsé là, je vas le faire, je vais y arriver...c'est ça euh... (silence)...En tout cas, je suis pas mal plus travaillante que je ne l'étais tsé euh... je pense que j'ai grandi pas mal en venant ici... tsé euh intérieurement là euh en tout cas ce que je pense de moi même là, parce que j'avais pas une grosse estime là avant, puis là je m'en donne de l'estime là, je suis motivée... je m'aime comme ça là, je suis fière euh, je m'aime de même, je travaille puis tsé euh... dehors je me valorisais pas ben ben, j'en avais pas d'estime euh oh je suis bonne à rien, je suis pas capable de faire ci, je suis pas capable de faire ça, puis tatata... à c't'heure, je suis plus comme ça, il y a des fois que je file pas là comme tout le monde là, mais euh je passe par dessus. (Sophie)

L'avenir est dès lors représenté comme une continuation du présent qui aura permis de poser les jalons pour un avenir différent mais aussi meilleur:

Mais je fais attention en tout cas pour faire tout mon possible pour rester honnête dès que j'sors parce que j'ai pas envie de me retrouver ici, je veux me trouver un travail, puis là ben vu qu'j'ai pogné la piqûre à la bibliothèque là, probablement je vais essayer d'aller dans c'te ligne là, je me verrais comme bibliothécaire... je vais peut-être essayer de me diriger dans ce domaine là... Me trouver un petit appartement avec mon gars, parce qu'il a hâte de revenir avec moi, je vais aller rester à X parce que je suis toujours restée en banlieue, dans les Y là puis j'suis trop connue dans ce coin là, pour mon gars aussi ça va être beaucoup mieux, une place où on connaît personne... Un appartement tranquille tous les deux, avec un petit travail pour faire une vie normale, c'est ça que j'attends de l'avenir là... C'est sûr que ce sera pas facile hein... (Leila)

Mais mes thérapies sont déjà euh, j'ai déjà un rendez-vous pour pouvoir commencer mes thérapies à l'extérieur, puis euh après ça, ben c'est ça, suite à ce rendez-vous là j'vais aller pour mon horaire d'école puis après ça je vais aller pour ma job là tsé... je vais aller selon tsé, je veux pas faire toute en même temps, sauf que j'aime mieux aller travailler que d'être sur le bien être... Tsé dans le fond là j'aime mieux ça...puis euh je vais aller selon mes horaires d'école puis de

thérapie... Si mettons mes horaires de thérapies puis d'école c'est de travailler le soir, ben je vais travailler le jour, tsé je veux faire tout le temps quelque chose là, je veux pas rester à rien faire comme je faisais avant... je pense que c'est la meilleure solution pour régler mes problèmes... Parce qu'avant j'étais une fille qui étais sur le bien-être, j'attendais mon chèque à tous les mois, puis j'étais dans la maison à tous les jours tsé, c'était comme pas évident là, je faisais comme pas grand chose pour m'en sortir, tandis que là je le fais là tsé euh... C'est ça... à c't'heure je peux dire que je veux gagner ma vie. (...) Puis tsé avant j'étais pas le genre à vouloir aller me chercher une job, oh c'est fatigant, oh j'aime pas ça puis euh... là je le sais dans quoi je vais m'en aller là, puis je vais avancer... tsé je suis rendue à 33 ans là, à un moment donné il faut que je fasse quelque chose de ma vie hein tsé euh... (Sophie)

Je pense que je vois ça plus comme une chance de euh m'en sortir puis j'espère tsé que quand je sors je vais garder mes bonnes résolutions puis je sais que ça va être dur mais euh de euh... de garder mes bonnes résolutions puis d'avancer comme du monde puis d'avoir une vie là euh qui euh... sans nécessairement être une vie d'un citoyen plate là comme j'appelle, mais c'est ça, d'apprendre à aller chercher, à apprécier les choses que euh... avant je considérais comme pas nulles mais euh... pas importantes, c'est ça euh... apprendre à changer mes valeurs puis euh... sans nécessairement me conformer comme euh un petit robot qui fait comme tout le monde puis toute le kit, mais apprendre à profiter plus de la vie... Je pense que j'ai faite mon bout là euh dans le milieu puis toute le kit, j'ai vécu ce que j'avais à vivre, puis là j'aspire à d'autres choses euh... (Monique)

Cette rupture par rapport au passé implique aussi pour certaines d'envisager l'avenir dans un nouvel environnement social. Le récit de Leila, cité ci-dessus, ainsi que celui de Valérie, montrent comment les détenues recherchent l'anonymat pour repartir, même si dans les faits cette recherche ne s'actualisera pas:

Mais anyway moi je veux pas rester d'où ce que mes parents restent, il va falloir tranquillement que je les convainque de s'en aller de là ça euh... Je veux pas moi retourner vivre dans ce coin là tsé parce que c'est sûr que ce sera euh... il va falloir que je viives là mais ailleurs que là... Les gens là de là bas, il y en a qui ont compris, pas qu'ils ont compris mais il y en a qui ont dit bon ben on la comprend là tsé euh là, puis euh bon ils ne m'ont pas jugée non plus, mais je ne m'attends

pas non plus par exemple que je vais avoir des bouquets de fleurs, fait que anyway euh... je serais pas capable de vivre dans une place où ce que ça s'est produit puis que euh... tsé c'est moi qui va me faire sentir mal là tsé, parce qu'il me semble que je vas le savoir là tsé que je vais me faire regarder de travers tsé euh... pointer du doigt, moi ça non, parce que au début euh j'en ai vécu des histoires comme ça icite, mais dehors je veux pas ça, je veux vivre là... continuer en fait tsé... j'en ai une vie dehors qui m'attend tsé... j'en ai pas peur, j'ai pas peur du tout de ma vie dehors... mais je sais beaucoup plus ce que je veux enfin là tsé... (Valérie)

La nouvelle vie qui les attend va bien souvent prendre la forme d'un rêve, puisque c'est à ce titre que l'expérience carcérale prend un sens et il s'agira donc de rattraper le temps passé à l'intérieur des murs. Dès lors les personnes incarcérées élaboreront de nombreux projets et, comme leur temps présent est sacrifié au profit d'un avenir meilleur ou de l'espoir en un avenir différent, toutes leurs aspirations sont tournées vers ce dernier, il s'agit là d'une question de survie:

Mais en 1998 je suis sensée être en maison de transition, hé là par exemple attendez-moi icite là (rires), là je vais en faire des affaires, parce que c'est-à-dire tsé je reprendrai jamais toutes ces années là que j'ai perdues mais en quelque part je vais retourner chercher ce que j'ai toujours aimé, ce que euh... où ce qu'ils sont toutes mes affinités en fait, toutes mes sensations que je peux aimer là tsé... Fait que j'en ai des projets par exemple, Seigneur si j'en avais pas par exemple je saurais même pas ce que je ferais... Mais c'est ça, puis bon dans ma vie antérieure, j'ai jamais travaillé vraiment, puis vraiment d'avoir un vrai métier, j'en ai pas eu là tsé, je suis pas allée à l'école, j'ai quitté l'école de bonne heure, j'ai pas euh... (Valérie)

Les attentes que les personnes incarcérées développent vis-à-vis de l'avenir, même si elles peuvent mener à la désillusion une fois dehors¹¹⁸, ont une importance cruciale durant l'incarcération. En effet, elles permettent aux personnes de garder espoir et donc survivre à l'expérience de l'enfermement.

¹¹⁸Voir point suivant:3.2. la sortie, du rêve à la désillusion

Sans espoir, la survie ne serait possible. Cet espoir d'un avenir meilleur, différent est aussi celui d'un avenir sans prison:

Mais anyway je serai jamais une récidiviste là, je veux dire euh... C'est une première fois et une dernière fois là c'est euh c'est pas ma vie ici, pas pantoute... Y en a là euh ils adorent ça là d'être icite, mais c'est pas moi pantoute... je le dis souvent aux surveillantes là, j'espère ben que vous allez m'oublier quand je vais être dehors, oubliez-moi... (Valérie)

Dès que je sors là je vais plus savoir un peu où aller chercher euh... sur quoi aller travailler, où c'est que j'ai manqué qui a faite que je suis revenue, je vais probablement pouvoir là euh... le travailler, mais c'est ça... pour être plus en mesure de rester dehors (...) Parce que tsé j'ai l'impression que, mettons j'ai fini mon temps puis toute ça, si il faut que je retombe dans le même pattern puis je me ramasse en dedans là euh, je pense que euh... ça ira pas, ça ira vraiment pas là euh... je sais pas comment je vivrais ça euh, je pense que euh ça serait pas mal rushant puis je pense que je serais pas capable... tsé euh... Je serai pas capable, c'est sûr que j'aurai pas le choix, il faudra que je repasse au travers pareil mais je veux vraiment pas vivre ça là, pour moi c'est la dernière fois ici... On dit jamais là mais euh pour moi c'est la dernière fois puis je veux vraiment pas revenir, puis je veux pas revivre la même vie que j'ai vécu... euh... sinon j'irai pas loin puis euh... non vraiment pas... (Monique)

Pour ces femmes, le temps carcéral est donc vécu comme un temps zéro, un temps de changement qui permet d'envisager l'avenir d'une manière nouvelle et ce, en rupture par rapport au passé. Il est évident, comme nous l'avons souligné tout au long de ce chapitre, qu'un tel discours est porteur de l'idéologie institutionnelle véhiculée au sein de l'établissement par l'entremise des intervenantes:

Tsé tantôt je disais, elles doivent se rapprocher leur vie comme femme mais sur des bases qu'elles se sont faites, je pense que peut-être aussi elles sortent d'ici en se connaissant un peu plus, mais là, c'est quelles sont les priorités dépendant de est-ce qu'il y a enfants ou pas, famille ou pas, conjoint ou pas euh, est-ce que la priorité c'est d'étudier, de travailler, c'est de euh... Peut-être ça va être un traitement euh... même si il y a des choses qui se font à l'interne, mais euh selon

moi elles se préparent à une autre étape, mais elles ne font pas foi de l'autre étape là... c'est un milieu protégé en prison euh... (Alexia, conseillère spécialisée)

3.2. La sortie, du rêve à la désillusion¹¹⁹

La peine de prison consiste en une peine d'attente. En effet, durant toute l'incarcération, les individus attendent le jour de leur sortie et élaborent à cet effet d'innombrables projets. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, la sortie prend la forme d'un rêve, mais dans certains cas, ce rêve prend fin dès la libération, comme l'explique Monique Hamelin:

"La sortie de détention, c'est le rêve qui devient réalité, mais une réalité possiblement cauchemardesque"¹²⁰.

L'expérience de Monique est particulièrement parlante à cet égard. En effet, après avoir été libérée conditionnellement, elle explique combien le retour en société était difficile et différent des aspirations qu'elle s'était forgées au sein des murs:

J'étais contente, je revoyais toute mon monde euh... toute euh... J'étais contente que c'était passé puis fuck off, je veux plus jamais rien savoir d'eux autres, puis ils me reverrons plus, puis toute le kit... Mais euh j'ai trouvé ça dur dehors euh... vraiment dur euh, j'ai euh... j'essayais, je me débattais entre les deux, euh... j'étais comme sur une ligne puis euh je m'en allais comme ça, j'étais pas capable de choisir entre les deux bords euh... j'étais comme toujours attirée encore par le

¹¹⁹Notons que pour ce point d'analyse et pour celui qui va suivre, Monique ainsi que les deux intervenantes ont été les seules à nous fournir des informations. La portée du travail d'analyse opéré à partir de leur discours est donc restreinte. Par conséquent, il s'agit davantage d'un essai posant des hypothèses qui pourraient être approfondies dans un travail de recherche ultérieur. Notons de plus que la comparaison avec les cas atypiques n'est pas possible ici, et que les développements qui vont suivre concerne avant tout le groupe homogène de notre échantillon.

¹²⁰M. HAMELIN, *Femmes et prison*, Méridien, Montréal, 1989, p. 196.

milieu criminel, puis j'ai retourné dans le milieu criminel... Fait que euh... ça a été une expérience assez pénible la 1ère fois, mais je pense que ça a pas été euh... comment dire euh... C'est ça, quand je suis ressortie, l'année que je venais de passer en détention, c'était comme un peu l'enfer euh... j'avais trouvé ça très très contraignant, très euh très dur puis euh... j'étais folle comme toute quand je suis ressortie là, j'étais assez heureuse euh mais je pense que j'avais pas vraiment pris conscience de qu'est-ce qui avait fait que je m'étais ramassée là euh, j'avais encore la pensée magique que ça m'arrivera plus, puis euh... que c'était pas pour moi ces affaires là, puis c'est ça mon chum m'entretenait beaucoup dans cette idée là, oh c'est pas grave c'est la 1ère fois que tu rentres mais ça arrivera plus... (Monique)

Ainsi, au rêve vient parfois se substituer la désillusion. En effet, le retour en société consiste en une épreuve de réalité délicate. C'est alors que les personnes qui ont été incarcérées prennent conscience que la vie ne s'est pas arrêtée à l'extérieur, que les choses ont changé, et elles se sentent perdues, coupées de la réalité. On a vu, dans la première section de ce chapitre, qu'au début de l'incarcération, le temps carcéral apparaissait comme irréversible, comme un trou dans la vie de la personne incarcérée et, que tout au long de sa sentence, elle allait lutter pour oublier cette dure réalité et ce, en octroyant un sens au temps qui est à faire. Si cet octroi de sens permet la survie au sein de l'institution, lors de la sortie, la coupure vis-à-vis du monde extérieur et l'irréversibilité du temps se font sentir. Dès lors le choc de la sortie de prison est comparable au choc de l'entrée en prison, dans les deux cas, une adaptation est requise, comme en témoigne Marielle, agente correctionnelle:

C'est effrayant ce que le fait d'être enfermée ce que ça fait... parce que tu oublies, puis elle le disait, ne serait-ce que les ustensiles chez sa mère, écoute elle est habituée ici, elle les met là, quelqu'un les ramasse, oui tu vas me dire où il y a une section où les filles font leur repas, oui t'as la roulotte, mais il y a des choses qui se perdent, ça va revenir, c'est comme un peu quelqu'un qui fait un burnout, qui est hospitalisé, mais cette période là dehors là, je pense qu'elle est aussi difficile d'adaptation que la période quand la fille elle rentre, puis qu'elle est enfermée... En tout cas c'est mon avis, mais avec le nombre de détenues que j'ai vues ici, les sentences fédérales, etc, je trouve cela difficile... Tsé après 7 ans tu te retrouves

dehors, c'est un très gros choc, mais en quelque part les filles, dans le monde qu'elles se créent, c'est impensable de dire qu'elles ne se coupent pas de la réalité, même si les intervenants vont dire le contraire, il y a un manque de contrôle en quelque part, et même si les filles ont la tv, elles ont toutes, la technologie va vite dehors. (Marielle, agente correctionnelle)

Ainsi, Monique, lorsqu'elle parle de sa libération, explique combien le fait d'être dehors représentait un stress pour elle. En effet, après avoir perdu, pendant le temps d'incarcération, tout contrôle sur son environnement, elle se retrouvait livrée à elle-même, dans un monde changé, où le rythme de vie était différent. Il s'agissait dès lors de ré-approprier l'extérieur, le quotidien:

Puis tsé il y avait toute sorte de changements, comme à un moment donné je donne rendez-vous à un de mes chums à un restaurant, je lui dis viens me rejoindre à S, puis j'arrive, il y avait plus de S tsé euh des affaires comme ça tsé, des trajets d'autobus ont changé euh c'est stressant tsé les premières journées que tu sors euh là surtout après un an là c'est quelque chose c'est euh c'est pas évident, tsé t'es plus habituée tsé la première fois que j'ai conduit en ville euh j'étais assez stressée là, j'en revenais pas, surtout qu'avant de rentrer, une couple de mois avant de rentrer j'ai eu un accident, puis euh j'avais pas reconduit depuis ce temps là, fait que il y a plein d'expérience comme ça c'est assez euh, c'est assez bizarre là euh à vivre. C'est ça, toute va vite dehors, ici c'est comme euh... ça stagne, c'est toujours la même chose euh, t'as pas vraiment de changements, euh comment... les repas sont toujours à la même heure euh, les activités, tu sais que la chapelle c'est à 4h moins quart, le gym c'est à 3h30, la sortie de cour euh la semaine ça dépend, ça peut être 3h ou 3h et demi, mais ça change jamais vraiment de place fait que quand t'arrives dehors, il faut que tu te réhabitues puis toute, puis c'est toi qui décide là, c'est toi qui décide à quelle heure tu te lèves, à quelle heure tu te couches, à quelle heure tu manges, qu'est-ce que tu manges euh... puis c'est toi qui fait la vaisselle, qui fait ton ménage, ben ici tu fais ton ménage là mais euh c'est pas pareil comme dans un 4 et demi ou dans une maison là euh... T'as des responsabilités si t'as des enfants euh ou un conjoint euh ça change tout tout tout... c'est quelque chose à vivre euh... Tsé maintenant je trouve ça drôle, mais les premiers temps que j'étais dehors, je trouvais pas ça drôle pantoute là, j'étais vraiment perdue euh... tsé comme je te contais juste les horaires d'autobus, t'es toute mêlée, puis ça faisait des années que je restais là, là c'est comme si j'arrivais dans une nouvelle ville, mais tsé il y avait des immeubles c'était plus du tout la

même chose euh, les autobus ça avait changé euh, il y avait des services que je connaissais qui étaient plus là, il y avait beaucoup de gens qui avaient déménagé, en tout cas, c'est comme là dès que je sors je vais être encore aussi mêlée là, je vais arriver puis euh je serai plus sûr où ce que je m'en vas, c'est un nouvel apprentissage que tu fais à toutes les fois, surtout après euh... ben je dis surtout après un laps de temps. (Monique)

Durant l'incarcération, les personnes sont soumises à un régime institutionnel rigide qui quadrille avec précision l'espace, le temps et les mouvements. Elles sont dès lors amenées à s'assujettir à un modèle prescrit par l'institution qui leur enlève leur autonomie et qui affecte leur identité. Une fois dehors, elles prennent conscience de l'influence de l'institution sur leurs comportements. Les personnes sont comme programmées, institutionnalisées et se retrouvent dehors changées malgré elles. C'est ce qu'explique Alexia, conseillère spécialisée en milieu correctionnel:

C'est comme l'heure de dire je vais être remise où j'ai été enlevée il y a plusieurs années là... Mais c'est-à-dire que dans le quotidien, la majorité quand elles sortent euh... en euh... en sortie supervisée, les premières réactions c'est sûr c'est de la hâte, c'est de la joie de voir les proches et tout ça, mais c'est aussi de dire qu'est-ce que j'ai peur maintenant en automobile, oh qu'est-ce que les autobus vont vite, oh qu'est-ce que ça a changé, tsé c'est comme euh... et là elles se disent, mais ça a changé le temps que j'étais ici, oui elles continuent de voir à la radio et tout ça, à la TV, puis d'entendre ce qu'il se passe, ça les maintient, mais c'est pas toutes les clientes qui se mettaient tellement au courant de tout ce qui se passait dans la société, ça veut pas dire qu'elles le font plus en dedans là, mais euh... C'est comme, t'es confrontée, parce que même si tu le sais là tu te dis oh c'est ça... puis elles sont souvent surprises et à la fois là très euh... anxieuses parce qu'elles voient ça comme une montagne, il faut se ré-approprier l'extérieur, parce qu'elles disent "j'étais pas comme ça là moi avant". (Alexia, conseillère spécialisée)

Dès lors, un long travail de déprogrammation-reprogrammation se met en oeuvre. Alors que par l'octroi de sens à la sentence et par la soumission au quadrillage institutionnel de l'espace-temps-

mouvement, les personnes incarcérées sont amenées à se bâtir une vie au sein de l'établissement, une fois dehors, tout est à reconstruire:

C'est comme une certaine panique parce que ça bouge vite, souvent, c'est ce qu'elles disent hey que ça bouge vite, les gens ne prennent pas le temps... Tsé c'est en même temps, elles ont conscience, elles se disent moi comment je vais euh... euh... me réinstaller dans mon réseau social, ma famille tout ça, puis après ça, c'est oui mais on va affronter la société, il faut y aller vraiment par étape, comme je te le disais tantôt, mais c'est comme une déprogrammation puis après ça c'est comme, vas-y à fond de train, il faut que tu te reprogrammes. (Alexia, conseillère spécialisée)

Une fois dehors, les femmes doivent se réadapter au monde extérieur, retrouver un rythme de vie, réappriivoiser leur quotidien, mais plus précisément encore, elles doivent se réadapter à leur environnement social. En effet, leurs proches ont continué à vivre sans elles à l'extérieur et bien souvent la séparation que constitue l'enfermement crée une rupture dans les relations. En quelque sorte il s'agit de retourner dans un univers qui n'est plus le leur, ou du moins qui a évolué sans qu'elles puissent y participer. Bien souvent, au delà du simple constat de séparation, l'enfermement atteint les personnes dans leur identité de mère, d'épouse, et plus généralement encore, de femme...

C'est ce que soutient Alexia:

Ça leur fait pour la majorité très très peur parce que c'est d'affronter les préjugés, elles retournent pour la plupart dans un milieu euh... qu'elles ont connu euh... peut-être pas toutes mais la majorité, donc de faire face aux préjugés de membres de la famille, d'amis, de monsieur et madame tout le monde parce que peut-être que ça a paru dans les journaux euh, et de là à dire oui mais là il y a un trou hein, comment je vais faire comme pour euh... Tsé c'est comme tout doit être fait en même temps là hein, c'est pour ça que je trouve cela tellement important l'accompagnement dans le temps, puis de dire écoute, tu peux pas tout faire en même temps, on va se centrer sur tes priorités hein, puis parfois elles ont besoin d'accompagnement, de support pour les établir les priorités, parce que j'imagine

que quand tu sors après 4, 5, 6, puis même 6, 7 ans, perpétuité là parfois elles sont mises en libération conditionnelle de jour entre 7 et 10, ben c-à-d en semi liberté là, c'est comme j'ai l'impression qu'elles veulent tout faire en même temps, c'est de rattraper le temps qui est passé quoi, oui c'est ça. Et d'autant plus, moi je pense que ce qui est tellement dramatique, c'est par rapport aux enfants hein euh...de continuer à euh... l'enfant a fait un bout de chemin à l'extérieur avec d'autres personnes, comme femme qui est-elle par rapport à l'enfant, est-ce que c'est une mère, une amie, elle sait plus là... tsé c'est comme euh... là c'est se refaire une identité. (Alexia, conseillère spécialisée)

Monique est consciente de cette rupture que provoque son enfermement dans la relation qu'elle entretient avec sa fille et dans la difficulté que représente la sortie par rapport à son environnement social. Cette prise de conscience ne semble possible qu'après avoir vécu l'expérience de la sortie. En effet, aucune des autres personnes incarcérées n'ont soulevé cette dimension alors qu'elles parlaient de leur libération. Au sein des murs, si la séparation des proches constituent un aspect douloureux de l'enfermement, la sortie apparaît comme la fin du cauchemar. Le rêve ne cédera sa place à la désillusion qu'une fois dehors:

Puis tsé je fais des jokes avec ça, mais je pense que j'veais prendre le temps avec ma fille de m'isoler une journée, deux jours, juste pour reprendre contact avec l'extérieur, avec moi-même, puis de faire baisser la pression, parce que quand tu sors d'icite t'es euh... c'est apeurant un peu dehors parce que euh tu sors puis toute va vite (...). Puis ma fille elle va être rendue plus grande, elle va commencer l'école, fait que là je suis partie elle commençait à parler, à faire des phrases, mais pas encore assez euh... tu pouvais la comprendre mais c'était pas euh... comme un enfant plus âgé. Là je vais ressortir puis elle aura près de 5 ans, fait que là elle va pouvoir me dire où c'est que t'étais maman, je t'aime plus, t'es partie trop longtemps, des affaires comme ça euh, c'est pas euh... Ça sera pas vraiment facile parce que ça va être une nouvelle adaptation, réapprendre à vivre ensemble, elle va s'attacher là avec sa famille d'accueil où ce qu'elle est, c'est sûr qu'en sortant je pourrai pas aller la chercher bing bang comme ça tu reviens chez nous puis t'as pas un mot à dire sur la game là, il va falloir que je prenne le temps. Ben premièrement va falloir que je fasse une thérapie en sortant, puis après ma

thérapie ben me trouver un nouveau logement euh de repartir comme à zéro... euh ça va faire drôle, je pensais à ça l'autre soir, je vais avoir 30 ans quand je sors, puis euh il va falloir que je recommence, puis là ben je serai pas toute seule, je pense que c'est ça qui me fait le plus peur, je vais être avec ma fille puis j'aurai pas le choix là, il va falloir que j'en prenne soin parce que là si je manque mon coup je reviens jusqu'en 2002, puis ça me tente pas, vraiment pas, c'est pas mal loin 2002... Mais c'est ça, ça va être de réapprendre à vivre avec ma fille puis euh de me pousser dans le cul pour aller travailler. (Monique)

L'objectif de normalisation des personnes incarcérées, les amènent à s'assujettir au modèle prescrit par l'institution. Autrement dit, ces dernières finissent par adhérer au modèle et fondre leur identité en l'image qui leur est projetée, à savoir une identité de détenue. Dehors, cette "marque" institutionnelle peut les poursuivre à la fois, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, dans leurs comportements qui sont mécanisés, mais aussi dans la représentation qu'elles se font d'elles-mêmes:

Moi je me souviens à un moment donné une cliente que j'avais eu, qui avait une sentence fédérale de deux ans, cette cliente là quand elle est sortie, elle était pas capable d'aller faire son épicerie seule, elle avait l'impression qu'elle était stigmatisée, que tout le monde la regardait, puis savait qu'elle venait de sortir de prison. Et il y en a qui reste 4, 5 ans en dedans puis elles n'ont pas cet espèce de poids là de stigmatisation là, ça je te dis c'est individuel, mais de fait une personne ne peut pas être institutionnalisée longtemps sans que ça ait des conséquences. (Alexia, conseillère spécialisée)

C'est en ce sens que l'enfermement peut se perpétuer au delà de l'incarcération elle-même.

3.3. L'enfermement au delà de l'emprisonnement

L'enfermement ne s'arrête pas le jour de la sortie de prison. En effet, comme nous l'avons soulevé ci-dessus, l'incarcération a un impact sur l'identité de la personne qui a été incarcérée.

D'abord parce que la soumission au régime institutionnel fait en sorte que la personne perd sa libre maîtrise et gestion de l'espace, du temps et des mouvements et, de ce fait, se retrouve mécanisée, institutionnalisée une fois dehors; ensuite, parce que l'assujettissement au modèle prescrit amène l'individu à réduire son identité à celle de détenue. Dès lors l'incarcération "marque" les individus d'une trace indélébile. A titre d'illustration, nous pouvons distinguer trois sortes de marques. La première est celle de l'expérience vécue qui ne peut s'oublier, la seconde concerne le stigmat, la troisième, la normalisation.

L'enfermement moi je dis que ça les suit même à l'extérieur un peu à la limite, parce que t'as des filles, tu leur dis ça puis elles vont dire ben écoute ben moi la 1ère semaine en transition, je suis pas ben ben sortie, sauf que ben oui, la porte elle est là, tu peux sortir, sauf que la fille elle est hésitante, fait qu'en quelque part je pense que ça a un impact, puis l'impact il est pas à négliger parce que tu te dis que tu veux faire de la réinsertion sociale, ben oui c'est ben beau, mais ce qui est écrit dans les livres, puis quand tu mets la fille dehors, c'est comme un peu un enfant que tu envoies à la garderie puis que le 1er jour d'école, tu lui dis, fais le chemin tout seul tsé. (...) Puis je pense que il s'arrête pas quand elle sort d'ici son enfermement, je pense qu'il continue, il continue ne serait-ce que dans sa tête... puis euh... je pense que c'est pas facile à oublier euh... puis ça s'oublie pas du jour au lendemain parce que c'est une expérience... (Marielle, agente correctionnelle)

D'autre part, l'enfermement continue au delà de l'emprisonnement eu égard au fait que l'objectif de normalisation se perpétue effectivement au-delà des murs, par le système de probation et de libération conditionnelle:

Je vas avoir encore 3 ans en avant de moi là, fait que tsé ça va être dur de suivre les conditions puis tout ça pendant encore 3 ans, parce que c'est jusqu'à ton 3 tiers les conditions là tsé, c'est pas évident là... Fait que tu restes avec euh... tant et aussi longtemps que ton temps il est pas fini, tu peux pas euh dire que t'as fini ton temps, ça c'est sûr... Là ce temps là euh 45 mois à être surveillée, ça va être dur en titi... c'est pas évident... (Sophie)

Parce que là avec la sentence¹²¹ que j'ai là ben les voyages... pas tout de suite en tout cas... Dans 5 ans je vais être dehors là, ça va être en 2006, 2007, puis même à ça là je vas pouvoir, mais va falloir que je prévienne mon agent de probation, parce que mon agent de probation je vais avoir ça jusqu'à ma mort là, je vais devoir me rapporter toute ma vie... j'aurai pas le choix... sauf que ça s'arrange assez bien là tsé... reste que... Tsé euh une sentence vie euh... Quand tu vas être dehors bon puis toute ça, c'est certain que la première année, ça va être au pas là, ça va être ben ben restreint euh ça va être euh... ils vont te suivre de très très près, mais l'année d'après euh un petit peu plus lose, puis l'autre année ben là tu vas être ben plus lose puis euh... tu vas être plus souvent chez vous que tu vas être en maison de transition tsé... Parce que moi regarde en 1998 là je m'en vas en maison de transition puis en 2001... jusqu'en 2001... après ça en 2001 là je vais enfin tsé... dans ce temps là tsé je vais m'en aller sur mes 41 ans... Puis ils disent que c'est à 40 ans qu'on commence une vie, mais euh tu peux être sûre que je vas la commencer ça c'est sûr et certain, en tout cas... (Valérie)

Dès lors le quadrillage espace, temps, mouvement ne prend pas fin alors que la personne sort. Comme l'explique Valérie, les personnes qui ont été sentencées à vie sont contrôlées jusqu'à leur mort. Désormais, le temps ne leur appartient plus:

Puis quand les filles vont sortir, souvent les fédérales, elles vont encore être confinées dehors, il y a un autre enfermement qu'on oublie, c'est que souvent la fille, ben écoute, elle va sortir, elle a eu 8 ans, elle sort en transition au bout de 2 ans, elle va se rapporter à la transition, après elle va se rapporter à un agent de probation, après elle va se rapporter à un autre agent des libérations conditionnelles, tu comprends, elle va se rapporter pendant 8ans de temps, puis après, c'est même pas sûr qu'elle va avoir le droit de sortir du Québec, fait que même son Québec, il va devenir, ou son Canada, il va devenir pour moi une autre prison, où elle aura pas sa liberté absolue, fait que je dis toujours aux filles ben regarde pas trop là, adapte toi tranquillement, étape par étape, parce que si la fille se met à penser, elle se fait une dépression, tu comprends, puis c'est très déprimant de se dire euh, je suis comme prise tsé... (Marielle, agente correctionnelle)

¹²¹ Sentence vie.

*"They open wide the door
"You've done your time, you're free"
But I still feel locked and chained
Deep down inside of me.
(Anon, 1982:27)"¹²²*

¹²²K. FAITH, Unruly women. The politics of confinement and resistance, Press Gang Publishers, Vancouver, 1993, p. 147.

CONCLUSION

Arrivés au terme de ce travail, nous sommes à même de faire le point sur ce que ce dernier nous a apporté. Dans un premier chapitre consacré aux assises théoriques de notre recherche, nous avons posé la question du temps en général et celle du temps carcéral en particulier. La première nous a amené à consulter un éventail extrêmement large de la littérature, posant dès lors le temps comme une question existentielle et comme une notion polysémique à souhait. De ce constat est apparu la nécessité de poser le choix du registre dans lequel nous allions appréhender notre objet afin de tarir une source d'ambiguïté. Nous avons alors opté pour une perspective sociologique ainsi qu'une approche constructiviste. Retraçant l'intérêt qu'a suscité le temps dans la tradition sociologique, de Durkheim à des auteurs contemporains, nous avons abouti sur une représentation du temps qui fait l'objet d'un consensus à l'heure actuelle et qui souligne le caractère multiple du temps, les sociologues parlant désormais "des temps sociaux".

C'est à partir de ce consensus que nous avons posé une question qui allait déterminer la représentation que nous nous faisons du temps. En effet, si nous nous accordions à reconnaître la multiplicité du temps, cependant ce qui nous surprenait résidait dans le besoin universel de se représenter le temps. Dès lors allait se dégager une conception dialectique entre un temps-produit d'activités sociales significatives et un temps-régulateur de ces mêmes activités. Les diverses structures temporelles seraient une production humaine permettant d'organiser et d'appréhender collectivement la réalité, le temps étant un facteur de production et de maintien d'un ordre social

établi. Le temps et la mesure du temps sont dès lors le résultat de conventions successives, mais apparaissent néanmoins aux yeux de leurs créateurs comme une réalité objective.

L'histoire des représentations du temps nous a permis de saisir l'évolution "grossière" des représentations du temps au fil des âges, aboutissant sur le temps de nos sociétés modernes et industrialisées qui allait nous permettre de contextualiser la question du temps carcéral en particulier puisque c'est le temps moderne que nous allons retrouver au sein de l'institution carcérale. Il s'agit d'un temps téléologique, centré sur le temps de travail et dont la mesure, précise et mécanique, est donnée par l'horloge. Le temps accède dans nos sociétés au statut de valeur et mesure de toute chose, étant à la fois au principe même et régi par l'idéologie du progrès et de la productivité. L'homme et la femme entretiennent avec ce temps objectif un rapport individuel qui, combiné à l'espace et aux mouvements, est constitutif de son identité. Cette dernière remarque venant souligner le pôle subjectif d'un temps objectif.

Suite à cet examen général de la question du temps, nous avons posé celle du temps en prison. Replacée dans le contexte moderne de valorisation du temps, la peine de prison qui constitue une peine de temps surprend moins. En effet, le temps étant la mesure et la valeur de toute chose, il devient alors l'opérateur de la sanction, la valeur de la mutilation. À une personne qui fait preuve d'un mauvais usage du temps, la prison enlève le temps et la maîtrise du temps qui, d'une chose en soi, devient une fin en soi. Approprié, régulé et quadrillé, le temps est à la fois contrôlé et contrôlant et vient participer aux objectifs de surveillance et de normalisation des individus. C'est alors que se pose la question de l'identité qui dans un tel contexte ne va plus de soi. C'est dans le rapport

individuel à la codification que viendra se jouer le maintien éventuel d'une identité sociale.

Dans un deuxième chapitre consacré à la méthode, à la technique d'observation et à l'analyse du matériau, nous avons discuté de nos choix, de leur pertinence et de leur adéquation à notre objet d'étude. Il s'agit dès lors d'une recherche qualitative de type biographique centrée sur l'expérience vécue de six femmes incarcérées et de deux membres du personnel d'un même établissement. La technique choisie, l'entretien non directif nous a permis de recueillir 8 récits de vie segmentés qui se sont révélés être d'une richesse immense et sur lesquels nous avons effectué une analyse d'abord verticale puis transversale, élaborant ainsi à partir du matériel recueilli une grille d'analyse thématique.

Les résultats de cette analyse mettent en exergue trois thèmes principaux. Le premier concerne le rapport que la personne incarcérée entretient avec le temps de sa sentence. En effet, une fois la sentence prononcée, le temps est vécu comme un problème existentiel qui se caractérise par une longue recherche de sens. Il s'agit là d'une question de survie, d'une gestion de l'espoir sans cesse menacée et d'une lutte incessante contre le temps perdu, lutte qui s'inscrit dans notre conception moderne du temps régie par l'idéologie de la productivité.

La perte de liberté enlève à la personne son temps et sa libre gestion de ce dernier qui devient un non-sens. Il crée une rupture dans la vie des personnes incarcérées qui atteindra les détenues dans leur identité de femme. Face au choc que constitue la sentence, différents cas de figures ont été relevés. Dans le groupe homogène de notre échantillon, parce que les personnes veulent se protéger, on remarque une tendance à l'acceptation des discours institutionnels qui mènera à l'octroi d'un sens

institutionnel, la vulnérabilité sociale qui caractérise ce groupe jouant ici un rôle déterminant. Pour Dominique, dont le récit est marqué d'une conviction d'innocence, l'acceptation et l'octroi d'un sens institutionnel sont impensables, la culpabilité n'étant pas reconnue. Elle atteste faire du temps dur - le thème de la souffrance est d'ailleurs central dans son récit - car il constitue une absurdité, une injustice, un non-sens. Le récit de Nina, autre cas atypique, est marqué par un recul critique face aux discours de punition et de réhabilitation. Dans son cas, il n'est dès lors pas question d'acceptation, mais davantage de "composition" avec le temps à faire en lui donnant un sens personnel et non institutionnel.

Dans leur lutte contre l'ennui et l'attente, les personnes incarcérées se chercheront une occupation, cette dernière procurant à la fois le sentiment que le temps passe mais aussi qu'il n'est pas inutile. Se dessine ici l'idée de donner un sens à sa sentence. En effet, à la face "improductive" de l'enfermement doit venir se substituer une face "profitable" qui permette la survie, l'espoir. Dans le cas du groupe homogène, le sens est institutionnel, il réside dans l'intégration des discours officiels et nécessite la recherche d'une nouvelle identité, effectuant ainsi une rupture par rapport au passé. La prison et l'ordre institutionnel établi prennent dans leur cas un statut d'évidence puisqu'ils sont dotés de sens. Dans le cas de Nina, le sens est personnel, il assure la continuité et la permanence de son identité et la préserve de l'influence institutionnelle. On voit donc apparaître dans la recherche de sens l'enjeu d'une déchirure identitaire.

Dans la deuxième section de ce chapitre, nous avons examiné la manière dont le temps était institué en milieu carcéral mais aussi comment il devenait instituant. Le temps est une réalité socialement

construite, elle participe à l'élaboration et au maintien de l'ordre social établi. Ainsi l'institution va produire son propre temps intérieur qui va répondre à ses fonctions de surveillance et de normalisation. Le temps ainsi quadrillé vient, avec le quadrillage de l'espace et des mouvements, contrôler minutieusement la vie des détenues mais aussi conditionner leurs comportements. Il s'agit à nouveau d'opérer une différenciation au sein de notre échantillon principal afin de rendre compte de la soumission à la codification. En effet, alors que pour le groupe homogène la soumission est une valeur qui s'articule au sens institutionnel conféré à la sanction, pour Nina et Dominique, elle consiste en un "jeu" qui représente le moindre coût social de l'expérience qui est à vivre. Dans la même logique que l'octroi de sens, la soumission au quadrillage de l'espace-temps-mouvement aura un impact plus ou moins important sur l'identité des personnes. En effet, si ces trois éléments donnent aux personnes la conscience de leur existence, leur quadrillage concomitant viendra modifier l'identité. La lutte contre la mécanisation que l'on retrouve dans le récit de Nina, confirme la recherche du maintien de son identité, alors que l'institutionnalisation que l'on retrouve dans le groupe homogène renforce la rupture identitaire mentionnée ci-dessus.

La troisième section concerne le positionnement dans le passé, le présent et l'avenir et donc la place que vient prendre le temps carcéral (présent) dans la trajectoire de vie (passé-avenir). Cette section est en quelque sorte la conséquence logique des deux premières. En effet, en fonction du rapport entretenu avec le temps de la sentence et le sens qui lui est octroyé, mais aussi en fonction du rapport entretenu avec le quadrillage espace-temps-mouvement, le temps carcéral s'inscrira dans la continuité du passé (Nina), en rupture par rapport au passé (groupe homogène), ou encore formera un trou dans la vie de la personne incarcérée (Dominique). Dès lors, pour les deux cas atypiques, on observe une

tendance au maintien et à la permanence de l'identité sociale, alors qu'en ce qui concerne le groupe homogène on constate une tendance au déchirement identitaire et à la recherche d'une identité nouvelle. On remarque au sein de ce dernier groupe que les aspirations vis-à-vis de l'avenir prennent particulièrement la forme d'un rêve puisque le présent est sacrifié au profit "des lendemains qui chantent" et que le passé tend à se faire oublier. La prison constitue le temps de l'élaboration d'un nouveau départ dans la vie, l'avenir étant représenté comme différent mais aussi meilleur, cette représentation de l'avenir s'inscrivant d'emblée dans sa conception moderne marquée par une idéologie du progrès. Dans certains cas pourtant, une fois dehors, le rêve cédera sa place à la désillusion, le temps de la sortie étant aussi le temps de la négociation d'une nouvelle identité.

Si cette recherche nous a permis de poser différemment la question de la prison, ses résultats sont aussi révélateurs de nos sociétés modernes. En effet, comme le souligne Pollak, "toute expérience extrême est révélatrice des constituants et des conditions de l'expérience «normale», dont le caractère familier fait écran à l'analyse"¹²³. Dès lors nous mettrons un terme à ce travail en posant deux questions parmi tant d'autres qui, partant de "l'expérience extrême" qu'est l'incarcération nous informent sur "l'expérience normale".

L'objet de notre étude étant peu exploré, nous avons fait preuve à son égard d'une attitude exploratoire. La méthode qualitative biographique que nous avons utilisé nous a permis de bénéficier d'un matériel extrêmement riche dont l'analyse a fait émerger de nombreuses questions, certaines étant mentionnées au court du travail. Parmi celles-ci nous en avons sélectionné deux qui selon nous

¹²³M. POLLAK, op. cit., p.10.

mériteraient d'être approfondies dans des recherches ultérieures. Toutes deux touchent à la question de l'identité qui, bien que présente tout au long de notre recherche, n'a pu bénéficier d'un examen plus approfondi.

La première concerne le lien d'influence que l'on peut établir entre le rapport au temps et l'identité. En effet, nous avons vu comment le temps, articulé à l'espace et aux mouvements, donnait, selon nous, aux individus la conscience de leur existence. En prison, le rapport au temps de la sentence ainsi que le rapport à la structure temporelle est l'enjeu du maintien éventuel d'une identité. Si tel est le cas, ne serait-il pas opportun de mener une étude systématique sur le rapport temps-identité ?

La deuxième question découle directement de la première. En effet, notre échantillon étant composé exclusivement de femmes, nous avons souligné lors de l'analyse du rapport au temps certains éléments qui semblaient spécifiques à l'expérience des femmes en prison, celles-ci étant touchées à certains égards dans leur identité de femme. Dès lors peut-on parler d'un temps au féminin, mais aussi d'un temps au masculin ?

ANNEXES

1. Consignes

Pour les détenues, la consigne générale s'articulait de la sorte:

“J’aimerais que tu me parles aujourd’hui de ce que c’est pour toi faire du temps”.

Pour les membres du personnel:

“Ça fait 12 ans que tu travailles ici en tant que professionnelle/agent correctionnel. Dans ta pratique quotidienne, tu es amenée à rencontrer et à travailler avec des femmes qui font du temps. J’aimerais que tu me parles aujourd’hui de ton expérience auprès de ces femmes incarcérées eu égard au temps qu’elles ont à faire”.

2. Grille thématique

Pour les femmes incarcérées les thèmes étaient les suivants:

- Parle moi de ton horaire quotidien, de comment tu l’organises...
- Quelles sont tes activités...?
- Quelle différence vois-tu entre le temps à l’extérieur et à l’intérieur...?
- Tu as été condamnée à X années, comment as-tu réagis à ta sentence, et maintenant que tu as fait X temps comment vois -tu le temps que tu as fait et celui qu’il te reste à faire...?
- ...

Pour les membres du personnel, les thèmes tournaient autour de leur rôle auprès des femmes, du temps qu'elles ont à faire...

3. Prise de contact

Dans ses grandes lignes, le discours tenu était le suivant: "Bonjour, je m'appelle Frédérique, je suis étudiante à l'Université d'Ottawa. Comme vous pouvez le constater à mon accent, je ne suis pas d'ici. Je viens de Belgique. Je suis venue étudier au Canada pour un an. Ne vous étonnez donc pas si je vous demande de répéter certaines choses et n'hésitez pas à me poser des questions si vous avez de la misère à me comprendre. X m'a donné vos noms et m'a dit que vous étiez intéressées de participer à ma recherche. Je vous remercie d'ailleurs pour votre collaboration qui est très importante pour moi. Je voudrais insister sur le fait que je fais cette recherche dans le cadre de mes études et que je n'ai rien avoir avec le SCC ou avec l'administration interne de la prison. Vous pouvez donc parler librement et sans craintes car l'entrevue restera confidentielle et anonyme. D'autre part, sachez que je ne suis pas ici pour juger mais pour apprendre. Par facilité, si ça ne vous dérange pas, j'aimerais enregistrer l'entrevue. C'est juste pour ne pas devoir écrire tout ce que vous me direz et pour ne pas vous faire répéter la même chose plusieurs fois. Je retranscrirai par la suite les entrevues et je vous les remettrai en main propre de manière à ce que vous puissiez y apporter vos corrections. N'oubliez pas qu'à n'importe quel moment vous pouvez interrompre l'entrevue. Avez-vous des questions?"

4. Formulaire de consentement

Formulaire de consentement

Frédérique Mercenier (étudiante de maîtrise)
Département de criminologie
Université d'Ottawa
1 Sterwart CP 450 SUCC A
K1N 6N5

Je soussigné(e), _____, certifie vouloir participer de mon plein gré à la recherche menée par Frédérique Mercenier sur la dimension temporelle de l'enfermement. Le but de cette recherche est d'approcher le temps tel qu'il est vécu par des femmes en situation d'incarcération. Dès lors, ma contribution à cette recherche consiste en l'explication de mon expérience lors d'une entrevue d'une à deux heures.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée, dans la mesure où son contenu ne sera utilisé qu'aux fins de la recherche dont il est question et ce, dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat. A cet effet, la chercheuse m'a assuré(e) que les bandes magnétiques ne seront utilisées que dans le cadre de la recherche, qu'elles ne seront accessibles à personne et qu'elles seront détruites par la suite.

Je suis libre d'interrompre et de mettre fin à l'entrevue à tout moment. Je peux également refuser de répondre à des questions qui me mettraient mal à l'aise ou nuiraient à mon bien-être.

J'ai reçu la confirmation de la chercheuse que la confidentialité et l'anonymat seront respectés. En effet, mon nom, le nom de l'établissement ainsi que les informations qui permettraient mon identification seront dissimulées, étant donné qu'elles ne représentent aucun intérêt pour la recherche en question.

Une photocopie de la transcription de l'entrevue me sera remise au plus tard fin mai, de manière à ce que je puisse y apporter mes corrections.

Il y a deux copies du formulaire de consentement, l'une étant en ma possession, l'autre en celle de la chercheuse.

Signature de la participante: _____

Date: _____

Signature de la chercheure: _____

Témoin: _____

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter:

Frédérique Mercenier
Département de Criminologie
Université d'Ottawa
1 Stewart, CP 450, Succ A
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BALAN, J., JELIN, E., "La structure sociale dans la biographie personnelle", Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXIX, 1980, pp. 269-291.

BERGER, P., LUCKMANN, T., La construction sociale de la réalité, Méridiens Klincksieck, Paris, 1986.

BERTAUX, D., "L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités", Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXIX, 1980, pp. 197-225.

BERTAUX, D., "Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche", Sociétés, vol. 18, 1988, pp. 18-22.

CANADA, Création de choix, rapport du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale, Ottawa, 1990.

CASTEL, R., et al., "Institutions totalitaires et configurations ponctuelles", in Le parler frais d'Erving Goffman, Colloque de Cerisy, Éd. De Minuit, Paris, 1989.

CASTEL, R., L'ordre psychiatrique, Ed. Minuit, Paris, 1976.

CIORANESCU, A., "La forme du temps", Diogène, 149, 1990, pp. 3-22.

COHEN, S., TAYLOR, L., Psychological survival. the experience of long term imprisonment, Penguin Books, New York, 1981.

DEBOUZY, M., "Aspects du temps industriel aux USA au début du 19ème siècle", Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXVII, 1979, pp.197-220.

DESMARAIS, D., GRELL, P. (éds.), Les récits de vie. Théorie, méthodes et trajectoires types, Boréal, Montréal, 1986.

DIGNEFFE, F., Ethique et délinquance. la délinquance comme gestion de sa vie, Médecine et Hygiène, Paris, 1983.

FAITH, K., Unruly women. The politics of confinement and resistance, Press Gang Publishers, Vancouver, 1993.

FERRAROTI, F., Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales, Méridiens, Paris, 1983.

FERRAROTI, F., "Sur l'autonomie de la méthode biographique", in J. Duvignaud (ed.), Sociologie de la connaissance, Seuil, Paris, 1979.

FOUCAULT, M., Surveiller et punir, Gallimard, Paris, 1975.

FOUREZ, G., La science partisane. essai sur les significations des démarches scientifiques, Ed. De Minuit, Paris, 1968.

GAGNON, N., "Données autobiographiques et praxis culturelle", Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXIX, 1980, pp.291-304.

GAUDEMAR, J.P., La mobilisation générale, Ed. du Champ Urbain, Paris, 1979.

GHIGLIONE, R., MATALON, B., Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques, Armand Colin, Paris, 1978.

GOFFMAN, E., Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux, Ed. De Minuit, Paris, 1968.

GRAS, A., Sociologie des ruptures, PUF, Paris, 1979.

GRAS, A., "Le mystère du temps: nouvelle approche sociologique", Diogenes, no 128, 1984, pp.102-124.

GROSSIN, W., Les temps de la vie quotidienne, Mouton, Paris, 1974.

GURVITCH, G., "La multiplicité des temps sociaux", in La vocation actuelle de la sociologie, tome 2, PUF, Paris, 1963, pp. 325-430.

HAMELIN, M., Femmes et prison, Ed. Méridien, 1989.

HATTEM, T., "Vivre avec ses peines. Les fondements et les enjeux du contrôle et la résistance saisis à travers l'expérience des femmes condamnées à l'emprisonnement à perpétuité", Déviance et Société, vol. 15, no 2, 1991, pp. 137-156.

Journal of Prisoners on prisons, vol. 5, no2, 1994.

KAMPFNER, C.J., "Coming to terms with existential death: an analysis of women's adaptation to life in prison", Social Justice, vol. 17, no 2, pp.110-125.

LALANDE, P., Appareil pénal et construction sociale de la réalité: trajectoire mentale des agents de probation, Chapitre 2: question de méthode, Thèse de maîtrise inédite, Université d'Ottawa, Département de criminologie, 1987, pp.26-38.

- LALIVE D'EPINAY, C., "Le temps et l'homme contemporain", in Mercure, D., Wallemacq, A., (éds), Les temps sociaux, De Boeck, Bruxelles, 1988, pp. 15-40.
- LANDREVILLE, P., BLANCKEVOORT, V., PIRES, A., Les coûts sociaux du système pénal, inédit, Ecole de criminologie, Montréal, 1981.
- LAPLANTE, J., Prison et ordre social au Québec, Presse de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1989.
- LEACH, E.R., Critique de l'anthropologie, PUF, Paris, 1968.
- LEVY, A., "L'interprétation des discours", Connexions, no 11, 1974, pp. 43-63.
- LIEBERHERR, F., "L'entretien, un lieu sociologique", Revue suisse de sociologie, vol. 9, no2, 1983, pp. 391-406.
- LOSCHAK, D., "Droit et non-droit dans les institutions totalitaires, le droit à l'épreuve du totalitarisme", in CURAPP, L'institution, PUF, Paris, 1981, pp. 125-184.
- MELOSSI, D., PAVARINI, M., The prison and the factory, Barnes and Nobles Books, Totawa, 1981.
- MERCURE, D., "Études des temporalités sociales, quelques orientations", Cahiers internationaux de sociologie, vol. XVII, 1979, pp. 263-276.
- MERCURE, D., "Les temporalités vécues dans les sociétés industrielles", in Temps et société, Institut Québécois de recherche sur la culture, Québec, 1989, pp. 21-36.
- MERLEAU-PONTY, M., La phénoménologie de la perception, Gallimard, Paris, 1945.
- MICHELAT, G., "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie", Revue française de sociologie, vol. XVI, 1975, pp. 229-247.
- MUCHEMBLED, R., Culture populaire et cultures des élites dans la France moderne, Flammarion, Paris, 1978.
- PERROT, M., L'impossible prison, Ed. Seuil, Paris, 1980.
- PINEAU, G., Temps et contre temps en formation permanente, UNMFREO, Paris, 1986.
- PIRES, A., LANDREVILLE, P., BLANCKEVOORT, V., "Système pénal et trajectoire sociale", Déviance et Société, vol. 5, no 4, 1981, pp.319-345.
- PIRES, A., "La méthode qualitative en Amérique du Nord: un débat manqué (1918-1960)", Sociologie

et Sociétés, vol. XIV, 1982, pp.15-29.

PIRES, A., Stigmate pénal et trajectoire sociale, Chapitre 3: la méthodologie, une approche biographique, Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Ecole de criminologie, 1983, pp. 73-103.

PIRES, A., "Deux thèses erronées sur les lettres et les chiffres", Cahiers de recherches sociologiques, vol. V, no2, 1987, pp. 87-106.

POIRIER, S., CLAPIER-VALLADON, S., RAYBAUT, P., Récits de vie, théorie et pratique, PUF, Paris, 1985.

POLLAK, M., L'expérience concentrationnaire, Maitélié, Paris, 1990.

POMIAN, L'ordre du temps, Gallimard, Paris, 1984.

POUPART, J., RAINS, P., PIRES, A., "Les méthodes qualitatives et la sociologie américaine", Déviance et société, vol. 7, no1, 1983, pp.63-91.

POUPART, J., "Discours et débat autour de la scientificité des entretiens de recherche", Sociologie et Sociétés, vol. XXV, 1993, no 2, pp. 93-110.

PUCELLE, J., Le temps, PUF, Paris, 1972.

RICOEUR, P., Temps et récit, Ed. Seuil, Paris, 1983.

ROBERT, P., FAUGERON, C., La justice et son public, Médecine et Hygiène, Paris-Genève, 1978.

ROTHMAN, D.J., "Doing time: days, months and years in the criminal justice", in Gross, H., Von Hirsh, A. (Éds.), Sentencing, Oxford University Press, New York, 1981, pp. 374-385.

RUSCHE, G., KIRCHHEIMER, O., Punishment and social structure, Columbia University Press, New York, 1939.

SUE, R., Temps et ordre social, PUF, Paris, 1994.

SYKES, G.M., The society of captives. A study of a maximum security prison, Princeton University Press, Princeton, 1958.

THOMPSON, P., "Des récits de vie à l'analyse du changement social", Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXIX, 1980, pp. 249-268.

WALLEMACQ, A., "Les temps sociaux, un pléonasme?, Exercice de style", in *Mercure*, D,

Wallemacq, A. (éds.), Les temps sociaux, De Boeck, Bruxelles, 1988, pp. 229-238.